



HAL
open science

Les projets de recherche participative et leurs acteurs

Rémi Barré

► **To cite this version:**

Rémi Barré. Les projets de recherche participative et leurs acteurs : Analyse des 19 projets ‘consolidés’ financés et du fichier des 244 projets reçus dans le cadre du programme CO3 (co-construction des connaissances pour la transition écologique et solidaire). LISIS, Univ Gustave Eiffel, ESIEE Paris, CNRS, INRAE. 2024, 69 p. hal-04482684

HAL Id: hal-04482684

<https://hal.science/hal-04482684>

Submitted on 28 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Le programme de recherche participative CO3*
Contribution à la capitalisation des enseignements d'une expérimentation

**Les projets de recherche participative
et leurs acteurs****

*Analyse des 19 projets 'consolidés' financés
et du fichier des 244 projets reçus
dans le cadre du programme CO3 (co-construction des connaissances)*

Rémi Barré

*Membre du Comité d'Orientation Scientifique Pluraliste (COSP) du programme CO3
Chercheur associé au LISIS, Université Gustave Eiffel*

Janvier 2024

L'auteur remercie les institutions qui ont financé CO3 pour lui avoir donné accès aux données qui ont permis la présente étude.

Il remercie également Camille Clément et Evelyne Lhoste pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce document, ainsi que Marcel Jollivet pour sa contribution à la conception et à la rédaction des hypothèses.

SOMMAIRE

* Programme financé par l'ADEME, la fondation Agropolis, la fondation Carasso et la fondation de France, ayant donné lieu à 3 appels à projets (2018, 2019, 2021)

** Ce rapport n'engage que son auteur

Synoptique	7
Résumé	9
Recommandations	20
<u>Le Rapport</u>	25
Introduction générale	
<u>PARTIE I - Les caractéristiques des projets de RP – quatre hypothèses</u>	27
<i>Analyse des dossiers des 19 projets consolidés financés</i>	
Introduction de la partie I	
Objectif	
Sources	
Méthodologie	
1. Le partenariat [H1]	28
1.1. Problématique, questions et hypothèse	
1.2. Classifications et codages par composante	
1.3. Typologie des partenariats	
1.4. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse	
2. L'intermédiation [H2]	31
2.1. Problématique, questions et hypothèse	
2.2. Classifications et codages par composante	
2.3. Typologie de l'intermédiation	
2.4. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse	
3. Les produits et impacts [H3]	34
3.1. Problématique, questions et hypothèse	
3.2. Classifications et codages par composante	
3.3. Typologie des produits et impacts	
3.4. Discussion des résultats au regard des questions et des hypothèses	
4. La typologie des projets [H4]	40
4.1. Questions et hypothèse	
4.2. Classifications et codages par composante	
4.3. Conjugaison des typologies partenariat et produits-impacts avec la typologie intermédiation	
4.4. Typologie des projets	
4.5. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse	
<u>PARTIE II - Les rapports des projets au programme – deux hypothèses</u>	46
<i>Analyse à partir des projets reçus (244 au total dont 119 consolidés)</i>	
Introduction de la partie II	
Objectif	
Sources	
1. Les différents types de projets au regard du programme [H5]	46
1.1. Problématique, questions, hypothèse	
1.2. Méthodologie	
1.3. Les profils-projets de chacun des ensembles de projets étudiés	
1.4. Une analyse comparative entre projets émergents et consolidés	
1.5. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse	
2. La population des acteurs mobilisés par le programme CO3 [H6]	53
2.1. Problématique, questions, hypothèse	
2.2. Méthodologie	
2.3. Résultats	
2.4. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse	
<u>ANNEXES</u>	57

ANNEXES DE LA PARTIE I	57
ANNEXE I.1 – Partenariat	
ANNEXE I.2 – Intermédiation	
ANNEXE I.3 – Produits et impacts	
ANNEXE I.4 – Typologie des projets	
ANNEXES DE LA PARTIE II	62
ANNEXE II.1 – Les projets au regard du programme	
ANNEXE II.2 – La population des acteurs mobilisés par le programme	

TABLEAUX

Résumé

Tableau A. : la caractérisation de chaque projet – le codage des catégories, par composante, par dimension (les modalités des 8 composantes – descripteurs des projets)

Tableau 1- Les 5 types de projets : catégories d'initiatives x registres de production de connaissances

Tableau 2 – Différentiation entre les types canoniques I et III sur : finalités - objectifs des projets

Tableau 3 – Différentiation entre les types canoniques I et III sur : le partenariat

Tableau 4 – Différentiation entre les types canoniques I et III sur : l'intermédiation

Tableau 5– Différentiation entre les types canoniques I et III sur : les registres de produits et d'impacts

Tableau 6 – Différentiation entre les types canoniques I et III sur : qualité participative et scientifique

Tableau 7– Différentiation entre les types canoniques I et III sur : les conditions du développement des projets

Tableau 8 – Part des projets par type dans le total reçu consolidés – émergents

Tableau 9 - part des projets par type dans le total financé consolidés – émergents

Tableau 10 – écart du taux de succès par rapport à la moyenne (ratio des parts de projets reçus / financés pour les projets consolidés – émergents)

Tableau 11 - Projets consolidés : ratio de la part de projets notés C.D à la part des projets reçus (en %)

Le Rapport

PARTIE I - Les caractéristiques des projets de RP – quatre hypothèses

1. Le partenariat [H1]

Tableau I-1 – Partenariat : classification pour la composante acteurs de l'ESR

Tableau I-2 – Partenariat : classification pour la composante acteurs du TSR

Tableau I-3 - Descriptif des partenaires par catégorie : tris à plat sur l'ensemble des 19 projets

Tableau I-4 – Partenariat : typologie

2. L'intermédiation [H2]

Tableau I-5 – Intermédiation : classification pour la composante portage de la fonction intermédiation

Tableau I-6 – Intermédiation : classification pour la composante dispositif cognitif et organisationnel de l'intermédiation

Tableau I-7 – Intermédiation : classification pour la composante outils et méthodes de l'intermédiation

Tableau I-8 – Intermédiation : tri croisé sur les composantes portage et dispositif cognitif et organisationnel

Tableau I-9 – Intermédiation : typologie

3. Les produits et impacts [H3]

Tableau I-10 – Produits et impacts : classification pour la composante enjeux et finalités du projet

Tableau I-11 – Produits et impacts : classification pour la composante savoirs actionnables - apports à la société

Tableau I-12 – Produits et impacts : classification pour la composante apports scientifiques – dispositif de recherche

Tableau I-13 – Produits et impacts : tri à plat sur les composantes de la dimension produits et impacts

Tableau I-14 – Produits et impacts : tri croisé sur les composantes enjeux-finalités et savoirs actionnables-apports à la société

Tableau I-15 – Produits et impacts : les 3 catégories d'enjeux-finalités sur la composante savoirs actionnables – apports à la société

Tableau I-16 – Produits et impacts : tri croisé sur les composantes enjeux-finalités et apports scientifiques – dispositif de recherche

Tableau I-17 – Produits et impacts : tri croisé sur les composantes savoirs actionnables – apports à la société et apports scientifiques – dispositif de recherche

Tableau I-18 – Produits et impacts : tri croisé sur les composantes savoirs actionnables – apports à la société et apports scientifiques – dispositif de recherche – les 3 catégories savoirs-recherche

Tableau I-19 - Produits et impacts : les configurations sur les 3 composantes

Tableau I-20 – Produits et impacts : typologie en 5 groupes 1A, 1C, 2B, 2C, 3B

5. La typologie des projets [H4]

Tableau I-21 – Conjugaison des typologies partenariat et produits et impacts – en 3 types : la typologie partenariats-enjeux

Tableau I-22 – Conjugaison des typologies partenariat et produits-impacts : la typologie projets (T-PROJET)

Tableau I-23 - L'intermédiation dans le descriptif des 5 types de la typologie partenariat / produits- impacts

Tableau I-24 – La typologie des projets – conjugaison des typologies sur les dimensions partenariat, intermédiation et produits et impacts – les 5 types

Tableau I-25 – Présentation discursive des 5 types de projets, avec des exemples

Tableau I-26 – Le contraste entre les types 1A/C et le type 3B : des 'univers' différents

PARTIE II - Les rapports des projets au programme – deux hypothèses

1. Les différents types de projets au regard du programme [H5]

Tableau II-1 - Rappel des 5 types de projets

Tableau II-2 – Nombre de projets pour chacun des 5 ensembles étudiés – total et ceux ayant donné lieu à affectation d'un type par lecture du résumé

Tableau II-3 – Les indicateurs de profil d'un ensemble de projets ('profils-projet')

Tableau II-4 – Profil-projet pour les ensembles consolidés reçus, émergents reçus et total reçus

Tableau II-5 - Profil-projet pour les ensembles consolidés totaux, financés, non-financés

Tableau II-6 - Profil-projet pour les ensembles consolidés non-financés, noté A/B et notés C/D

Tableau II-7 - Profil-projet pour les ensembles émergents totaux, financés, non-financés

Tableau II-8 – part des projets par type dans le total reçu consolidés - émergents

Tableau II-9 - part des projets par type dans le total financé consolidés – émergents

Tableau II-10 – ratio des parts de projets reçus / financés pour projets consolidés - émergents

Tableau II-11 - Projets consolidés : ratio de la part de projets notés C/D à la part des projets reçus (en %)

2. La population des acteurs mobilisés par le programme CO3 [H6]

Tableau II-12 - Les catégories d'acteurs de l'ESR (rappel)

Tableau II-13 - Les catégories d'acteurs du TSR (rappel)

Tableau II-14 – Nombre de projets consolidés par type de projet

Tableau II-15 – Nombre de partenaires par catégorie et type de projet – pour les 19 consolidés financés

Tableau II-16 – Nombre de coordinateurs et d'intermédiaires ESR et TSR, par catégorie de partenaires – pour les 19 consolidés financés

Tableau II-17 - Nombre de partenaires et de coordinateurs par catégorie de partenaires et type de projet – pour les 119 consolidés reçus

Tableau II-18 - Nombre de partenaires et de coordinateurs ESR et TSR, par catégorie de partenaires – pour les 119 consolidés reçus

ANNEXES DE LA PARTIE I

ANNEXE I.1 – Partenariat

Tableau AI.1.1 Le codage des composantes de la dimension partenariat pour chacun des 19 projets

Tableau AI.1.2 – Typologie des partenariats : détail par projet

ANNEXE I.2 – Intermédiation

Tableau AI.2.1 - Le codage des composantes de la dimension intermédiation pour chacun des 19 projets

Tableau AI.2.2 – Typologie de l'intermédiation : détail par projet

ANNEXE I.3 – Produits et impacts

Tableau AI.3.1 - Le codage des composantes de la dimension produits et impact pour chacun des 19 projets

Tableau AI.3.2 – Typologie des produits et impacts : détail par projet

ANNEXE I.4 – Typologie des projets

Tableau AI.4.1 – Vue d'ensemble des projets sur les typologies partenariat, intermédiation et produits et impacts

ANNEXES DE LA PARTIE II

ANNEXE II.1 – Les projets au regard du programme

Tableaux AII.1.1 – Affectation d'un type à un échantillon de projets par lecture du résumé

- a) Les projets financés : émergents financés (EF) et consolidés financés (CF)
- b) Les projets consolidés non-financés notés A/B (CnF1)
- c) Les projets consolidés non-financés notés C/D (CnF2)
- d) Les projets émergents non-financés (EnF)

Tableaux AII.1.2 – Les tableaux canoniques et profils-projet des sous-ensembles de projets

- a) Les projets consolidés financés et non-financés
- b) Les projets consolidés non-Financés A/B et consolidés non-Financés C/D
- c) Les projets émergents financés et non-financés
- d) Les projets consolidés (total reçus) et émergents (total reçus)
- e) Ensemble des projets analysés

ANNEXE II.2 – La population des acteurs mobilisés par le programme

Tableaux AII.2.1 – nombre (fraction) de partenaires / coordinateurs de chaque projet, par type de projet, par catégorie d'acteur

Tableau AII.2.2 – Nombre de fraction de partenaires / coordonnateurs par catégorie, du 'projet moyen' de chaque type de projet

SYNOPTIQUE

Les 6 messages

1. On identifie dans le programme CO3 trois types canoniques de projets qui renvoient à des finalités différentes : (I) l'expérimentation sociale et territoriale, (II) l'élaboration de nouvelles pratiques professionnelles et (III) la conception d'instruments d'action collective. Ces types sont les différences facettes de la contribution de la recherche participative aux transformations écologiques et sociales. Ils renvoient à des modalités différentes d'incubation, d'intermédiation, de registre de production de connaissances, de partenariat, de compétences, de valorisation et d'évaluation.

MESSAGE 1 : *Distinguer systématiquement ces types canoniques est important à plusieurs titres : l'évaluation des projets, l'accompagnement des collectifs, l'adéquation de la formation, le choix des finalités d'un projet ou programme.*

2. Le tiers secteur de la recherche (TSR), acteur central et pourtant largement invisible : le TSR s'avère être fortement mobilisable et mobilisé dans les appels à projets des programmes de recherche participative.

MESSAGE 2 : *Développer la recherche participative passe par une meilleure connaissance et reconnaissance de ce 'continent invisible de la recherche' qu'est le TSR ; celui-ci a vocation à constituer le troisième pilier du système français de recherche et d'innovation, au côté de la recherche publique et de la recherche industrielle. Pour ce faire, il doit se structurer et s'organiser pour exister et peser dans l'arène publique.*

3. Le rôle pionnier et structurant des acteurs de la fonction programmation (bailleurs publics et privés, organismes publics de recherche) (par exemple CO3) :

MESSAGE 3 : *Les avancées méthodologique et en termes de pratiques – concernant notamment l'intermédiation, l'incubation ou la phase post-projet de dissémination – sont largement le fait des acteurs de la programmation ; ce rôle doit être reconnu, amplifié et soutenu.*

4. Le rôle majeur des opérateurs publics de recherche (établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche) : ils sont, à travers leur chercheurs et leurs laboratoires, l'autre pilier de la recherche participative.

MESSAGE 4 : *Enrichir les missions et stratégies des opérateurs publics de recherche au titre de ce nouveau volet de la politique de recherche et d'enseignement supérieur : expérimentation méthodologiques et pédagogiques, diplômes, formation initiale et continue en matière de RP, relation aux acteurs du TSR sur une base territoriale.*

5. Un nouveau volet de la politique publique de recherche : les modes de financement et dispositifs d'appui aux activités recherche du TSR sont inadaptés, en ce qu'ils renvoient à ceux de la recherche publique ou industrielle.

MESSAGE 5 : *Dans le cadre d'un volet nouveau de la politique de recherche, il s'avère nécessaire de repenser les modalités du financement des activités de recherche du TSR, de concevoir et mettre en place les dispositifs et infrastructures de recherche et d'innovation dédiées au TSR et à la RP (formation, mobilité, incubateurs, accès à des plateformes de d'expérimentation ou d'innovation...).*

6. L'apport indispensable de la recherche dans le domaine des études de la science (science studies) et des politiques de recherche et d'innovation : des thématiques émergent, concernant le TSR et la RP, concernant les infrastructures de données, les tiers lieux ; concernant les problématiques de l'évaluation, de l'impact, de l'intermédiation ; concernant les questions d'épistémologie et d'éthique liées à la recherche participative.

MESSAGE 6 : *Développer les recherches et expérimentations en appui aux politiques et dispositifs nécessaires au développement du TSR et de la RP, en co-production avec le TSR.*

Les 6 hypothèses sur lesquelles a été construit le présent rapport

Quatre hypothèses concernent les projets de RP :

- **H1.** Les partenariats des projets sont fondés sur des complémentarités stratégiques et cognitives,
- **H2.** La fonction intermédiation est centrale dans les projets et diverse dans ses modalités,
- **H3.** Les produits et impacts des projets, sur plusieurs registres, favorisent l'innovation sociale et élargie ainsi que les transformations,
- **H4.** Les projets de RP du programme CO3 se répartissent en types spécifiques, qui conjuguent les typologies sur les dimensions partenariat, intermédiation et produits-impacts.

Deux hypothèses concernent les rapports des projets au programme :

- **H5.** Sur l'ensemble des projets reçus, les différentielles, par type de projets, de proportion de consolidés vs émergents reçus, financés vs non-financés ou noté A-B vs C-D révèlent des spécificités des types de projets au regard du programme tel que défini par son AAP,
- **H6.** Le nombre relatif d'acteurs mobilisés par les AAP du programme CO3 selon les catégories d'acteurs, met en évidence celles qui constituent 'l'aile marchante' en matière de RP et celles qui sont au début de leur implication.

Les 3 résultats-clés qui se dégagent des analyses auxquelles a donné lieu le présent rapport

Résultat-clé #1 : Le croisement des typologies concernant le partenariat, l'intermédiation et les résultats-impacts, permet de mettre en évidence la co-existence, dans les projets du programme CO3, de 3 types canoniques de projets : (I) expérimentation sociale et territoriale, (II) élaboration de nouvelles pratiques professionnelles et (III) conception d'instruments d'action collective. Ces types canoniques sont profondément différents au regard de l'ensemble des paramètres qui définissent un projet de recherche participative.

Résultat-clé #2 : L'examen des taux de succès et notation des projets des différents types canoniques, en distinguant projets consolidés et émergents, fait ressortir les résultats suivants :

-Type I (expérimentation sociale et territoriale – initiative citoyenne) : incubation longue et complexité du montage ; probablement difficultés concernant la dimension scientifique ; des entités TSR 'cognitif' et 'citoyen' ont ici révélé leurs compétences, en lien avec des labos ESR investis dans la longue durée,

-Type II (élaboration de nouvelles pratiques professionnelles – initiative professionnelle) : projets déjà mûrs pour lesquels le programme a représenté une opportunité ; des projets assez classiques pour ce type pouvaient satisfaire aux critères d'où les résultats assez favorables, mais révélation aussi de projets novateurs,

Type III (construction d'instruments d'action collective – initiative chercheurs) : le programme a été l'occasion d'une première expérience de RP pour de nombreux chercheurs, avec probablement des difficultés concernant la dimension participative ; des chercheurs et laboratoires des domaines SHS ont ici révélé leurs compétences et créativité.

Résultat-clé #3 : On met en évidence le fait que les entités du TSR représentent les 2/3 des acteurs partenaires des projets de CO3 (400 entités différentes) et 2/3 des acteurs moteurs (porteurs de l'intermédiation et de la coordination) (160 entités) ; les entités de type 'cognitif' y sont majoritaires et jouent un rôle central. Très présentes également les entités de type 'citoyen', actives dans le cadre d'un 'groupe concerné' par une question d'intérêt collectif, souvent liée à un territoire.

RÉSUMÉ

Préambule

Les résultats présentés ont été obtenus à partir de l'examen des projets du programme CO3 et, a priori, ne peuvent référer qu'à ce programme. Cependant, les textes des AAP de ce programme témoignent du fait qu'il correspond bien à la définition de la recherche participative présentée dans le Rapport Houllier¹, qui fait référence en la matière en France. Il est donc raisonnable de considérer que les résultats présentés concernent la recherche participative en général, telle que définie dans ce rapport.

La recherche participative (RP) est la constitution de collectifs de recherche mixtes, réunissant des entités de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) – laboratoires d'universités, d'écoles, d'organismes de recherche – et des entités du tiers secteur de la recherche (TSR).

Le tiers secteur de la recherche (TSR) désigne les entités du secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités locales...) et du secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, coopératives, mutuelles, groupements professionnels...).

Ce rapport est construit autour de l'examen de 6 hypothèses concernant les projets du programme CO3.

- H1.** Les partenariats des projets sont fondés sur des complémentarités stratégiques et cognitives,
- H2.** La fonction intermédiation est centrale dans les projets et diverse dans ses modalités,
- H3.** Les produits et impacts des projets, sur plusieurs registres, favorisent l'innovation sociale et élargie ainsi que les transformations,
- H4.** Les projets de RP du programme CO3 se répartissent en types spécifiques, qui conjuguent les typologies sur les dimensions partenariat, intermédiation et produits-impacts.
- H5.** Sur l'ensemble des projets reçus, les différentielles, par type de projets, de proportion de consolidés vs émergents reçus, financés vs non-financés ou noté A-B vs C-D révèlent des spécificités des types de projets au regard du programme tel que défini par son AAP,
- H6.** Le nombre relatif d'acteurs mobilisés par les AAP du programme CO3 selon les catégories d'acteurs, met en évidence celles qui constituent 'l'aile marchante' en matière de RP et celles qui sont au début de leur implication.

Contexte

CO3 (CO-Construction des Connaissances) est un programme de recherche participative financé par l'ADEME, la Fondation de France, la Fondation Agropolis et la Fondation Carasso. Ce programme a donné lieu à 3 appels à projets (AAP) en 2018, 2019 et 2021, ouverts à des projets 'consolidés' et 'émergents', suscitant au total 244 propositions éligibles ; 44 au total ont été financées, 20 de type consolidé (150 k€ sur 3 ans) et 24 de type émergent (20k€ sur 1 an).

Conçu comme expérimental, ce programme donne lieu à des travaux de capitalisation, tant sur l'aspect 'programme' que sur l'aspect 'projet' - travaux qui doivent faire l'objet de publications et être présentés lors d'un colloque les 14-15 décembre 2023.

En effet, la RP, renvoie à de questions épistémiques et méthodologiques, institutionnelles, professionnelles et de politique de recherche qui doivent être traitées, sous peine que celle-ci reste cantonnée à n'être qu'un discours incantatoire ponctué d'initiatives fragmentées et sans portée².

Le présent document est une contribution aux aspects 'projet' et 'acteurs des projets' de cette capitalisation.

Objectifs et structure du document

¹François Houllier, Jean-Baptiste Merilhou-Goudard Les sciences participatives en France : Etat des lieux, bonnes pratiques et recommandations. 2016, 63 p. ([hal-02801940](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02801940))

² Barré R., Jollivet M. Interdisciplinarité et recherche participative : deux régimes de recherche pour la transition écologique et solidaire. Une mise en perspective programmatique. Nat. Sci. Soc. 31, 1, 110-119.

L'objet du rapport est de caractériser (1) les projets de CO3, (2) leur positionnement dans le programme et (3) les acteurs des collectifs de recherche qui les portent – ce qui permet d'en identifier (4) les implications sous forme de recommandations pour les politiques de recherche.

Ces caractérisations - de projet, de positionnement, d'acteurs – sont réalisées dans le cadre de l'analyse d'hypothèses (H1 à H6).

1. La caractérisation des projets de CO3 – *analyses effectuées à partir des 19 projets consolidés financés.*

On examine les trois dimensions d'un projet : 'qui' ? (le partenariat), 'comment' ? (l'intermédiation) 'quoi' ? (les produits et impacts). Cette caractérisation des projets conduit à une typologie des projets.

Méthodologie

L'analyse des projets consiste en l'examen des trois dimensions sur lesquelles ont été construites les hypothèses H1, H2 et H3, qui sont : son partenariat, sa fonction intermédiation et ses produits et impacts. Chacune de ces dimensions est décrite par ses composantes; chacune est caractérisée par son appartenance à une catégorie, définie par un code.

On caractérise un projet en codant la catégorie d'appartenance de chacune des composantes de chacune des 3 dimensions.

L'analyse est réalisée selon une démarche en trois étapes :

1. Par projet : extraction des éléments textuels bruts par dimension : on extrait de chaque dossier les éléments textuels relatifs à chacune des 3 dimensions partenariat, intermédiation, produits-impact ('copier – coller'),

2. Par projet, par dimension : on effectue le codage de la catégorie d'appartenance ou modalité de chaque composante, au vu des éléments textuels relatifs à la dimension; on effectue alors des traitements qui permettent une typologie par dimension,

3. Typologie des projets : on réalise une typologie d'ensemble (typologie des projets), basée sur les typologies relatives à chaque dimension.

Ainsi, chacun des 19 projets est caractérisé par la modalité que prend chacune de ses 8 composantes : 2 pour la dimension partenariat, 3 pour les dimensions intermédiation et résultats-impacts (tableau A).

A partir de ces éléments, on réalise des tris à plat, des tris croisés et une typologie par dimension, puis en conjuguant les dimensions.

Tableau A : la caractérisation de chaque projet – le codage des catégories, par composante, par dimension (les modalités des 8 composantes – descripteurs des projets)

DIMENSION	COMPOSANTE descripteurs	CATEGORIE - modalités possibles pour chaque composante			
		CODE	INTITULE	unités	
Partenariat	Acteurs de l'ESR	ONR-A	Organisme national de recherche - SHS	Nb/c*	
		ONR-B	Organisme national de recherche - SVM	Nb/c	
		ECO-A	Ecole d'ingénieurs - SHS	Nb/c	
		ECO-B	Ecole d'ingénieurs - SVM	Nb/c	
		UNI-A	Université ou université / CNRS - SHS	Nb/c	
		UNI-B	Université ou université / CNRS - SVM	Nb/c	
	Acteurs du TSR	COG	Entité engagée dans des activités- prestations- de type cognitif	Nb/c	
		CIT	Entité liée à un engagement citoyen et un 'groupe concerné'.	Nb/c	
		PRO	Association ou groupement de professionnels	Nb/c	
		TER	Institution parapublique de type territorial (collectivité terr.)	Nb/c	
TEC		Entité à compétence technique, professionnelle, parapublic ou coopératif	Nb/c		
Intermédiation	Portage	DIS	Distribué entre plusieurs partenaires, souvent articulée à la gouvernance	Oui / non	
		ESR	Partenaire scientifique (en plus de son rôle scientifique)	Oui / non	
		TSRa	Partenaire dédié du TSR	Oui / non	
		TSRb	Partenaire du TSR (mais ayant d'autres rôles dans le projet)	Oui / non	
		X	Non identifiable	Oui / non	
	Dispositif cognitif et organisationnel	ICS	Interactions cognitives symétriques - croisement et intégration des savoirs	Oui / non	
		CCA	Consultation – concertation asymétrique	Oui / non	
		CCC	Collaboration mais savoirs qui restent étanches les uns aux autres	Oui / non	
		X	Informel / non documenté	Oui / non	
	Outils et méthodes	EXF	Explicites - formalisés (ateliers, focus groups, expérimentation...)	Oui / non	
		NSP	Non spécifiés	Oui / non	
	Produits-impacts	Enjeux et finalités	IC	Initiative citoyenne sur une thématique et/ou un territoire (groupe concerné)	Oui / non
			TPP	Transformation de pratiques professionnelles pour la TES	Oui / non
			CIP	Conception d'instruments de politique et actions collective	Oui / non
Savoirs actionnables - Apports à la société		OBS	Observations, recueil de données, production de connaissances citoyennes	Oui / non	
		MPR	Mise au point et développement de méthodes ou de pratiques d'interactions	Oui / non	
		EXP	Expérimentations sociales et territoriales en vraie grandeur avec les acteurs	Oui / non	
Apports scientifiques – dispositif de recherche		THE	Contribution à une théorie par sa mobilisation comme cadre conceptuel du projet	Oui / non	
		MCI	Développement de méthodologies et concepts innovants	Oui / non	
		ASP	Analyse sociologique participative (conditions de travail, liens sociaux...)	Oui / non	
		ODC	Observations et données, nouveaux modes de collecte et validation de données, répertoires, organisation et conservation des données, analyses et diagnostics.	Oui / non	
		TEC	Résultats de type technologique (propriétés de composts ou de technosols...)	Oui / non	

*Nombre et : coordinateur ou pas

- **Le partenariat : H1.** *Les partenariats sont fondés sur des complémentarités stratégiques et cognitives.*
- 5 catégories de partenaires TSR

Entités du TSR de type cognitif (COG) : entités engagées dans des activités de conception et d'accompagnement de projet, d'animation, de médiation, d'intermédiation, d'éducation populaire, de formation, d'expérimentation sociale ou artistique. L'entité réalise des activités et prestations de type cognitif ; elle offre des services dans le cadre d'activités de RP ou d'innovation élargie.

Entités du TSR de type citoyen (CIT) : souvent une association) correspondant à un engagement citoyen dans le cadre d'un 'groupe concerné' par une question d'intérêt collectif. L'activité d'une entité CIT est liée à un territoire ou à un problème particulier.

Entités du TSR de type professionnel (PRO) : association ou groupement de professionnels ou entité de formation liée à une profession.

Entités du TSR de type territorial (TER) : institutions parapubliques de type territorial qui portent une légitimité politique ou administrative lui donnant un pouvoir sur certains aspects de ce territoire (notamment : collectivités locales).

Entités du TSR de type technique (TEC) : entité à compétence technique, professionnelle, de conseil ou de production, de type parapublic ou coopératif

- 3 x 2 catégories de partenaires ESR

Laboratoire lié à un Organisme national de recherche (ONR) finalisée - SHS/SVM

Laboratoire lié à une école d'ingénieurs (en général agronomique) (ECO) - SHS/SVM

Laboratoire lié à une université ou lié à une université et au CNRS (UNI) - SHS/SVM

Les termes laboratoires, entités, partenaires et acteurs sont ici synonymes

On identifie alors 3 types de partenariats

- **La fonction intermédiation : H2.** *La fonction intermédiation est centrale dans les projets et diverse dans ses modalités,*

Cette fonction renvoie à : comment, avec quels dispositifs, méthodes et outils, les collectifs mettent en oeuvre le processus de co-production de connaissances - problématisation, expérimentation, observation, analyses, conclusions, appropriation.

On caractérise l'intermédiation par ses trois composantes :

- L'identité du / des acteurs qui la porte(nt) : le portage (*distribué / ESR / TSR spécifique ou non*),
- Le dispositif cognitif et organisationnel qui l'incarne : *interactions cognitives symétriques / concertation asymétrique / articulation des savoirs qui restent étanches les uns aux autres,*
- Les outils et méthodes qu'elle met en oeuvre : *explicites / non spécifiés.*

On identifie alors 6 types d'intermédiations

- **Les produits et impacts : H3.** *Les produits et impacts des projets, sur plusieurs registres, favorisent l'innovation sociale et élargie ainsi que les transformations,*

Quatre registres de produits-impacts :

- Savoirs actionnables - apports à la société innovants dans leur nature et leur type d'expression
- Apports scientifiques – dispositifs de recherche originaux par leur objet et mode de transmission
- Apports aux entités impliquées : des stratégies renouvelées et ambitieuses en matière de RP
- Apports aux personnes impliquées : expérience et compétences ouvrant de larges perspectives

Remarque : En pratique, l'analyse des dossiers n'a pas permis de traiter les registres relatifs aux produits et impacts concernant les entités et personnes impliquées – évoqués dans les conclusions.

Au total, on caractérise les produits et impact des projets à partir de trois composantes :

- Les enjeux et finalités du projet : *initiative citoyenne / transformation des pratiques professionnelles / conception d'instruments de politique,*
- Les savoirs actionnables - apports du projet à la société : *observations / pratiques d'interactions / expérimentations sociales,*
- Les apports scientifiques - dispositif de recherche du projet: *contribution à une théorie / méthodologies et concepts innovants / analyse sociologique participative / production de données / technologie*

On identifie alors 5 types de produits-impacts

► **La typologie : H4.** Les projets de RP du programme CO3 se répartissent en types spécifiques, qui conjuguent les typologies sur les dimensions partenariat, intermédiation et produits-impacts.

Typologie construite sur 2 axes :

- Catégories d'initiatives – en termes de logique qui sous-tend le projet

6. Initiatives citoyenne (groupes concernés),
7. Initiatives de professionnels (changement des pratiques - domaines agriculture, alimentation),
8. Initiatives de chercheurs (recherche socio-économiques finalisées)

- Registres de production de connaissance

- A. Observation – diagnostic (à des fins de plaidoyer)
- B. Concepts et méthodes (pour les actions et politiques relatives aux transitions)
- C. Territorial (expérimentations dans un cadre territorial)

Au total : cinq types de projets – 1A, 1C, 2B, 2C, 3B. C'est la « typologie complète ».

Tableau 1- Les 5 types de projets : catégories d'initiatives x registres de production de connaissances

Registre de production de connaissance Initiative	A Observation diagnostic	B Concepts- méthodes	C Territorial	TOT
1 – citoyens/groupes concernés	1A		1C	TOT 1
2 - professionnels		2B	2C	TOT 2
3 - chercheurs		3B		TOT 3
TOT	TOT A	TOT B	TOT C	TOT

Les 19 projets analysés (consolidés financés) se répartissent de la manière suivante :

Type	1A	1C	2B	2C	3B	5 types
Nb. de projets	3	3	5	2	6	19 projets consolidés financés
Nb. de projets	55	31	58	17	76	237 projets reçus / déposés ³

► **La typologie synthétique : les trois types canoniques de projets de RP** (qui recouvre les catégories d'initiative)

I - expérimentation sociale et territoriale (1A, 1C) (initiative citoyens)

II- élaboration de nouvelles pratiques professionnelles (2B, 2C) (initiative professionnels)

III - conception d'instruments d'action collective (3B) (initiative chercheurs)

Type	I	II	III	3 types canoniques
Nb. de projets	6	7	6	19 projets consolidés financés
Nb. de projets	86	75	76	237 projets reçus / déposés

Les types I et III diffèrent en tous points – en particulier en matière de registre de production de connaissances ; le type II emprunte des caractéristiques à l'un et à l'autre type, y compris sur le registre de production de connaissances.

On met en évidence ci-après la différenciation entre les 2 types canoniques opposés que sont le I et le III.

Finalités – objectifs

Tableau 2 – Différenciation entre les types canoniques I et III sur : finalités - objectifs des projets

TYPE CANONIQUE FINALITES, OBJECTIFS	I - Expérimentation sociale et territoriale	III- Conception d'instruments d'action collective
Finalité	Diagnosics, plaidoyer, expérimentations sociales sur une question d'intérêt général, sur un territoire avec les personnes concernées	Mise au point de dispositifs et méthodes innovants pour l'action publique ou collective en matière de TES
Acteur à l'origine du projet	Initiative citoyenne (y compris 'chercheurs citoyens' issus de l'ESR) – 'groupes concernés'	Chercheurs SHS 'chercheurs concernés'

³ Répartition résultant de l'examen des résumés de 70% des projets

Objectif	Pouvoir d'agir de citoyens à travers innovations sociales et mobilisation d'une variété de savoirs	Développer et tester les conditions de mise en œuvre et d'appropriation de dispositifs innovants
Perspective	Intégration d'initiatives, vision système, multi-objectifs, multi-partenaires, avec attention aux questions institutionnelles, de gouvernance, de financement, souvent dans un cadre territorial	Caractère probant et preuve de concept du dispositif testé, référé à des principes et concepts de la littérature scientifique

Partenariat

Tableau 3 – Différentiation entre les types canoniques I et III sur : le partenariat

TYPE CANONIQUE PARTENARIAT	I - Expérimentation sociale et territoriale	III- Conception d'instruments d'action collective
Nombre de partenaires	7,5 partenaires en moyenne	5,8 partenaires en moyenne
Caractéristique du partenariat	ESR : coordination plutôt SHS, partenariat équilibré SHS/SVM TSR : coordination équilibrée COG/CIT, partenariat plutôt COG, avec TER	ESR : coordination et partenariat essentiellement SHS TSR : coordination et partenariat essentiellement COG

Intermédiation

Tableau 4 – Différentiation entre les types canoniques I et III sur : l'intermédiation

TYPE CANONIQUE INTERMEDIATION	I - Expérimentation sociale et territoriale	III- Conception d'instruments d'action collective
Intermédiation	Portage : entité TSR de type COG	Portage : Labo ESR (souvent ONR)- discipline SHS
Fonctionnement du dispositif d'intermédiation	Satisfaisant (tous les cas témoignent d'intégration – croisement des savoirs)	Partiellement satisfaisant (la moitié de cas est de type consultations – concertations asymétriques)

Produits et impacts

Tableau 5– Différentiation entre les types canoniques I et III sur : les registres de produits et d'impacts

TYPE CANONIQUE PRODUITS ET IMPACTS	I - Expérimentation sociale et territoriale	III- Conception d'instruments d'action collective
Aspect transformatif	Direct, par des actions, des innovations concrètement réalisées	Indirect, par des instruments d'action collective mis à disposition
Activité de recherche	Observation, collecte, expérimentation sociale	Théorie, concepts, méthodes
Registre de produits et d'impacts : Savoirs actionnables – apports à la société	<u>Expérimentations</u> sociales et territoriales en vraie grandeur avec les acteurs concernés, visant des transformations de pratiques de production et/ou consommation (<i>biomasse, recyclage, alimentation, élevage...</i>) <u>Observations</u> , recueil de données, production de connaissances citoyennes et plaidoyer sur des sujets pertinents pour la TES conjuguant différentes formes d'expertise, suivi et veille à des fins éducatives, d'alerte	Mise au point et développement de <u>méthodes</u> ou de <u>pratiques</u> , d'interactions entre acteurs ou d'accompagnement, aux échelles individuelle ou interindividuelle, favorisant les comportements pour la TES (<i>systèmes participatifs de garantie, paiements pour services environnementaux, gestion des communs, analyse de santé globale d'une exploitation agricole, accompagnement professionnel...</i>)
Registre de produits et d'impacts : Apports scientifiques Dispositif de recherche*	Développement de <u>méthodologies</u> et concepts <u>innovants</u> pour la TES Résultats de type <u>technologique</u> (<i>propriétés de composts ou de technosols...</i>) <u>Observations et données</u> , nouveaux modes de <u>collecte</u> et validation de données, répertoires, organisation et conservation des données	Développement de <u>méthodologies</u> et concepts <u>innovants</u> pour la TES Contribution à une <u>théorie</u> par sa mobilisation comme cadre conceptuel du projet (<i>économie de la contribution, théorie des communs, théorie des services écologiques</i>)
Impact sur les partenaires	Souvent majeur	Variable, éventuellement limité

*On note un certain recouvrement pour les apports scientifiques entre les 2 types canoniques

Qualité participative et scientifique

Tableau 6 – Différentiation entre les types canoniques I et III sur : qualité participative et scientifique

TYPE CANONIQUE QUALITE PARTICIPATIVE ET SCIENTIFIQUE	I - Expérimentation sociale et territoriale	III- Conception d'instruments d'action collective
Critère participatif (au plan cognitif)	Les partenaires TSR sont des groupes citoyens agissants, porteurs des objectifs et des savoirs pour les observations et expérimentations ; les chercheurs sont en appui et facilitation. L'aspect participatif 'va de soi'.	Les dispositifs, conçus par les chercheurs, sont mis au point, testés et évalués par les utilisateurs, en vue de leur appropriation par ceux-ci. L'aspect participatif est en risque permanent de dissymétrie. Il est souvent problématique.
Critère scientifique (qualité scientifique)	Il consiste en une conceptualisation des expérimentations, leur analyse et évaluation au regard de situations répertoriées dans la littérature. Peut aussi être de caractère technique. L'aspect scientifique est en risque permanent. Il est souvent problématique	Les objectifs et dispositifs à l'origine du projet renvoient à des modèles ou conceptualisations scientifiques. L'aspect scientifique 'va de soi'.

Les conditions du développement et d'incubation des 2 types canoniques de projets

Tableau 7– Différentiation entre les types canoniques I et III sur : les conditions du développement des projets

TYPE CANONIQUE DEVELOPPEMENT DES PROJETS	I - Expérimentation sociale et territoriale	III- Conception d'instruments d'action collective
Incubation du projet	Temps nécessairement très long (souvent plusieurs années) – relations de confiance entre groupes d'acteurs	Temps qui peut être très ou assez court (un an) Assez similaire à un projet de recherche classique qui a besoin d'un 'terrain'
Temporalité et postériorités du projet	Le projet comme dynamique sociale dont la raison d'être est de se développer dans un temps long	Le projet comme opération de recherche dont il s'agit de diffuser les résultats
Capacités et compétences des chercheurs de l'ESR	Nécessité de capacités et compétences additionnelles, notamment différentes des standards de la recherche publique.	Capacités et compétences additionnelles nécessaires, mais qui sont dans le prolongement des standards de la recherche publique.

Résultat-clé #1 : *Le croisement des typologies concernant le partenariat, l'intermédiation et les résultats-impacts, permet de mettre en évidence la co-existence, dans CO3, de 3 types canoniques de projets : (I) expérimentation sociale et territoriale, (II) élaboration de nouvelles pratiques professionnelles et (III) conception d'instruments d'action collective. Ces types canoniques sont profondément différents au regard de l'ensemble des paramètres qui définissent un projet de recherche participative.*

2. Le positionnement des types de projet dans le programme - analyses effectuées à partir des 244 projets reçus (consolidés et émergents).

H5. *Sur l'ensemble des projets reçus / déposés, les différentielles, selon le type de projet, de proportion de consolidés vs émergents reçus, de financés vs non-financés, de noté A-B vs C-D - révèlent des spécificités des types de projets au regard du programme tel que défini par son AAP.*

Méthodologie

Il est nécessaire ici de connaître le type de projet des 237 projets reçus / déposés dans le cadre CO3. La méthode employée consiste à identifier ce type à la lecture du résumé d'un projet, compte tenu du fait que chacun des 5

types est très ‘marqué’. Cette opération a été réalisée, de manière aléatoire, pour 167 des 237 projets, soit 70 % du total. Les proportions identifiées pour chaque type ont alors été extrapolée sur la totalité des projets.

On établit ensuite 5 sous-ensembles de projets : les consolidés financés, consolidé non financés notés A ou B, consolidé non financés notés C ou D, les émergents financés, les émergents non financés.

A partir de là, des indicateurs de profils et des indices de spécialisations ont été calculés qui permettent d’analyser les spécificités des types de projets au regard de ces 5 sous-ensembles et donc au programme tel que défini par son AAP.

► **Quels sont les types de projets reçus / déposés ? (consolidés et émergents)**

Total de projets consolidés reçus : 116. Total de projets émergents reçus : 121

Tableau 8 – Part des projets par type dans le total reçu consolidés - émergents

Registre de production de connaissance Initiative	A Observation diagnostic	B Concepts- méthodes	C Territorial	TOT
1 – citoyens/groupes concernés	22 / 24		14 / 12	36 / 36
2 - professionnels		27 / 23	8 / 5	35 / 28
3 - chercheurs		29 / 36		29 / 36
TOT	22 / 24	56 / 59	22 / 17	100 / 100

Lecture du tableau : la part (%) des consolidés du type 1A dans le total des consolidés reçus est de 22 % / la part (%) des émergents du type 1A dans le total des émergents reçus est de 24 %.

Type canonique I représente 36 % des consolidés et 36 % des émergents déposés

Type canonique II représente 35 % des consolidés et 28 % des émergents déposés

Type canonique III représente 29 % des consolidés et 36 % des émergents déposés

Répartition presque équilibrée entre projets citoyens, professionnels et chercheurs.

Le registre de production de connaissances ‘concepts-méthodes’ concentre presque 60 % des projets, contre 20 % environ pour chacun des 2 autres (observation et territorial). Ceci traduit le fait que ce registre majoritaire est le plus classique en matière de recherche.

La comparaison consolidés – émergents :

- les professionnels déposent sensiblement plus de consolidés que d’émergents : **projets mûrs pour lesquels le programme a représenté une opportunité,**
- les chercheurs déposent sensiblement plus d’émergents que de consolidés : le programme a semble-t-il été **l’occasion pour de nombreux chercheurs d’une première expérience en RP.**

Le registre **territorial** dépose sensiblement plus de consolidés que d’émergents : **ce sont des projets complexes, qui demandent une longue incubation.** Il est difficile de monter en quelques mois un projet crédible, même au titre de l’émergence.

► **Quels sont les taux de succès selon les types ? (consolidés et émergents)**

Total de projets consolidés financés : 19 (taux de succès 16,4 %).

Total de projets émergents financés : 23 (taux de succès 19,0 %)

Tableau 9 - part des projets par type dans le total financé consolidés - émergents

Registre de production de connaissance Initiative	A Observation diagnostic	B Concepts- méthodes	C Territorial	TOT
1 – citoyens/groupes concernés	16 / 27		16 / 9	32 / 36
2 - professionnels		26 / 30	11 / 4	37 / 34
3 - chercheurs		31 / 30		31 / 30
TOT	16 / 27	57 / 60	27 / 13	100 / 100

Lecture du tableau : la part (%) des consolidés du type 1A dans le total des consolidés financés est de 16 % / la part (%) des émergents du type 1A dans le total des émergents financés est de 27 %.

Type canonique I représente 32 % des consolidés financés et 36 % des émergents financés

Type canonique II représente 37 % des consolidés financés et 34 % des émergents financés

Type canonique III représente 31 % des consolidés financés et 30 % des émergents financés

Tableau 10 – écart du taux de succès par rapport à la moyenne (ratio des parts de projets reçus / financés pour les projets consolidés – émergents)

Registre de production de connaissance	A Observation	B Concepts-	C Territorial	TOT
--	------------------	----------------	------------------	-----

Initiative	diagnostic	méthodes		
1 – citoyens/groupes concernés	73 / 113		114 / 75	89 / 100
2 - professionnels		96 / 130	137 / 80	106 / 121
3 - chercheurs		107 / 83		107 / 83
TOT	73 / 113	102 / 102	123 / 76	100 / 100

Ratio % financés / % reçus (ratio des taux de succès) = écart du taux de succès par rapport à la moyenne

Lecture du tableau : la part de projets consolidés financés pour le type 1A est de 73% de sa part dans les projets reçus (inférieure de 17 % à la moyenne) / la part de projets émergents financés pour le type 1A est de 113 % de sa part dans les projets reçus (supérieure de 13 % à la moyenne)

Aspect catégorie d'initiative :

- En consolidés, les projets citoyens ont un déficit de 11 % de taux de succès, tandis que professionnels et chercheurs sont de 6 % au-dessus de la moyenne,
- En émergents, il y a un contraste entre le **fort taux de succès des projets d'initiative professionnelle** (+ 21 %) et le **faible taux de ceux inspirés par les chercheurs** (-17 %) : les premiers émanent de collectifs déjà constitués et expérimentés ; les seconds correspondent probablement à une première expérience en matière de RP et difficulté à faire apparaître la dimension participative dans ce type de projet.

Aspect registre de production de connaissances :

- Succès des projets en territorial consolidé : projets complexes arrivés à maturité, alors convaincants, tandis qu'en émergent, de tels projets complexes peinent à être crédibles, d'où le faible taux de succès : question de l'incubation nécessairement longue des projets territoriaux.
- S'agissant des projets du registre observation, le faible taux en consolidé pourrait être dû à la difficulté à démontrer le caractère participatif de ce type de projet dès lors qu'il est présenté de manière détaillée.

► **Parmi les consolidés, les évaluations médiocres (notes C/D) concernent-elles certains types plus spécifiquement ?**

Tableau 11 - Projets consolidés : ratio de la part de projets notés C.D à la part des projets reçus (en %)

Registre de production de connaissance initiative	A Observation diagnostic	B Concepts-méthodes	C Territorial	TOT
1 – citoyens/groupes concernés	77		157	108
2 - professionnels		81	0	81
3 - chercheurs		134		134
TOT	77	109	100	100

Lecture du tableau : les projets du type 1A ont un taux de notation C/D (médiocre) de 13 % (100-77) inférieur à la moyenne

- Les projets territoriaux portés par des **citoyens ont un taux de notes médiocres supérieur à la moyenne** (indice 108), ce qui peut s'expliquer par la complexité de ce type de projet et la difficulté à y faire apparaître la dimension scientifique de manière convaincante,
- **Les projets portés par les chercheurs ont un taux de notes médiocres important** (134), ce qui renvoie à une double hypothèse de manque d'expérience d'un certain nombre de chercheurs et de la difficulté des projets sur le registre concepts-méthodes à faire apparaître la dimension participative au niveau d'intégration exigé ;
- A l'inverse, sur ce même registre, **les projets portés par des professionnels s'en tirent mieux** (81-moins de notes médiocres), car ils sont, par construction, plus directement participatifs et, souvent, déjà matures (continuité de relations établies).

Résultat-clé #2 : L'examen des taux de succès et notation des projets des différents types canoniques, en distinguant projets consolidés et émergents, fait ressortir les résultats suivants :

-Type I (expérimentation sociale et territoriale – initiative citoyenne) : incubation nécessairement longue et complexité du montage ; probablement difficultés concernant la dimension scientifique ; des entités TSR 'cognitif' et 'citoyen' ont ici révélé leurs compétences, en lien avec des labos ESR investis dans la longue durée,

-Type II (élaboration de nouvelles pratiques professionnelles – initiative professionnelle) : projets déjà mûrs pour lesquels le programme a représenté une opportunité ; des projets assez classiques pour ce type pouvaient satisfaire aux critères d'où les résultats favorables, mais révélation aussi de projets novateurs,

Type III (construction d'instruments d'action collective – initiative chercheurs) : le programme a été l'occasion d'une première expérience de RP pour de nombreux chercheurs ; probablement difficultés concernant la dimension participative ; des chercheurs et laboratoires des domaines SHS ont ici révélé leurs compétences et créativité.

3. Les acteurs des collectifs de recherche des projets suscités par le programme - analyses effectuées à partir des 119 projets consolidés reçus.

H6. *Le nombre relatif d'acteurs mobilisés par les AAP du programme CO3 selon les catégories d'acteurs, met en évidence celles qui constituent 'l'aile marchante' en matière de RP et celles qui sont au début de leur implication.*

Méthodologie

Dans un premier temps, pour chacun des 19 consolidés financés, on identifie, pour chaque type, le nombre de partenaires de chaque catégorie de partenaire (6 de l'ESR, 5 du TSR), en repérant aussi les coordonnateurs et l'intermédiaire. Pour chaque type de projets, on calcule ainsi son profil de 'partenariat moyen'.

Dans un second temps, on fait l'hypothèse que les 19 financés sont représentatifs en termes de partenariat des 119 consolidés reçus. Alors, connaissant le nombre de projet par type pour l'ensemble des 119 projets consolidés, et le nombre moyen de partenaires par type on calcule – pour chaque type de projets - le nombre absolu de partenaires par catégorie, les coordonnateurs et intermédiaires.

On obtient ainsi le tableau du nombre de partenaires par type de projet et catégorie de partenaire, ce qui permet de faire les analyses voulues.

► Les entités différentes mobilisées

Au moins 600 organisations différentes ont été mobilisées dans les projets suscités par les AAP du programme CO3. Les 2/3 émanent du TSR, soit environ 400 entités - et 1/3 sont des laboratoires de l'ESR, soit environ 200 laboratoires.

- Pour le TSR, les entités TSR de type COG ('cognitif') représentent plus d'1/3 du total (soit 130), les entités TSR de type CIT ('citoyen') et PRO ('professionnels') en représentent 1/5ème (soit 80 chacune) ; les entités TSR de type TER ('collectivités territoriales') et TEC ('entités à caractère technique') sont à un peu plus d'1/10ème (soit 40 entités chacune).
- Pour l'ESR, les laboratoires liés à des organismes de recherche (essentiellement INRAE) représentent près de 2/3 du total (soit 120 laboratoires) et les laboratoires universitaires (y compris associés au CNRS) 1/4 (soit 50 laboratoires).
- Au sein de l'ESR, près des 2/3 des entités (120 labos) appartiennent aux disciplines des SHS, ce qui signifie également que plus d'1/3 – soit 80 labos – sont des disciplines SVM (sciences de la vie et de la matière) : la RP n'est pas l'apanage des disciplines des SHS, même si ces dernières s'y sont impliquées avec un temps d'avance.

► Les entités motrices, qui portent les fonctions intermédiation et coordination

Les porteurs de la fonction intermédiation – qui sont les entités motrices des projets - appartiennent au TSR dans 60 % des projets (soit 140 projets), à l'ESR dans 40 % (soit 100 projets).

- Pour le TSR : 40% sont de la catégorie COG, 30% de la catégorie CIT et 30% de PRO. On note cependant que les entités COG et CIT sont davantage présentes que les entités PRO en intermédiation dans les projets satisfaisants au plan de l'intégration des connaissances.
- Pour l'ESR : 70% sont des laboratoires d'organisme de recherche, en majorité des disciplines des SHS. Le niveau de satisfaction de la fonction intermédiation est alors similaire à celui des entités COG et CIT.

- Il n'y a pas (très peu) de porteurs de l'intermédiation qui soient des entités universitaires ou d'école d'ingénieur des disciplines SVM, des entités TER (collectivités locales) ou TEC (instituts techniques).
- La modalité 'distribuée' de portage de la fonction intégration est associée à un bon niveau de résultat.
- Il apparaît que, dans les projets, la fonction intermédiation est portée par des entités expérimentées et formées pour ce faire : certains laboratoires des organismes de recherche, souvent dans les disciplines des SHS, pour l'ESR ; des entité COG, dont c'est le métier, pour le TSR.

Résultat-clé #3 : On met en évidence le fait que les entités du TSR représentent les 2/3 des acteurs partenaires des projets de CO3 (400 entités différentes) et 2/3 des acteurs moteurs (porteurs de l'intermédiation et de la coordination) (160 entités) ; les entités de type 'cognitif' y sont majoritaires et jouent un rôle central. Très présentes également les entités de type 'citoyen', actives dans le cadre d'un 'groupe concerné' par une question d'intérêt collectif, souvent liée à un territoire.

4. Implications et recommandations

► **Recommandations relatives au programme C03** - faire retour sur les impacts des projets financés, le devenir des non-financés et s'intéresser aux acteurs moteurs des projets consolidés déposés (de l'ESR et du TSR), en ce qu'ils sont porteurs pour leur entité d'une stratégie orientée sur la RP.

► **Recommandations relatives aux programmes de RP en général** – enrichir les AAP par la prise en compte des types canoniques, de l'intermédiation, de l'incubation et des postériorités des projets, ainsi que – point essentiel – de nouvelles modalités du financement du TSR.

► **Recommandations relatives au TSR** – Le programme CO3 met en évidence le rôle du TSR, qui constitue les 2/3 des protagonistes et des acteurs moteurs : le qualificatif de 'continent invisible de la recherche' reste plus que jamais pertinent pour le désigner. L'objectif est de faire advenir le TSR dans l'espace public, comme 3^{ème} pilier du système français de recherche et d'innovation (SFRI) au côté de la recherche publique et de la recherche industrielle, par les actions de connaissance et reconnaissance menées par ses propres membres, l'ESR et les acteurs de la politique de recherche.

Ceci se décline en plusieurs recommandations spécifiques :

- Créer une infrastructure de données du TSR (ID-TSR)
- Approfondir le cas des entités de type 'cognitif'⁴ (*knowledge intensive sociale services* – KISS)
- Que le TSR se dote d'une représentation émanant de ses membres, porte-parole du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics et partie prenante de l'élaboration des actions et politiques concernant le TSR
- Que le TSR, en partenariat avec des organismes de recherche, se dote d'un lieu / plateforme (tiers lieu) dans lequel se proposent et s'échangent des services entre acteurs de la RP
- La mise en place de dispositifs pérennes de financements du TSR transposés de ceux dont bénéficie la recherche industrielle et adaptés à ses spécificités

► **Recommandations sur le développement de la RP en France** - pour une politique de la recherche participative impliquant nécessairement les trois niveaux fonctionnels du système national de recherche (opérateur/recherche, programmation, orientation) et intégrant le TSR comme 3^{ème} pilier de ce système :

- **Recommandations pour les opérateurs publics de recherche**
 - *Organismes publics de recherche* : développer des compétences, des méthodes, des infrastructures pour la RP et le TSR : à l'échelle de chaque organisation ; à l'échelle du collectif des organismes :
 - *Etablissements d'enseignement supérieur (universités, écoles)* : stages, diplômes, formation continue, lien avec les acteurs TSR du territoire
- **Recommandations pour les porteurs – publics et privés - de la fonction programmation**

⁴ Entités engagées dans des activités de conception et d'accompagnement de projet, d'animation, de médiation, d'intermédiation, d'éducation populaire, de formation, d'expérimentation sociale ou artistique. L'entité réalise des activités et prestations de type cognitif ; elle offre des services dans le cadre d'activités de RP ou d'innovation élargie.

- *Agences publiques de financement de la recherche (échelles nationale, régionale, métropolitaines)*
- *Bailleurs de programmes de recherche de statut privé (notamment fondations)*
- *Organismes publics de recherche*

Voir ci-dessus les ‘recommandations relatives aux programmes de RP en général’

- **Recommandations pour les porteurs de la fonction orientation** (*Ministère en charge de la recherche et de l’enseignement supérieur et autres ministères concernés par la recherche et l’innovation*) : mobiliser les opérateurs publics de recherche et les porteurs publics de la fonction programmation pour aller dans le sens des recommandations en faveur de la RP

► **Recommandations pour les chercheurs en science studies et en politiques de recherche et d’innovation** – co-concevoir les infrastructures, approfondir les critères d’évaluation, la fonction intermédiation, l’analyse d’impact, le processus d’incubation et des postériorités.

Très généralement : produire des connaissances sur le TSR, les dispositifs et actions de politique publique pour accompagner son émergence comme 3^{ème} pilier du système français de recherche et d’innovation.

RECOMMANDATIONS

Les résultats des analyses effectuées dans ce rapport sur les projets du programme expérimental CO3 conduisent à un certain nombre de recommandations pour le programme CO3 lui-même, mais aussi pour le développement de la RP en France. Ces recommandations ont vocation à être discutées et approfondies.

Recommandations relatives au programme CO3 - faire retour sur les impacts des projets financés, le devenir des non-financés et faire le bilan des projets consolidés reçus avec les acteurs moteurs – coordonnateurs des projets et les opérateurs de recherche concernés.

Le programme expérimental CO3 avec ses 3 AAP de 2018, 2019 et 2021 a reçu 244 propositions de projets jugées éligibles : 116 pour des projets ‘consolidés’ – dont 20 financés et 65 non-financés noté A ou B, et 221 pour des projets ‘émergents’ – dont 23 financés⁵.

Avec sa thématique large (les transitions agro-écologiques et alimentaires), CO3 a mobilisé une part non négligeable du potentiel national de recherche compétent en matière de RP – tant du côté de l’ESR que du TSR.

On peut alors formuler les recommandations suivantes :

- Identifier des effets des projets financés sur les 4 registres d’impact que sont les apports à la société, à la connaissance scientifique, aux entités et aux personnes impliquées – et réflexions sur les conditions pour obtenir des impacts structurels et à long terme,
- Pour les projets non-financés, savoir dans quelle mesure les projets ont pu se réaliser et comment,
- Pour les projets consolidés reçus, de type 1A, 1C et 2A (projets complexes mettant en jeu des dynamiques sociales et territoriales), réfléchir avec les coordinateurs aux conditions du développement de ce type de projets,
- Faire un bilan du programme avec les responsables des opérateurs de l’ESR concernés – quelques universités, les ONR INRAE et IRD, quelques écoles agronomiques, et aussi des têtes de réseau d’entités du TSR particulièrement impliqués,
- Prendre l’attache des coordinateurs TSR des projets reçus, considérés comme le noyau d’une communauté en émergence (voir ci-après).

Recommandations relatives aux programmes de RP en général – enrichir les AAP de la prise en compte des types canoniques, de l’intermédiation, de l’incubation et des postériorités des projets.

L’expérience du programme CO3 permet de formuler les recommandations suivantes concernant la conception et mise en œuvre de programme de RP :

- Distinguer les types 1A, 1C, 2C (projets complexes mettant en jeu des dynamiques sociales, d’initiatives citoyennes ou professionnelles territoriales) des types 2B, 3B (initiatives de chercheurs ou de professionnels liés à des chercheurs, sur des projets de type recherche socio-économique finalisée) : outre le fait que les enjeux sont différents (ce qui renvoie à la question de l’objectif du programme), les critères d’éligibilité et de sélection doivent être adaptés,
- Enrichir le critère concernant le caractère participatif du projet en demandant une explicitation de la conception et mise en œuvre de la fonction intermédiation, au-delà de la question de la gouvernance du projet ; ce faisant, acter le fait que le dispositif dit ‘tiers-veilleur⁶’ qui a pu avoir une utilité il y a quelques années, au début de la RP en France, n’a plus de pertinence aujourd’hui,

⁵ Le fichier compte 244 enregistrements, mais 7 d’entre eux, dont 3 consolidés, n’ont pu être exploités, faute d’être complets

⁶ Ce dispositif, inséré dans le programme CO3, consiste à choisir pour chaque projet « une personne hors du collectif de recherche, ayant pour mission d’accompagner la mise en œuvre du projet et plus particulièrement le caractère co-construit de chaque étape du projet. » L’examen des projets du programme CO3 montre les malentendus et complexités dont le

- Accorder une attention spécifique à la problématique de l'incubation des projets par des AAP spécifiques pour les projets émergents, à l'image du programme CO3,
- Prévoir, notamment pour les projets de type 1A, 1C et 2A (projets complexes mettant en jeu des dynamiques sociales et territoriales), les modalités de leur 'atterrissage' à l'issue de leur exécution contractuelle – ceci tant pour les populations mobilisées dans le projet que pour les entités et chercheurs impliqués, du TSR comme de l'ESR. C'est la prise en compte des 'postériorités' du projet,
- Améliorer les conditions et modalités de financement des entités du TSR (voir ci-après).

Recommandations relatives au TSR – le faire advenir dans l'espace public comme 3^{ème} pilier du système national de recherche par les actions de connaissance et reconnaissance menées par ses propres membres, l'ESR et les acteurs de la politique de recherche.

Le programme CO3 met en évidence le rôle du TSR, qui constitue les 2/3 des protagonistes : le qualificatif de 'continent invisible de la recherche' reste plus que jamais pertinent pour le désigner.

La recommandation centrale ici est de faire en sorte que ce TSR – dans la variété de ses statuts et champs d'activité⁷ - émerge dans l'espace public et politique comme 3^{ème} pilier du système national de recherche et d'innovation (SFRI), au côté de la recherche publique et de la recherche industrielle. Ceci se décline en plusieurs recommandations spécifiques :

- Créer une infrastructure de données du TSR (ID-TSR) qui aurait pour objet à la fois de rendre visibles et lisibles les acteurs du TSR et leurs projets - et de servir d'espace d'échanges entre eux et avec les acteurs de l'ESR. Avoir une existence au plan statistique est en effet un point de passage obligé pour émerger dans l'espace public et politique en tant que secteur d'activité. Une telle ID-TSR doit résulter des efforts conjoint du TSR lui-même, accompagné d'acteurs de l'ESR compétents, avec le soutien des opérateurs de recherche et du ministère chargé de la recherche. Une telle infrastructure est en outre essentielle pour les stratégies des opérateurs de recherche relatives à la RP, ainsi que celle des acteurs des projets – entités du TSR et laboratoires de l'ESR,
- Approfondir le cas des entités de type 'cognitif'⁸ (*knowledge intensive sociale services* – KISS) qui jouent un rôle majeur au titre du TSR en matière de RP – tant en nombre d'entités concernées qu'en mobilisation de compétences pour l'intermédiation. Ces entités, de statut associatif, coopératif ou autre, au nombre de probablement plusieurs milliers - sont des acteurs de type professionnel, employeurs de personnel qualifié, y compris des docteurs. Cet ensemble d'entités, hétérogènes dans leurs caractéristiques, souvent structurées en réseau d'échelle régionale ou nationale, constitue un volet significatif du potentiel national de recherche et d'innovation. Cette connaissance et reconnaissance pourrait se faire dans le cadre des travaux relatifs à l'ID-TSR et/ou en contactant les coordonnateurs des projets consolidés reçus par le programme CO3 et qui sont de cette catégorie,
- Que le TSR se dote d'une représentation émanant de ses membres, porte-parole du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics et partie prenante de l'élaboration des actions et politiques concernant le TSR (voir ci-après). Cette organisation – spécifiquement concernée par les activités de recherche - devrait être complémentaire d'organisations existantes par exemple concernant l'économie sociale et solidaire ou des réseaux associatifs,
- Que le TSR, en partenariat avec des organismes de recherche, se dote d'un lieu / plateforme (tiers lieu) dans lequel se proposent et s'échangent des services entre acteurs de la RP : capitalisation de méthodes et résultats, accès à des compétences ou des personnes, incubation de projets, dispositif d'accès à des financements, en lien avec l'infrastructure de données,

dispositif est porteur, sans utilité évidente, sauf, pour quelques projets, à ce que ce tiers-veilleur contribue directement à la fonction intermédiation, se substituant de manière ambiguë au porteur de cette fonction, et sorte alors du cadre de sa mission. Cette fonction d'intermédiation, au cœur du projet de RP, doit à l'évidence être pleinement assumée par le collectif de recherche.

⁷ Voir l'encart dans la partie résultats

⁸ Entités engagées dans des activités de conception et d'accompagnement de projet, d'animation, de médiation, d'intermédiation, d'éducation populaire, de formation, d'expérimentation sociale ou artistique. L'entité réalise des activités et prestations de type cognitif ; elle offre des services dans le cadre d'activités de RP ou d'innovation élargie.

- La mise en place de dispositifs pérennes de financements du TSR transposés de ceux dont bénéficie la recherche industrielle et adaptés à ses spécificités (voir ci-après).

Le développement de la RP dépend de la capacité de l'ensemble des acteurs à faire advenir le TSR comme 3^{ème} pilier du SFRI – ce qui passe par un ensemble de mesures de politique publique et par une dynamique du TSR et des acteurs de l'ESR concernés.

Recommandations sur le développement de la RP en France - pour une politique de la recherche participative impliquant les trois niveaux fonctionnels du système national de recherche et intégrant le TSR comme 3^{ème} pilier de ce système.

Nous nous en tiendrons ici à suggérer un cadre général.

Les attendus – la RP comme dimension cognitive des innovations sociales / élargies porteuses des transformations

- Les transformations écologiques et sociales passent notamment par des 'innovations élargies' qui concernent les modes de production et de consommation, les modes de vie et les façons de 'faire société',
- La base cognitive et les expérimentations qui permettent de telles innovations sont élaborée notamment dans le cadre d'activités de recherche participative,
- La politique de recherche et d'innovation, dans ses dimensions nationale, mais aussi régionales et métropolitaines, se doit donc d'avoir un volet concernant la recherche participative.
- Celui-ci consiste intégrer le TSR dans le système national de recherche et d'innovation (SNRI) en déployant le même type de politiques que celles mises en œuvre depuis longtemps pour y intégrer les entreprises – à savoir mettre en œuvre des instruments de financement et des incitations au partenariat avec la recherche publique, ce qui renvoie directement à la définition de la recherche participative.

Le cadre conceptuel : les trois types de recherche – scientifique, industrielle, citoyenne

Tableau A. Recherches scientifiques, recherches industrielles, recherches participatives : trois champs d'action stratégique distincts⁹

	Recherche scientifique Enseignement supérieur et recherche (ESR)	Recherche industrielle Industrie	Recherche citoyenne Tiers secteur de la recherche (TSR)
		En collaboration avec la recherche scientifique : Recherche partenariale	En collaboration avec la recherche scientifique : Recherche participative ou co-recherche
Acteurs	Chercheurs, Laboratoires scientifiques, Organismes de recherche	Chercheurs Laboratoires industriels	Groupes concernés Chercheurs citoyens Laboratoires des entités du TSR
Productions	Connaissances universelles	Savoirs actionnables, Innovation marchande	Savoirs actionnables, Innovation sociale / élargie, Capacitation
Critères d'évaluation	Falsifiabilité, Standards de preuve	Preuve de concept, Efficacité, Appropriabilité	Résolution du problème, Empowerment
Epreuve	Publication Evaluation par les pairs	Brevet, Autorisation de mise sur le marché Mise en œuvre, Passage à l'échelle, Acceptabilité	Adoption locale, Généralisation
Référentiel symbolique	CUDOS mertonien	Marché, efficacité	Bien commun, justice épistémique, Pertinence sociale
Déviance	Fraude, mauvaise conduite, plagiat	Capture réglementaire	Capture de la connaissance, Instrumentalisation, Infox

Le tableau A caractérise les trois types de recherche, les deux premiers faisant de longue date l'objet de politiques publiques. La RP, dans ce cadre, est à la recherche citoyenne ce que la recherche partenariale est à la

⁹ D'après : Joly, Pierre-Benoit, Les formes multiples de la recherche : scientifique, industrielle et citoyenne, Cahiers de l'action 2020 (n°55), pp 47-54

recherche industrielle, à savoir la recherche en collaboration avec la recherche publique, modalité essentielle de qualité et de performance.

Le cadre conceptuel est donc celui de rendre la recherche citoyenne symétrique de la recherche industrielle par rapport à la recherche scientifique : c'est tout l'enjeu d'une politique de la RP - l'enjeu ultime étant que la recherche scientifique soit tout autant source de l'innovation sociale / élargie que de l'innovation industrielle.

Le cadre d'action : les trois niveaux fonctionnels du système national de recherche et d'innovation : les opérateurs de recherche, la fonction programmation, la fonction orientation

Les recommandations pour faire advenir une politique de la RP s'adressent aux acteurs des trois niveaux fonctionnels du système national de recherche, d'enseignement supérieur et d'innovation (SNRI) que sont :

- 1. Le niveau 'opérateurs de recherche¹⁰', qui sont les porteurs de la fonction recherche - établissements qui sont employeurs des membres des collectifs (chercheurs au sens large) des projets de RP : établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles) ; organismes publics de recherche ; organisations du TSR,
- 2. Le niveau 'fonction programmation' - établissements ou organisations en charge de la conception, mise en œuvre et financement de programmes de recherche¹¹, en particulier ceux de RP : agences publiques de financement de la recherche (échelles nationale, régionale, métropolitaines) ; organismes publics de recherche¹² ; bailleurs privés de programmes de recherche (notamment fondations).
- 3. Le niveau de la 'fonction orientation' – qui définit les conditions – cadre du financement et de l'exécution de la recherche (aspects budgétaires et financiers globaux, administratifs, institutionnels) – fonction portée par les responsables politiques et les administrations en charge de la politique de recherche et d'innovation : ministère en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur et autres ministères concernés par la recherche et l'innovation (ministère des finances et ministères techniques), exécutifs régionaux et métropolitains.

Recommandations pour les opérateurs publics de recherche

Organismes publics de recherche : développer des compétences, méthodes et infrastructures pour la RP et le TSR

- A l'échelle de chaque organisation :
 - o Développer les compétences des chercheurs (d'une partie d'entre eux) en matière de RP, y compris, pour certains, des compétences pour des projets de RP de type 1A, 1C et 2C (projets complexes mettant en jeu des dynamiques sociales et territoriales) – ceci pouvant avoir des implications au niveau des recrutements,
 - o Capitaliser et approfondir les méthodes associées à l'intermédiation dans leur domaine scientifique,
 - o Mettre en place des conventions de partenariat avec des collectifs nationaux d'entités du TSR correspondant à leur domaine scientifique concernant notamment des questions de formation, de méthodologie d'intermédiation, de gestion des compétences,
- A l'échelle du collectif des organismes :
 - o Contribuer, en collaboration avec le TSR, à la mise en place des infrastructures nécessaires au développement de la RP, telles que l'infrastructure de données, des tiers-lieux, un dispositif de financement de projets de RP par du mécénat ('fonds de dotation'),

Etablissements d'enseignement supérieur (universités, écoles) : stages, diplômes, formation continue, lien avec les acteurs TSR du territoire

¹⁰ Il existe aussi des opérateurs privés de recherche tels que sont les organisations du TSR, au titre des têtes de réseaux nationaux et regroupements autour d'intérêts communs.

¹¹ On ajouterait le programme-cadre européen si ce rapport ne se limitait pas au cadre national

¹² Ceux-ci ont en effet une double fonction d'opérateur et de programmation, qui doivent être distinguées s'agissant des recommandations ; le financement des laboratoires liés à un organisme de recherche correspond à la fonction programmation, même si ce financement ne passe pas par des appels à projet (la notion de programmation ne préjuge pas des modalités du financement)

- Définir et mettre en place des diplômes ou formations complémentaires préparant à des fonctions – notamment d’intermédiation – au sein de collectifs de RP, ceci à différents niveaux, de la licence au post-doctorat,
- Développer la formation continue pour les acteurs du TSR – et accès à des diplômes, y compris par la procédure VAE (valorisation des acquis de l’expérience),
- Prévoir aux niveau licence et master des stages dans des entités du TSR, sur des projets de RP,
- Favoriser le développement de compétences des enseignants chercheurs en matière de RP (formations, financements d’amorçage de projets),
- Mettre en place, avec les acteurs TSR du territoire, des conventions de partenariat pour faciliter les relations entre les composantes de l’université et le tissu local du TSR.

Recommandations pour les porteurs de la fonction programmation

Agences publiques de financement de la recherche (échelles nationale, régionale, métropolitaines)

Bailleurs de programmes de recherche de statut privé (notamment fondations)

Organismes publics de recherche

- Développer les financements pour des programmes de RP.
- Voir ci-dessus les ‘recommandations relatives aux programmes de RP en général’

Recommandations pour les porteurs de la fonction orientation – mobiliser les opérateurs publics de recherche et les porteurs publics de la fonction programmation pour aller dans le sens des recommandations en faveur de la RP

Ministère en charge de la recherche et de l’enseignement supérieur et autres ministères concernés par la recherche et l’innovation (ministère des finances et ministères techniques)

- Intégrer les recommandations aux opérateurs publics de recherche (organismes et universités) dans leur contrat pluriannuel avec le ministère,
- Intégrer les recommandations aux porteurs publics de la fonction programmation dans leur dans leur contrat pluriannuel avec le ministère,
- Intégrer la RP et les recommandations aux opérateurs et porteurs publics de la fonction programmation dans les grilles d’évaluation du HCERES,
- Adapter les règles du financement du TSR dans les projets de RP (lever la contrainte de l’emploi de CDI pour les associations considérées comme de recherche et permettre la recherche de financements complémentaires par les associations auprès d’autres collectivités publiques),
- Prévoir un programme du PIA (investissements d’avenir) dédié au renforcement des communautés concernées par la RP et aux infrastructures (de données, de financement, de formation, d’expérimentation..) qui leurs sont nécessaires,
- Concevoir et mettre en place les conditions d’un financement pérenne du 3^{ème} pilier du SFRI (la recherche pour l’innovation sociale / élargie), à l’image de ce qui a été fait pour son deuxième pilier (la recherche pour l’innovation industrielle) – adaptation du CIR (crédit d’impôt recherche) notamment,
- Faciliter le processus d’émergence du TSR dans l’espace public (voir ci-dessus les recommandations relatives au TSR.)

Recommandations pour les chercheurs en science studies et en politiques de recherche et d’innovation – co-concevoir les infrastructures, approfondir les critères d’évaluation, la fonction intermédiation, l’analyse d’impact, le processus d’incubation et des postériorités.

Ces communautés de recherche ont un rôle essentiel ; il leur est recommandé de :

- Agir en co-concepteur et méthodologue des infrastructures nécessaires au développement du TSR et de la RP : infrastructure de données, tiers lieux, fonds de dotation,
- Compléter et affiner les critères d’évaluation des projets en distinguant les 2 types canoniques,
- Compléter, affiner et opérationnaliser les analyses d’impact des projets en mettant en évidence les 4 registres d’impacts identifiés (apports à la société, à la science, aux entités, aux personnes impliquées),
- Approfondir la problématique de l’intermédiation en fonction du type de projet, avec une attention à la dimension scientifique,

- Produire des connaissances sur le processus d'incubation des projets de RP et la réalisation de leurs postériorités, au bénéfice des collectifs concernés, des opérateurs et des porteurs des programmes de RP.

LE RAPPORT

Introduction générale

Contexte et objectifs

CO3 (CO-Construction des Connaissances) est un programme de recherche participative financé par l'ADEME, la Fondation de France, la Fondation Agropolis et la Fondation Carasso. Ce programme a donné lieu à 3 appels à projets (AAP) en 2018, 2019 et 2021, ouverts à des projets 'consolidés' et 'émergents', suscitant au total 244 propositions éligibles ; 44 au total ont été financées, 20 de type consolidé (150 k€ sur 3 ans) et 24 de type émergent (20k€ sur 1 an).

Conçu comme expérimental, ce programme donne lieu à des travaux de capitalisation, tant sur l'aspect 'programme' que sur l'aspect 'projet' - travaux qui doivent faire l'objet de publications et d'un colloque fin 2023.

La RP, qui associe dans un même collectif de recherche des chercheurs de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) et des acteurs du tiers secteur de la recherche (TSR) - renvoie en effet à de questions épistémiques, institutionnelles, professionnelles et de politique de recherche qui doivent être traitées, sous peine que celle-ci reste cantonnée à n'être qu'un discours incantatoire ponctué d'initiatives fragmentées et sans portée¹³.

Le présent document est une contribution à l'aspect 'projet' et acteurs des projets de cette capitalisation.

Le tiers secteur de la recherche (TSR) désigne les entités du secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités locales...) et du secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, coopératives, mutuelles, groupements professionnels...).

Vue d'ensemble du rapport

La première partie – à l'échelle du projet de RP – interroge les trois dimensions du 'qui' ? (le partenariat), du 'comment' ? (l'intermédiation) et du 'pourquoi' ? (les produits et impacts) en formulant une hypothèse sur chacune d'elles (H1, H2, H3). Cette caractérisation détaillée des projets conduit à une hypothèse relative à une typologie des projets (H4) [*analyses effectuées à partir des 19 projets consolidés financés*]

La seconde partie examine l'ensemble des projets suscités par le programme CO3 – en en distinguant les types identifiés précédemment : on analyse d'une part leur nombre relatif et leur évaluation (financé/non-financé) et d'autre part les catégories d'acteurs que la préparation de ces projets a mobilisée. Cet examen passe par la formulation de deux hypothèses (H5 et H6) [*analyse effectuée, respectivement, à partir des 244 projets reçus (consolidés et émergents) et des 119 projets consolidés reçus*].

En conclusion, on fait état des implications de ces résultats pour les acteurs des collectifs de recherche (de l'ESR et du TSR), pour les opérateurs de la recherche publique (organismes de recherche et universités), pour les bailleurs et porteurs de programmes de recherche (agences, fondations, organismes de recherche), ainsi que pour les pouvoirs publics en charge de la politique de recherche et d'innovation, aux diverses échelles territoriales.

Les hypothèses

Le rapport est construit autour de questions formulées en termes hypothèses que l'analyse vise à éclairer.

Quatre hypothèses concernant les projets de RP :

- **H1.** Les partenariats des projets sont fondés sur des complémentarités stratégiques et cognitives,
- **H2.** La fonction intermédiation est centrale dans les projets et diverse dans ses modalités,

¹³ Barré R., Jollivet M. Interdisciplinarité et recherche participative : deux régimes de recherche pour la transition écologique et solidaire. Une mise en perspective programmatique. Nat. Sci. Soc. 31, 1, 110-119.

- **H3.** Les produits et impacts des projets, sur plusieurs registres, favorisent l'innovation sociale et élargie ainsi que les transformations,
- **H4.** Les projets de RP du programme CO3 se répartissent en types spécifiques, qui conjuguent les typologies sur les dimensions partenariat, intermédiation et produits-impacts.

Deux hypothèses concernant les rapports des projets au programme :

- **H5.** Sur l'ensemble des projets reçus, les différentielles, par type de projets, de proportion de consolidés vs émergents reçus, financés vs non-financés ou noté A-B vs C-D révèlent des spécificités des types de projets au regard du programme tel que défini par son AAP,
- **H6.** Le nombre relatif d'acteurs mobilisés par les AAP du programme CO3 selon les catégories d'acteurs, met en évidence celles qui constituent 'l'aile marchante' en matière de RP et celles qui sont au début de leur implication.

Le plan du rapport

La partie I : les projets de RP : les hypothèses H1-H3, aboutissant à une typologie des projets (H4)

La partie II : les rapports des projets au programme (hypothèses H5 et H6)

La conclusion présente les implications des résultats de ces analyses pour le développement de la RP.

PARTIE I

Les caractéristiques des projets de RP : quatre hypothèses

Analyse des dossiers des 19 projets consolidés financés

Introduction de la partie I

Objectif

Cette partie I vise à instruire les quatre hypothèses concernant les projets de RP du programme CO3 (les 19 projets consolidés financés) :

- H1. Les partenariats des projets sont fondés sur des complémentarités stratégiques et cognitives,
- H2. La fonction intermédiation est centrale dans les projets et diverse dans ses modalités,
- H3. Les produits et impacts des projets, sur plusieurs registres, favorisent l'innovation sociale et élargie ainsi que les transformations,
- H4. Les projets de RP du programme CO3 se répartissent en types spécifiques, qui conjuguent les typologies sur les dimensions partenariat, intermédiation et produits-impact.

Sources

Cette partie I est basée sur l'analyse des dossiers des 19 projets consolidés financés, pour lesquels nous disposons de l'annexe technique et financière de la proposition, des rapports (intermédiaires et/ou finaux) et, parfois, du rapport du tiers-veilleur. C'est ce que nous appellerons le dossier d'un projet.

Remarque : ces 19 projets financés après sélection, représentent 16 % du total des projets consolidés reçus. La sélection peut donc être qualifiée de très sévère. Analyser ces projets revient donc à caractériser ce que les instances du programme CO3 considèrent comme d'excellents projets au regard de leurs AAP.

Méthodologie

L'analyse des projets est construite autour de l'examen des trois dimensions sur lesquelles ont été construites les hypothèses H1, H2 et H3 – auxquelles est ajoutée l'hypothèse H4 qui concerne la typologie des projets.

Les trois dimensions identifiées qui caractérisent un projet de RP sont : son partenariat, sa fonction intermédiation et ses produits et impacts. Chacune de ces dimensions sera décrite par ses composantes.

L'analyse est réalisée selon une démarche en trois étapes :

1. Par projet : extraction des éléments textuels bruts par dimension : on extrait de chaque dossier les éléments textuels relatifs à chacune des 3 dimensions partenariat, intermédiation, produits-impact ('copier – coller'),

2. Par dimension : classification, codage et analyse (pour chaque projet) : pour chacune des dimensions, on effectue une classification (mise en catégories) et un codage des projets au niveau de ses composantes, ce qui permet une analyse des résultats, présentés au regard des hypothèses formulées, ainsi qu'une typologie des projets sur chaque dimension,

3. Typologie des projets : on réalise une typologie d'ensemble (typologie des projets), basée sur les typologies relatives à chaque dimension.

1. Le partenariat [H1]

Un projet de RP est réalisé par un collectif composé d'acteurs de l'ESR (enseignement supérieur et recherche) et du TSR (tiers secteur de la recherche).

Le TSR, 'continent invisible de la recherche', implique des acteurs qu'on peut caractériser par :

1. Leur espace d'intervention : local, en réseau (tête de réseau ou membre d'une fédération régionale ou nationale) ou en système territorial (collectivité, chambre consulaire...), qui donne une indication de leurs ressources ou leur 'taille' au sens large,
2. La nature des connaissances qu'ils portent : savoirs et savoir-faire techniques (centres techniques, entités parapubliques), expérience professionnelle (agriculteurs...), vécu (en tant que citoyens concernés), savoirs et savoir-faire d'intermédiation (entités dédiées à cette fonction), savoirs et savoir-faire artistiques, de communication et transmission.

La caractérisation en termes d'espace d'intervention renvoie à la notion de stratégie ; celle relative à la nature des connaissances renvoie à la dimension cognitive de l'entité.

1.1. Problématique, questions et hypothèse

La question posée est celle de la caractérisation des acteurs du TSR et de l'ESR impliqués dans les projets et celle de savoir selon quelles configurations de partenariats, parmi toutes les combinaisons possibles. Bref, la question posée est celle du repérage de la variété des registres sur lesquels se fonde la cohérence interne et la complémentarité des partenariats tels qu'ils ont été composés par leurs acteurs.

Hypothèse H1 - Les partenariats des projets sont fondés sur des complémentarités stratégiques et cognitives

► Les différentes configurations possibles de partenariat correspondent chacune à une combinaison de caractéristiques stratégiques et cognitives des acteurs du TSR et de l'ESR, caractéristiques qui sont explicites et qui fondent la cohérence interne du partenariat et celle de ses configurations-type.

Questions :

- Quels acteurs et types d'acteurs du TSR et de l'ESR sont impliqués dans les projets et selon quelles configurations de partenariats ?
- Peut-on identifier des régularités dans les configurations de partenariat ?
- Sur quelles complémentarités ces configurations se fondent-elles ?

Ces complémentarités stratégiques et cognitives pourraient – elles alors permettre d'identifier des configurations-type de partenariat qui contribueraient à une meilleure caractérisation de la RP ?

1.2. Classifications et codages par composante

Les 2 composantes du partenariat :

- Les acteurs de l'ESR (enseignement supérieur et recherche)
- Les acteurs du TSR (tiers secteur de la recherche)

Chaque projet a un coordonnateur ESR et un coordonnateur TSR ; en général, il y a d'autres partenaires ESR et/ou TSR.

Tableau I-1 – Partenariat : classification pour la composante acteurs de l'ESR

CODE		Exemples	
ONR Organisme national de recherche	A	SHS*	Laboratoire lié à un Organisme national de recherche (ONR) finalisée <i>Note</i> : ce laboratoire est en général une UMR (unité mixte de recherche), donc lié également à une université
	B	SVM**	
ECO Ecole d'ingénieurs	A	SHS*	Laboratoire lié à une école d'ingénieurs (en général agronomique)
	B	SVM**	
UNI Université	A	SHS*	Laboratoire lié à une université ou lié à une université et au CNRS
	B	SVM**	

*SHS - sciences humaines et sociales **SVM : sciences de la vie et de la matière

Tableau I-2 – Partenariat : classification pour la composante acteurs du TSR

CODE		Définition de la catégorie		Exemples
COG COGNITIF 'knowledge intensive social services' (KISS)	1	Entité locale (sur un seul site)	Entité du TSR engagée dans des activités d'éducation populaire, de formation, d'accompagnement, d'animation, de médiation, d'intermédiation,	Université populaire et citoyenne, Tiers-lieu, Asso. Halage, la Myne, Atelier paysan, Atelier des jours à venir
	2	Tête de réseau ou membre d'un réseau national	Activités - prestations- de type <u>cognitif</u> L'activité n'est pas nécessairement liée à un territoire particulier et offre des services dans le cadre d'activités de RP ou d'innovation élargie.	CPIE, association TRAME, Solagro
	3	Entité para-universitaire ou labo de recherche associatif ou ESS		Associations de chercheurs, labos citoyens Coopérative des communs, Lab3S, TETRIS, Institut recherche innovation,
CIT CITOYEN	1	Entité locale (sur un seul site)	Entité du TSR (notamment association) correspondant à un <u>engagement citoyen</u> dans le cadre d'un 'groupe concerné'. L'activité d'une entité CIT est liée à un territoire ou à un problème particulier.	Association d'habitants pour jardin partagé, Yeu demain, Epi de mains
	2	Tête de réseau ou membre d'un réseau national		Réseau des AMAP, France-Nature-Environnement, Association inter-rég. agriculture paysanne, Terres de Liens
PRO PROFESSIONNEL	1	Entité locale (un seul site)	Association ou groupement de professionnels, émanant de professionnels ou entité privée de formation professionnelle	Association Eleveurs autrement
	2	Tête de réseau ou membre d'un réseau national		CIVAM, Nature et Progrès, Bâtiments durables, réseau associatif de certification, groupements de producteurs, Triptolème
TER TERRITORIAL			Institution parapublique de type <u>territorial</u> qui porte une légitimité politique ou administrative lui donnant un pouvoir sur certains aspects de ce territoire.	Collectivité territoriale, parc régional
TEC TECHNIQUE			Entité à compétence <u>technique</u> , professionnelle, de conseil ou de production, de type parapublic ou coopératif	Centre technique, CUMA, chambre d'agriculture, société mixte, syndicat professionnel, SCIC Graines équitables, ONF

On code alors les partenaires de chaque projet (voir annexe I.1 Partenariat)

Tableau I-3 - Descriptif des partenaires par catégorie : tris à plat sur l'ensemble des 19 projets

Coordinateur ESR		Coordinateur TSR			Autres partenaires (nb de projets concernés)	
ONR-A	8	COG	8	dont 3 en réseau	ESR	10
ONR-B	4	CIT	4	dont 2 en réseau	COG	12
ECO-A	2	PRO	6	dont 5 en réseau	CIT	8
ECO-B	1	TEC	1		TER	8
UNI-A	3				PRO	4
UNI-B	1				TEC	6
12 ONR (63 %) 4 UNI, 3 ECO 13 labos de disciplines SHS (68 %) 6 labos de disciplines SVM (32 %)		8 entités du TSR de type COG (42 %) 4 entités du TSR de type CIT (21 %) 6 entités du TSR de type PRO (31 %) 10 entités en réseau				

Résultats

Trois projets n'ont que 2 partenaires : 1 ESR et 1 TSR, qui sont les coordinateurs.

Trois projets ont 3 ou 4 partenaires : 1 ou 2 partenaires TSR s'adjoignent aux 2 coordinateurs.

Les coordonnateurs ESR :

- Labo lié à un ONR pour 12 projets (63 % des cas)
- Labo de discipline SHS pour 13 projets (68 % des cas)

Les coordinateurs TSR :

- Entité de type COG pour 8 projets (42 % des cas)
- Entité de type CIT pour 4 projets (21 % des cas)
- Entité de type PRO pour 6 projets (31 % des cas)

Les 'autres partenaires' (non coordinateurs) :

- 10 projets (53 % des cas) ont au moins un 'autre partenaire' ESR en plus du coordinateur ESR,

- 16 projets (85 % des cas) ont au moins un 'autre partenaire' TSR en plus du coordinateur TSR,
- 12 projets (63 % de ces cas) ont au moins un 'autre partenaire' TSR de type COG,
- 8 projets (42 % de ces cas) ont au moins un 'autre partenaire' TSR de type CIT,
- 8 projets (42 % de ces cas) ont au moins un 'autre partenaire' TSR de type TER.

1.3. Typologie des partenariats

Tableau I-4 – Partenariat : typologie

TYPE PARTENARIAT	INTITULÉ	CARACTERISATION PARTENARIAT	PROJETS
T-PART 1 [TER + COG] 7 projets	Expérimentations sociales, recueil et analyse d'informations, en lien avec un territoire	- au moins un partenaire COG, qui peut être le coordinateur TSR ; - au moins un partenaire TER - pas de partenaire PRO - 7,5 partenaires en moyenne	C4, C6, C8, C10, C11, C14, C19,
T-PART 2 [PRO + ONR/ECO] 9 projets	Nouvelles pratiques professionnelles	- au moins un partenaire PRO, qui peut être le coordinateur TSR ; - au moins un partenaire ONR/ ECO - 6 partenaires en moyenne	C2, C5, C7, C9, C12, C13, C16, C17, C18
T-PART 3 [SHS + COG] 3 projets	Co-recherches socio-économiques finalisées	- le coordinateur ESR est SHS ; - le coordinateur TSR est COG ; - il n'y a ni partenaire PRO, ni TER. - 6 partenaires en moyenne	C1, C3, C15

Résultats

On identifie trois types, ou configurations - de partenariats :

- Le type 1 (T-PART 1) : parmi les partenaires issus du TSR : au moins un partenaire de type COG (cognitif), qui peut être l'un des 2 coordinateurs ; au moins un partenaire de type TER (territorial) ; il n'y a pas de partenaire PRO (professionnel).
En résumé : TER + COG (territorial + cognitif) ; pas de PRO (professionnel).
- Le type 2 (T-PART 2) : au moins un partenaire de type PRO (professionnel), qui peut être l'un des 2 coordinateurs ; au moins un partenaire ESR de type ONR (organisme national de recherche)
En résumé : PRO + ONR/ECO (professionnel + organisme national de recherche/école agronomique)
- Le type 3 (T-PART 3) : le coordinateur ESR est de la discipline des SHS ; le coordinateur TSR est de type COG (cognitif) ; il n'y a ni partenaire PRO (professionnel), ni TER (territorial).
En résumé : SHS + COG (ESR de la discipline SHS + cognitif) ; ni PRO (professionnel), ni TER (territorial).

1.4. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse

Hypothèse H1 - Les partenariats des projets sont fondés sur des complémentarités stratégiques et cognitives

Résultats synthétiques :

- Les 2/3 des labos coordinateurs sont liés à un ONR (souvent l'INRAE),
- Les 2/3 les labos coordinateurs sont de la discipline SHS,
- Dans plus de 40 % des cas, le coordonnateur TSR est de type COG ; il est de type PRO dans 30 % des cas, de type CIT dans 20 % des cas,
- Dans plus de la moitié des cas il y a au moins un second partenaire ESR,
- Dans plus de 8 cas sur 10 des cas il y a au moins un second partenaire TSR, qui est dans 2/3 des cas de type COG.

Les configurations qu'on observe pour les partenariats sont de trois types bien caractérisables, avec des catégories de partenaires qui en sont des marqueurs.

Dans le type 1, le partenaire TER signale le territoire d'intervention comme espace stratégique du projet ; dans le type 2, on observe la conjonction des partenaires PRO et ONR / ECO, ce qui renvoie à leurs missions de recherche à finalité économique d'un côté, finalisée de l'autre ; dans le type 3, on observe l'articulation entre partenaires ESR de discipline SHS et partenaires COG, qui sont des acteurs appartenant à des composantes distinctes (ESR – TSR) et mais pour autant proches au plan cognitif.

Au total, on observe des complémentarités stratégiques et cognitives comme fondement des partenariats : ces partenariats ont des configurations variées qui, chacune, exprime une cohérence propre, clairement identifiable.

2. L'intermédiation [H2]

Rappels sur l'intermédiation¹⁴

« Parler d'intermédiation, c'est affirmer que, pour remédier à cette réduction du réel [inhérente à la recherche 'classique'], il faut rouvrir l'espace du débat public en reconnaissant la pluralité des formes de connaissance et la nécessité d'en tenir compte et de les confronter à parité les unes avec les autres ».

« C'est un changement de culture et d'éthique professionnelle et personnelle qu'exige l'intermédiation : il s'agit d'incorporer dans une même approche des postures et des savoirs hétérogènes, dans leur origine comme dans leur finalité. »

« Cela implique un travail spécifique de constitution du collectif – outil et moteur de la démarche. »

« En retour, les partenaires ont à comprendre la démarche scientifique, ses normes et ses limites ».

« Il s'agit d'abord de constituer la problématique, qui est la base du travail à accomplir en commun ».

2.1. Problématique, questions et hypothèse

Faire de la RP implique d'inventer une façon de procéder pour construire une problématique partagée et pour répartir et réaliser les tâches de recherche au sein d'un collectif qui réunit des chercheurs et des acteurs du TSR. Il faut alors composer et prendre en compte la diversité et l'hétérogénéité des compétences et des connaissances des acteurs ce qui nécessite de prendre du temps pour dialoguer et partager, ce qui renvoie à la notion d'apprentissage collectif.

Hypothèse H2 - La fonction intermédiation est centrale dans les projets de RP et diverse dans ses modalités

► Au cœur d'un projet de RP du programme CO3 s'exerce - de manière explicite ou non, par un acteur dédié ou non, chercheur ou acteur du TSR – un ensemble de tâches, avec des dispositifs, des méthodes et des outils divers qui constituent la fonction intermédiation. C'est cet ensemble de tâches qui permet au collectif de produire les connaissances – scientifiques et autres - du projet. La variété des configurations et des modalités de travail possibles pour cette fonction, conduisent à l'hypothèse de l'existence d'une pluralité de types de fonction d'intermédiation.

Questions:

- Comment, par qui et avec quels méthodes et outils, les collectifs entrent dans un processus de production scientifique (problématisation, expérimentation, observation, analyses, conclusions, appropriation).
- Autrement dit : comment est exercée la fonction intermédiation ?

Cette fonction inclut, et va au-delà de celles de gouvernance, d'animation ou de coordination ; elle concerne en outre les relations avec les acteurs externes au collectif (bailleurs, acteurs concernés du territoire...) ce qui conduit à parler des dimensions interne et externe et l'intermédiation.

2.2. Classifications et codages par composante

On caractérise l'intermédiation par ses trois composantes :

- L'identité du ou des acteurs qui la porte(nt) : son portage,
- Le dispositif cognitif et organisationnel qui l'incarne,
- Les outils et méthodes qu'elle met en œuvre.

Tableau I-5 – Intermédiation : classification pour la composante portage de la fonction intermédiation

Code	Descriptif
DIS	Fonction intermédiation explicitement distribuée entre plusieurs partenaires, souvent articulée à la gouvernance
ESR	Partenaire scientifique (en plus de son rôle scientifique)
TSRa	Partenaire dédié du TSR
TSRb	Partenaire du TSR (mais ayant d'autres rôles dans le projet)
X	Non identifiable

¹⁴ Marcel Jollivet, 'L'intermédiation comme promesse de transformation de la recherche', Cahiers de l'action 2020/1 (N° 55), pages 61 à 67

Tableau I-6 – Intermédiation : classification pour la composante dispositif cognitif et organisationnel de l'intermédiation

Code	Descriptif
ICS	Interactions cognitives symétriques pour croisement et intégration des savoirs
CCA	Consultation – concertation asymétrique malgré une certaine dimension intégrative (par exemple : enquête approfondie ou participative)
CCC	Coordination et collaboration à partir de compétences complémentaires pour production et articulation des savoirs qui restent étanches les uns aux autres
X	Informel / non documenté

Remarque 1 : la question de la gouvernance des projets est souvent articulée à celle de l'intermédiation. C'est particulièrement important dans le cas des projets territorialisés, dont la gouvernance constitue souvent un élément constitutif de l'intermédiation.

Remarque 2 : il y a une hiérarchie entre classes : la modalité ICS témoigne d'un accomplissement certain en matière d'intégration des savoirs, alors que les classes CCA et CCC correspondent à une situation moins aboutie sur ce critère.

Tableau I-7 – Intermédiation : classification pour la composante outils et méthodes de l'intermédiation

Code	Descriptif
EXF	Explicites - formalisés (ateliers, focus groups, expérimentation en commun...)
NSP	Non spécifiés

On code alors les composantes de l'intermédiation de chaque projet (voir l'annexe I.2)

Résultats

Descriptif de composantes de l'intermédiation : tris à plat sur l'ensemble des 19 projets

Sur le portage : un acteur de l'ESR porte la fonction intermédiation dans 6 projets (32 %), un acteur du TSR dans 9 projets (47 %) ; cette fonction est distribuée entre plusieurs acteurs dans 4 projets (21 %). En considérant que dans cette configuration, la fonction est répartie pour moitié entre ESR et TSR, on aboutit au résultat selon lequel la fonction intermédiation est portée dans 60 % des cas par un acteur du TSR et dans 40 % par un acteur de l'ESR.

Sur le dispositif cognitif et organisationnel : le type ICS (le plus abouti) apparaît dans 12 projets (63 % des cas), le type CCA dans 5 projets (26 %) et le type CCC dans 2 projets (11 %).

Sur les outils et méthodes : celles-ci sont peu ou pas documentées dans 6 projets (32 %), dont 4 portés dans un acteur de l'ESR.

Tableau I-8 – Intermédiation : tri croisé sur les composantes portage et dispositif cognitif et organisationnel

Dispositif cognitif et organisationnel	ICS	CCA	CCC	Total
Porteur				
ESR	3	2	1	6
TSR	5*	3	1	9
DIS	4	0	0	4
Total	12	5	2	19

*dont 3 TSRa et 2 TSRb

Résultats

Considérant que le Dispositif cognitif et organisationnel le plus abouti en termes participatifs est le type ICS (interactions cognitives symétriques), le tableau fait apparaître que :

- Le portage distribué de la fonction intermédiation est, pour les 4 projets concernés, associé au dispositif cognitif et organisationnel de type ICS, le plus abouti,
- Ce type ICS caractérise 3 des 6 projets portés par un acteur de l'ESR et 5 des 9 projets portés par un acteur du TSR,

- Parmi ces 5 projets de type ICS portés par un acteur du TSR, 3 le sont par une entité dédiée à l'intermédiation, 2 par une entité qui a aussi d'autres rôles dans le projet.

Les acteurs de l'ESR et ceux du TSR font jeu égal en termes de capacité à porter la fonction intermédiation avec des résultats probants (type ICS).

Un autre résultat est qu'une fonction intermédiation distribuée est une modalité performante en termes de recherche participative.

2.3. Typologie de l'intermédiation

Tableau I-9 – Intermédiation : typologie

TYPOLOGIE DE L'INTERMEDIATION				
TYPE INTERMEDIATION		CARACTERISATION DE L'INTERMEDIATION		PROJETS
		portage et dispositif	coordination	
T-INT 1 6 projets <i>(portage ESR)</i>	T-INT 1a 3 projets	Portage ESR Dispositif ICS	Coordonnateur ESR : type organisme national de recherche et discipline SHS pour 2 projets Coordonnateur TSR : type PRO pour 2 projets	C5, C15, C17
	T-INT 1b 3 projets	Portage ESR Dispositif CCA ou CCC	Coordonnateur ESR : type organisme national de recherche et discipline SHS pour 2 projets Coordonnateur TSR : type COG pour 2 projets	C3, C4, C7
T-INT 2 6 projets <i>(portage TSRA)</i>	T-INT 2a 3 projets	Portage TSRA* Dispositif ICS	Coordonnateur TSR : type COG 3 pour 2 projets Coordonnateur ESR : type organisme national de recherche et discipline SHS pour 2 projets	C1, C6, C10
	T-INT 2b 3 projets	Portage TSRA* Dispositif CCA ou CCC	Coordonnateur TSR : type PRO pour 2 projets Coordonnateur ESR : type organisme national de recherche et discipline SHS pour 2 projets	C12, C9, C16
T-INT 3 3 projets <i>(portage TSRb)</i>		Portage TSRb** Dispositif ICS ou CCA	Coordonnateur TSR : type PRO pour 2 projets	C2, C14, C18
T-INT 4 4 projets <i>(portage distribué)</i>		Portage DIS*** Dispositif ICS	Coordonnateur ESR : tous les types apparaissent (ONR, ECO, UNI et SHS, SVM) Coordonnateur TSR 2 de type COG et 2 de type CIT	C8, C11, C13, C19

*entité dédiée ** entité non dédiée *** intermédiation distribué entre partenaires

Pour chaque projet, on fait apparaître le porteur de l'intermédiation et les coordinateurs (ESR et TSR), sachant qu'il y a une proximité entre les fonctions de gouvernance et d'intermédiation. (voir annexe I-2)

Résultats

Configurations associées au dispositif cognitif et organisationnel ICS (12 projets), qui est la situation recherchée :

- 4 projets pour lesquels la fonction intermédiation est distribuée entre plusieurs partenaires (DIS) ; on remarque que la totalité des projets ayant une fonction intermédiation distribuée (DIS) est associée au dispositif cognitif et organisationnel ICS,
- 3 projets dont la fonction intermédiation est portée par l'ESR,
- 3 projets dont la fonction intermédiation est portée par le TSR, l'entité concernée étant dédiée à cette fonction dans le projet (TSRa),
- 2 projets dont la fonction intermédiation est portée par le TSR, l'entité concernée n'étant pas dédiée à cette fonction dans le projet (TSRb),

Configurations associées aux dispositifs cognitif et organisationnel CCA et CCC (7 projets), qui sont des situations d'intermédiation moins abouties : les porteurs de l'intermédiation sont 3 ESR et 4 TSR.

2.4. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse¹⁵

Hypothèse H2 - La fonction intermédiation est centrale dans les projets de RP et diverse dans ses modalités

¹⁵ Pour les projets de type DIS, on considère que les 2 coordinateurs sont concernés. Par ailleurs, on fait l'hypothèse simplificatrice que si le porteur est ESR, il sera de la catégorie du coordinateur ESR – idem pour un porteur TSR. Voir tableau en annexe A1.2.2)

Résultats synthétiques :

- Le portage distribué de la fonction intermédiation correspond à un dispositif cognitif et organisationnel satisfaisant en matière d'intégration des connaissances (4 projets sur 4),
- Sur l'ensemble des 12 projets satisfaisant en matière d'intégration des connaissances :
 - o 7 ont leur intermédiation portée par le TSR : 3 de type COG, 3 de type CIT et 1 de type PRO,
 - o 5 ont leur intermédiation portée par l'ESR, dont 3 labos d'ONR
- Sur les 7 projets ayant des performances moins satisfaisantes en matière d'intégration des connaissances :
 - o 4 ont leur intermédiation portée par le TSR, dont 3 de type PRO,
 - o 3 ont leur intermédiation portée par l'ESR, par des labos d'ONR.

Le portage de la fonction intermédiation est effectué selon une diversité de configurations et de types de porteurs :

La fonction intermédiation apparaît être exercée selon une variété de configurations – distribuée ou portée par un partenaire, ESR ou TSR (dédié ou non), le TSR étant un peu plus souvent porteur que l'ESR.

Le portage de la fonction intermédiation implique des entités préparées pour ce faire :

Pour l'ESR, les labos d'ONR sont le type de porteur de loin le plus fréquent (70 %) ; il n'y a pas de porteur UNI-B ni ECO-B. On sait que les ONR, à commencer par l'INRAE forme de longue date aux fonction d'intermédiaire.

Pour le TSR, les entités COG sont les plus fréquentes (40 %), mais les entités CIT et PRO sont également très présentes, à 30 % chacune ; il n'y a pas de porteur TER, ni TEC. On sait que les entités COG ont pour fonction le portage de l'intermédiation, ce qui est vrai également, dans une large mesure, des entités CIT et PRO.

Les portages les plus satisfaisants en matière d'intégration des connaissances renvoient également à une diversité de configurations et de types de porteurs :

33 % de portage distribué, 25 % de portage par l'ESR, 42 % par le TSR.

Les portages les plus satisfaisants en matière d'intégration des connaissances sont le fait de labos d'ONR et de labos de la discipline SHS d'une part, d'entités du TSR de type COG et CIT, d'autre part. :

Les labos d'ONR représentent 60 % du portage par l'ESR de l'intermédiation dans les projets les plus satisfaisants ; il en va de même des labos de la discipline SHS. Les entités de type COG et CIT représentent ensemble 86 % du portage par le TSR de l'intermédiation dans les projets les plus satisfaisants.

La fonction intermédiation est centrale dans les projets :

Tous les dossiers des projets traitent en détail les dispositions prises pour conjuguer les apports des partenaires, souvent en lien avec la gouvernance – autrement dit, ils définissent leur fonction intermédiation. C'est en effet le critère 'participatif' qui est ici en jeu.

Par ailleurs, comme on vient de le voir, cette fonction est confiée à une entité dont c'est une compétence reconnue, voire dont c'est le métier. Les labos d'ONR d'une part, les entités TSR de type COG d'autre part, ont ici un rôle majeur.

3. Les produits et impacts [H3]

Un projet de RP a pour objet la production de connaissances scientifiques 'actionnables', dans le cadre des objectifs partagés par les membres du collectif, d'un processus et d'une méthodologie explicites. Par ailleurs, les projets de RP ont souvent une dimension transformatrice avec des enjeux de changements des pratiques ou des comportements. Les dimensions appropriation et diffusion des résultats sont donc ici essentielles et peuvent prendre des formes non conventionnelles telles que des performances artistiques.

Mais les projets de RP ont également des produits et impacts sur les entités partenaires du collectif de recherche, ainsi que sur les personnes impliquées dans le projet ; tant pour les acteurs de l'ESR – laboratoires et chercheurs – que du TSR.

3.1. Problématique, questions et hypothèse

Les projets de RP sont ambitieux par nature, visant des résultats en matière de connaissances scientifiques et de savoirs actionnables - apports à la société dans une perspective transformatrice. Ils constituent également un cadre d'apprentissage organisationnel pour les entités qui en composent le partenariat et un contexte privilégié

d'élargissement des compétences et des expériences pour les personnes impliquées – chercheurs ou membres du TSR.

► La question posée est alors d'expliciter ces registres de produits et impacts : (a) connaissances scientifiques, (b) savoirs actionnables - apports à la société, (c) apprentissages organisationnels et (d) montée en compétence des personnes impliquées.

Hypothèse H3 : Les produits et impacts des projets, sur plusieurs registres, favorisent l'innovation sociale et élargie ainsi que les transformations.

Cette hypothèse est déclinée selon chacun de ses 4 registres.

1. Des apports scientifiques – dispositifs de recherche originaux dans leur objet et leur mode de transmission

Un spectre large de disciplines et de caractéristiques de ces connaissances est concerné, avec une diffusion dans divers contextes de publication.

2. Des savoirs actionnables - apports à la société innovants dans leur nature et leur type d'expression

Il s'agit de savoirs et de pratiques visant à favoriser des changements dans les représentations, dans les comportements ou les modèles économiques, ce qui passe par une variété de modalités dont certaines peuvent être très innovantes – dans le champ artistique ou d'évènements participatifs, par exemple.

3. Entités impliquées : des stratégies renouvelées et ambitieuses en matière de RP

La participation d'une entité – de l'ESR comme du TSR – a un projet de RP est de nature à les faire évoluer fortement : la mise en œuvre de la fonction intermédiation conduit à une implication forte des entités et une expérience approfondie d'autres manières de travailler et de produire des connaissances. Des apprentissages collectifs¹⁶ sont à l'œuvre qui induisent un changement des cadres de référence, mais aussi des stratégies. Autrement dit, la fonction intermédiation au cœur d'un collectif de RP, est le moteur d'un collectif apprenant au sens où ses membres prennent conscience de la part de responsabilité qui leur incombe et modifient leurs façons de raisonner et, plus profondément, leurs représentations.

Les conditions sont alors réunies pour le renouvellement de la stratégie de l'entité et l'affichage d'ambitions en matière de RP.

4. Personnes impliquées : expérience et compétences ouvrant de larges perspectives

La participation à un projet de RP est une expérience dans un contexte nouveau et stimulant, amenant à collaborer avec des personnes portant d'autres compétences et d'autres référentiels professionnels. Les ambitions de dialogue et d'interactions sur le plan cognitif portées par la fonction intermédiation constituent pour ses participants une opportunité d'évolution professionnelle, et même personnelle.

Pour les chercheurs, aux différents stades de leur carrière, cela peut représenter une ouverture précieuse. S'agissant des membres du TSR, il s'agit généralement de personnes jeunes – parfois titulaires d'un doctorat – souvent recrutées pour l'occasion. Pour ces personnes, l'implication dans un projet de RP est une opportunité professionnelle importante, en termes de montée en compétences comme de constitution de réseaux. A une échelle plus large, il y a constitution d'un vivier de compétences au sein du TSR, qui constitue la génération montante des futurs porteurs des projets de RP et d'innovation sociale et élargie.

Remarque : En pratique, l'analyse des dossiers n'a pas permis de traiter les registres relatifs aux produits et impacts concernant les entités et personnes impliquées. Ces aspects seront évoqués dans les conclusions.

3.2. Classifications et codages par composante

On caractérise les produits et impact des projets par trois composantes :

- Les enjeux et finalités du projet,
- Les savoirs actionnables - apports du projet à la société.
- Les apports scientifiques - dispositif de recherche.

Tableau I-10 – Produits et impacts : classification pour la composante enjeux et finalités du projet

Code	Descriptif
IC	<u>Initiative citoyenne</u> en matière de TES sur une thématique et/ou un territoire (groupe concerné)
TPP	<u>Transformation de pratiques professionnelles</u> pour la TES

¹⁶ L'apprentissage collectif est un processus collectif permettant la création, l'acquisition et le développement de différents savoirs ou savoir-faire à travers des mécanismes d'interactions qui facilitent la combinaison des connaissances. Argyris, C. et Schön, D.A. (2002/1996). Apprentissage organisationnel. Théorie, méthode, pratique. Paris : DeBoeck Université, 380 p.

CIP	Conception d'instruments de politique pour la TES (pour des politiques et actions publiques ou collectives)
-----	---

Tableau I-11 – Produits et impacts : classification pour la composante savoirs actionnables - apports à société

Code	Descriptif
OBS	Observations, recueil de données, production de connaissances citoyennes et plaidoyer sur des sujets pertinents pour la TES conjuguant différentes formes d'expertise, suivi et veille à des fins éducatives, d'alerte, de prise de conscience et d'action collective (qualité des sols, environnement côtier, produits alimentaires, biodiversité..)
MPR	Mise au point et développement de méthodes ou de pratiques, d'interactions entre acteurs ou d'accompagnement, aux échelles individuelle ou interindividuelle, favorisant les comportements pour la TES (systèmes participatifs de garantie, paiements pour services environnementaux, gestion des communs, analyse de santé globale d'une exploitation agricole, accompagnement professionnel...)
EXP	Expérimentations sociales et territoriales en vraie grandeur avec les acteurs concernés, visant des transformations de pratiques de production et/ou consommation (biomasse, recyclage, alimentation, élevage...)

Tableau I-12 – Produits et impacts: classification pour la composante apports scientifiques – dispositif recherche

Code	Descriptif
THE	Contribution à une théorie par sa mobilisation comme cadre conceptuel du projet (économie de la contribution, théorie des communs, théorie des services écologiques)
MCI	Développement de méthodologies et concepts innovants pour la TES (co-conception, enquête participative, modes de gouvernance et de coordination, outils de la RAP, articulation de différentes formes de savoirs, mobilisation citoyenne, de prospective, santé globale d'une ferme, modèles agro-écologiques)
ASP	Analyse sociologique participative (conditions de travail, liens sociaux, changement des pratiques...)
ODC	Observations et données, nouveaux modes de collecte et validation de données, répertoires, organisation et conservation des données, analyses et diagnostics.
TEC	Résultats de type technologique (propriétés de composts ou de technosols...)

On code alors les partenaires de chaque projet (voir l'annexe I-3)

Descriptif des produits et impacts par catégorie : tris à plat et tris croisés sur l'ensemble des 19 projets

Tableau I-13 – Produits et impacts : tri à plat sur les composantes de la dimension produits et impacts

Enjeux-finalités				Savoirs actionnables - apports à la société				Apports scientifiques - dispositif de recherche					
IC	TPP	CIP	TOT	OBS	MPR	EXP	TOT	THE	MCI	ASP	ODC	TEC	TOT
6	7	6	19	5	9	5	19	4	7	2	4	2	19

Résultats

On observe une répartition équilibrée des projets sur les finalités et une certaine concentration sur les modalités MPR (méthodes et outils de gestion et d'interaction entre acteurs), s'agissant des savoirs actionnables - apports à la société et MCI (méthodes et concepts innovants), s'agissant des apports scientifique – dispositifs de recherche.

Tableau I-14 – Produits et impacts : tri croisé sur les composantes enjeux-finalités et savoirs actionnables – apports à la société

		Savoirs actionnables - apports à la société			
		OBS	MPR	EXP	TOT
Enjeux finalités	IC	3	0	3	6
	TPP	1	4	2	7
	CIP	1	5	0	6
	TOT	5	9	5	19

Tableau I-15 – Produits et impacts : les 3 catégories d'enjeux-finalités sur la composante savoirs actionnables – apports à la société

		Savoirs actionnables - apports à la société		
		OBS	MPR	EXP
Enjeux finalités	1	IC	1	1
	2	TPP	2	
	3	CIP	3	

Résultats

L'enjeu-finalité IC (initiatives citoyennes / groupes concernés) – noté 1 - s'exprime dans les registres savoirs actionnables - apports à la société de type OBS (observations) et EXP (expérimentations) ;

L'enjeu-finalité TPP (transformation des pratiques professionnelles) – noté 2 - s'exprime essentiellement dans le registre savoirs actionnables - apports à la société de type MPR (méthodes et pratiques), un peu dans le registre EXP (expérimentation) ;

L'enjeu-finalité CIP (conception d'instruments de politique) – noté 3 - s'exprime essentiellement dans les registres savoirs actionnables - apports à la société de type MPR (méthodes et pratiques). Les chercheurs sont ici moteurs.

En pratique, les enjeux ont chacun un acteur moteur spécifique :

Enjeu 1 : des citoyens / groupes concernés

Enjeu 2 : des professionnels

Enjeu 3 : des chercheurs

Tableau I-16 – Produits et impacts : tri croisé sur les composantes enjeux-finalités et apports scientifiques – dispositif de recherche

		Apports scientifiques et dispositif recherche					
		THE	MCI	ASP	ODC	TEC	TOT
Enjeux finalités	IC	1	2	1	1	1	6
	TPP	0	3	1	2	1	7
	CIP	3	2	0	1	0	6
	TOT	4	7	2	4	2	19

Résultats

L'enjeu-finalité IC (initiatives citoyennes) s'exprime dans la totalité des registres des apports scientifiques – dispositif de recherche ;

L'enjeu-finalité TPP (transformation des pratiques professionnelles) s'exprime essentiellement dans les registres des apports scientifiques – dispositif de recherche de type MCI (méthodes et concepts innovants) et ODC (observations, données et collecte) ;

L'enjeu-finalité CIP (conception d'instruments de politique) s'exprime essentiellement dans les registres des apports scientifiques – dispositif de recherche de type THE (théorie) et MCI (méthodes et concepts innovants).

Tableau I-17 – Produits et impacts : tri croisé sur les composantes savoirs actionnables – apports à la société et apports scientifiques – dispositif de recherche

		Apports scientifiques - dispositif recherche					
		THE	MCI	ASP	ODC	TEC	TOT
Savoirs actionnables - apports à	OBS	1	0	1	3	0	5
	MPR	3	4	1	1	0	9
	EXP	0	3	0	0	2	5

la société	TOT	3	8	2	4	2	19
------------	-----	---	---	---	---	---	----

Tableau I-18 – Produits et impacts : tri croisé sur les composantes savoirs actionnables – apports à la société et apports scientifiques – dispositif de recherche – les 3 catégories savoirs-recherche

Les 3 catégories savoirs-recherche, notées A, B et C		Apports scientifiques - dispositif recherche				
		THE	MCI	TEC	ODC	ASP
Savoirs actionnables - apports à la société	OBS				A	
	MPR	B				
	EXP		C			

Résultats

La modalité savoirs actionnables - apports à la société de type OBS (observation - diagnostics) – notée A - est liée aux apports scientifiques – dispositif de recherche de type ODC (observations, données, collecte).

La modalité savoirs actionnables - apports à la société de type MPR (Méthodes et pratiques) – notée B - renvoie aux modalités de apports scientifiques – dispositif de recherche de type THE (Théorie) et de type MCI (Méthodologie et concepts innovants) ;

La modalité savoirs actionnables - apports à la société de type EXP (expérimentations) – notée C - est liée aux apports scientifiques – dispositif de recherche de type MCI (Méthodologie et concepts innovants) et TEC (résultats technologiques).

On définit ainsi 3 catégories de savoirs-recherche qui combinent les composantes savoirs actionnables - apports à la société et apports scientifiques – dispositif de recherche :

- Catégorie A : observation et diagnostics (OBS / ODC)
- Catégorie B : concepts et méthodes (MPR / MCI-THE)
- Catégorie C : expérimentation sociales (EXP / MCI-TEC)

Ces trois catégories savoirs-recherche renvoient à des postures et des registres très différents de production de connaissances. Elles requièrent des expériences et des compétences très spécifiques.

Ces trois catégories s'articulent de manière très différenciée aux critères de qualité participative et de qualité scientifique, qui sont centraux dans les AAP.

3.3. Typologie des produits et impacts

Des tableaux I-15 et I-18, on déduit la typologie des produits et impacts, en 5 groupes 1A, 1C, 2B, 2C et 3B.

Les tris croisés et la typologie permettent de mettre en évidence les enjeux-finalités des produits-impacts et leurs correspondances avec les types de savoirs actionnables-apports à la société d'une part et les apports scientifiques-dispositifs de recherche, d'autre part tels que synthétisés dans les catégories A, B et C indiquées ci-dessus. Ces correspondances se présentent selon 5 configurations ou combinaisons, qui sont les 5 types de produits-impacts identifiés.

Tableau I-19 - Produits et impacts : les configurations sur les 3 composantes

Enjeux-finalités	1	2	3
Savoirs actionnables-apports à la société	OBS	EXP	MPR
Apports scientifiques - dispositif de recherche	ODC	TEC	MCI
	A	C	B

(Handwritten annotations: 1C, TPP, CIP, and arrows connecting OBS to ODC, EXP to MCI, and MPR to THE)

Tableau I-20 – Produits et impacts : typologie en 5 groupes 1A, 1C, 2B, 2C, 3B

		Composantes savoirs - recherche			
		Savoirs actionnables Apports à la société	OBS Observations	MPR Méthodes et pratiques	EXP Expérimentations sociales et territoriales
		Apports scientifiques Dispositif de recherche	ODC Observations - collecte	MCI / THE - Méthodes - concepts innovants -Contribution à théorie	MCI / TEC -Méthodes - concepts innovants -Résultats technologiques
			A Observations diagnostics	B Concepts et méthodes	C Expérimentations sociales
Composante	IC Initiatives citoyennes Groupes concernés	1 Groupes concernés	1A C6, C8, C14		1C C10, C11, C19
Enjeux- finalités	TPP Transformation de pratiques professionnelles	2 Pratiques professionnelles		2B C2, C9, C13, C16, C17	2C C7, C18
	CIP Conception d'instruments de politique (chercheurs)	3 Instruments de politique		3B C1, C3, C4, C5, C12, C15	

Résultats

Type de produit-impact 1A (3 projets) : Groupes concernés et initiatives citoyennes (IC) réalisant des observations - diagnostic (OBS) - dans le cadre de dispositifs d'observation – collecte – validation de données (ODC) ;

Type de produit-impact 1C (3 projets) : Groupes concernés et initiatives citoyennes (IC) réalisant des expérimentations (EXP) sociales et territoriales - produisant des méthodologies et concepts innovants (MCI) et des résultats de type technique (TEC) ;

Type de produit-impact 2B (5 projets) : Transformation de pratiques professionnelles (TPP) à travers le développement de méthodes et de pratiques (MPR) et, au plan scientifique, à travers le développement de théories par leur mobilisation comme cadre conceptuel de projets (THE) et de méthodologies et concepts innovants (MCI) ;

Type de produit-impact 2C (2 projets) : Transformation de pratiques professionnelles (TPP) à travers des expérimentations (EXP) techniques et territoriales – en lien avec des travaux sur des méthodologies et concepts innovants (MCI) et des résultats de type technique (TEC) ;

Type de produit-impact 3B (6 projets) : Conception d'instruments de politique (CIP) à travers le développement de méthodes et de pratiques (MPR) et, au plan scientifique, à travers le développement de théories par leur mobilisation comme cadre conceptuel de projets (THE) et de méthodologies et concepts innovants (MCI).

3.4. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse

Hypothèse H3 : *Les produits et impacts des projets, sur plusieurs registres, favorisent l'innovation sociale et élargie ainsi que les transformations.*

Ces résultats montrent la variété des registres des projets en matière de produits et impacts : ils couvrent les 3 catégories d'enjeux-finalités (citoyens, professionnels, conception d'instruments) et les 3 catégories de savoirs-recherche.

Les enjeux-finalités identifiés, relatifs aux initiatives des groupes concernés, aux changements de pratiques professionnelles et à la conception d'instruments de politiques – renvoient très directement aux innovations et transformations liées à la TES.

Les catégories (A, B et C) de savoirs-recherche combinent des savoirs actionnables et des apports scientifiques dans les registres de production de connaissances que sont l'observation, le développement de concepts et méthodes et l'expérimentation sociale. Ces registres de production de connaissances correspondent bien aux fondements cognitifs des innovations sociales et transformations liées à la TES.

4. La typologie des projets [H4]

Les dimensions partenariat, intermédiation et produits-impact se structurent chacune en types bien identifiables, comme le montrent les typologies que nous avons mises en évidence. La question est alors de savoir si ces différentes typologies se conjuguent pour faire apparaître une typologie d'ensemble, à l'échelle du projet.

4.1. Questions et hypothèse

H4. Les projets consolidés financés (du programme CO3) se répartissent en types spécifiques, qui conjuguent les typologies sur leurs dimensions partenariat, intermédiation et impact.

Les composantes sont ici les trois dimensions partenariat, intermédiation et produits-impacts. Chacune a fait l'objet d'une typologie : chaque projet est ainsi codé par son type dans chacune des 3 dimensions. On veut faire une 'typologie des typologies', c'est-à-dire conjuguer les 3 typologies.

4.2. La conjugaison des typologies sur les dimensions partenariat et produits-impacts

4.2.1. Conjugaison en 3 types : la typologie partenariats-enjeux

La typologie des partenariats (T-PART) s'articule bien avec celle de la première composante des produits et impacts (T-IMP) (enjeux-finalités) (tableau I-21).

On note cependant que les projets C4, C12 et C5 sont dans les types 1 et 2 de la typologie partenariat, alors qu'ils sont dans le type 3 de celle correspondant à produits-impacts. Ceci tient à ce que leur partenariat inclut un partenaire TER (pour C4) et un partenaire PRO (pour C12 et C5). Il s'avère en fait que ces partenaires ne sont associés que pour leur apport d'une compétence technique particulière nécessaire au projet, pas pour leur réalité institutionnelle¹⁷.

Il est donc pertinent de se caler sur la composante enjeux-finalités de la dimension produits-impacts, en considérant qu'elle s'articule à la typologie partenariats ajustée pour les raisons de fond indiquées ci-dessus.

Cette typologie en 3 types (code 1, 2, 3) est dénommée « partenariats-enjeux » puisqu'elle conjugue les typologies partenariat et enjeux-finalités (composante 1 de produits-impacts).

Tableau I-21 – Conjugaison des typologies partenariat et produits et impacts – en 3 types : la typologie partenariats-enjeux

DIMENSION PARTENARIATS		DIMENSION PRODUITS - IMPACTS COMPOSANTE ENJEUX-FINALITES **	
T-PART 1 TER+COG Expérimentations sociales, recueil et analyse d'informations, en lien avec un territoire	C6 C8 C10 C11 C14 C19 C4*	C6 C8 C10 C11 C14 C19	T-IMP 1 Groupes concernés et initiatives citoyennes (IC)
T-PART 2 PRO+ ONR/ECO Nouvelles pratiques professionnelles	C2 C7 C9 C16 C17 C18	C2 C7 C9 C16 C17 C18	T-IMP 2 Transformation de pratiques professionnelles (TPP)

¹⁷ C4 travaille sur des échantillons de sol dans une variété de localisations, d'où un partenaire TER ; C12 étudie les paiements pour services environnementaux et leur coût, que des agriculteurs – partenaires PRO - sont à même de calculer ; C5 s'intéresse aux systèmes participatifs de garantie dans lesquels des professionnels – partenaires PRO – jouent un rôle.

	C5* C12*		
T-PART 3 SHS+COG Co-recherches socio-économiques finalisées	C1 C3 C15	C1 C3 C15 C4* C5* C12*	T-IMP 3 Conception d'instruments de politique (CIP)

* projets dont la position a été modifiée ** c'est ce classement des projets que nous retenons pour la suite

4.2.2. Conjugaison en 5 types : la typologie partenariats et produits- impacts

On intègre maintenant les 2 autres composantes de la dimension produits-impacts que sont savoirs actionnables – apports à la société et apports scientifiques – dispositif de recherche.

Or, on a déjà conjugué ces 2 composantes 'savoirs-recherche' en catégories A, B et C (tableau I-18).

En croisant les 3 types (code 1, 2, 3) 'partenariats-enjeux' aux catégories A, B, C 'savoirs-recherche', on obtient 5 types qui correspondent à la conjugaison des dimensions partenariat et produits-impacts. Ce tableau est le même que le tableau I-20, à ceci près que les intitulés-ligne intègrent désormais la typologie des partenariats (tableau I-22).

Tableau I-22 – Conjugaison des typologies partenariat et produits-impacts : la typologie projets (T-PROJET)

TYPOLOGIE PARTENARIAT	TYPOLOGIE PRODUITS - IMPACTS			
	COMPOSANTE ENJEUX-FINALITES	COMPOSANTES SAVOIRS ACTIONNABLES-APPORTS A LA SOCIETE APPORTS SCIENTIFIQUES-DISPOSITIF DE RECHERCHE		
		Observation (OBS)	Méthodes (MPR)	Expérimentation (EXP)
		Observation-collecte (ODC)	Theorie (THE) Methodo-concepts (MCI)	Methodo-concepts (MCI) type <u>technologique</u> (TEC)
		Observations diagnostics A	Concepts et méthodes B	Expérimentations sociales C
T-PART 1 (TER+COG) Expérimentations sociales, recueil- analyse d'informations en lien avec territoire	T-IMP 1 Groupes concernés- init. citoyennes (IC)	1A C6, C8, C14		1C C10, C11, C19
T-PART 2 (PRO + ONR/ECO) Nouvelles pratiques professionnelles	T-IMP 2 Transformation de pratiques profess. (TPP)		2B C2, C9, C13, C16, C17	2C C7, C18
T-PART 3 (SHS + COG) Co-recherches socio-économiques finalisées	T-IMP 3 Conception d'instruments de politique (CIP)		3B C1, C3, C4, C5, C12, C15	

4.3. La conjugaison des typologie partenariat et produits-impacts avec la typologie intermédiation

Incontestablement, la typologie en 6 types de l'intermédiation (tableau I-9) ne s'articule pas sur les 5 types que nous avons identifiés (tableau I-23).

Face à cette situation, nous examinons alors directement les composantes de l'intermédiation (portage et dispositif cognitif et organisationnel) correspondant aux projets classés dans les 5 types (tableau I-20).

Tableau I-23 - L'intermédiation dans le descriptif des 5 types de la typologie partenariat / produits- impacts

TYPES DE PROJET	PROJETS	COMPOSANTES DE L'INTERMEDIATION		CARACTERISTIQUES DE L'INTERMEDIATION**
		Dispositif cognitif et organisationnel	Portage de l'intermédiation*	
T-PROJET 1A	C8	ICS	DIS	Portage TSR (COG / CIT) Dispositif satisfaisant
	C6	ICS	TSRa	
	C14	ICS	TSRb	
T-PROJET 1C	C19	ICS	DIS	Portage plutôt TSR (COG) Dispositif satisfaisant
	C11	ICS	DIS	
	C10	ICS	TSRa	
T-PROJET 2B	C13	ICS	DIS	Portage TSR (PRO) Dispositif inégalement satisfaisant
	C17	ICS	ESR	
	C16	CCA	TSRa	
	C2	CCA	TSRb	
	C9	CCC	TSRa	
T-PROJET 2C	C18	ICS	TSRb	Portage TSR/ESR Dispositif inégalement satisfaisant
	C7	CCC	ESR	
T-PROJET 3B	C5	ICS	ESR	Portage ESR (SHS) Dispositif inégalement satisfaisant
	C15	ICS	ESR	
	C1	ICS	TSRa	
	C3	CCA	ESR	
	C4	CCA	ESR	
	C12	CCA	TSRa	

*Si le portage de l'intermédiation est TSR, on considère qu'il s'agit du coordonnateur TSR, dont on connaît la catégorie (COG, CIT...); idem pour un portage ESR, on considère que le porteur est le coordonnateur ESR. Ceci permet de préciser la catégorie du porteur de l'intermédiation.

**Pour un type de projet, le dispositif d'intermédiation est dit 'satisfaisant' si tous ses projets sont classés ICS (interactions cognitives symétriques); le dispositif d'intermédiation est dit 'inégalement satisfaisant' si la moitié, ou plus, de ses projets est classée CCA (consultation – concertation asymétrique) ou CCC (compétences complémentaires étanches).

Résultats

Il apparaît alors que la configuration de l'intermédiation est spécifique de chacun des 5 types et peut être décrite :

Type 1A : Portage TSR (COG ou CIT) et dispositif satisfaisant (ICS : interactions cognitives symétriques)

Type 1C : Portage plutôt TSR (COG) et dispositif satisfaisant (ICS : interactions cognitives symétriques)

Type 2B : Portage TSR (PRO) et dispositif inégalement satisfaisant (plus de la moitié de CCA : consultations – concertations asymétriques ou CCC : compétences complémentaires étanches)

Type 2C : Portage TSR / ESR et dispositif inégalement satisfaisant (la moitié de CCC : compétences complémentaires étanches)

Type 3B : Portage ESR (SHS) et dispositif inégalement satisfaisant (la moitié de CCA : consultations – concertations asymétriques)

4.4. Typologie des projets – conjugaison des typologies sur les dimensions partenariat, intermédiation et produits - impacts

On enrichit le tableau I-22 en intégrant les caractéristiques de l'intermédiation pour chacun des 5 types, ce qui donne la typologie qui conjugue les 3 dimensions partenariat, intermédiation et produits-impacts (tableau I-24).

C'est le tableau I-22 enrichi des indications relatives à la dimension intermédiation pour chacun des 5 types.

Tableau I-24 – La typologie des projets – conjugaison des typologies sur les dimensions partenariat, intermédiation et produits et impacts – les 5 types

TYPOLOGIE PARTENARIAT (T-PART)	TYPOLOGIE IMPACT			
	COMPOSANTE ENJEUX-FINALITES	COMPOSANTE SAVOIRS ACTIONNABLES-APPORTS A LA SOCIETE		
		Observation (OBS)	Méthodes (MPR)	Expérimentation (EXP)
		COMPOSANTE APPORTS SCIENTIFIQUES-DISPOSITIF RECHERCHE		
		Observation-collecte (ODC)	Theorie (THE) Methodo-concepts (MCI)	Methodo-concepts (MCI) Type technologique (TEC)
T-PART 1 TER+COG Expérimentations sociales, recueil données, lien terr.	Groupes concernés et initiatives citoyennes (IC)	TYPE-PROJET 1A INTERMEDIATION Portage TSR (COG / CIT) Dispositif satisfaisant		TYPE-PROJET 1C INTERMEDIATION Portage plutôt TSR (COG) Dispositif satisfaisant
T-PART 2 PRO + ONR/ECO Nouvelles pratiques professionnelles	Transformation de pratiques professionnelles (TPP)		TYPE-PROJET 2B INTERMEDIATION Portage TSR (PRO) Dispositif inégalement satisfaisant	TYPE-PROJET 2C INTERMEDIATION Portage TSR/ESR Dispositif inégalement satisfaisant
T-PART 3 SHS + COG Co-recherches socio-économiques finalisées	Conception d'instruments de politique (CIP)		TYPE-PROJET 3B INTERMEDIATION Portage ESR (SHS) Dispositif inég. Satisf.	

Tableau I-25 – Présentation discursive des 5 types de projets, avec des exemples

<p>TYPE-PROJET 1. Initiatives citoyennes / groupes concernés pour la TES (par et/ou pour citoyens)</p> <p>TYPE-PROJET 1A – Observations, diagnostic et plaidoyer d'un collectif citoyen en matière de TES (type : groupe concerné par un problème) – intérêt général ; objectifs multiples, vision système <i>Constitution de 'groupe concerné' par une question d'intérêt général - pollution, déchets, alimentation, biodiversité en ville, essence d'arbre à protéger et développer... la question fait l'objet d'étude, d'observation, de répertoires et d'expérimentations dans différents territoires à des fins de diagnostic et de plaidoyer au-delà du cas particulier considéré.</i></p> <p>TYPE-PROJET 1C – Expérimentations sociales pour la mise en œuvre d'un projet collectif contribuant à la TES sur un territoire qui est l'objet même du projet (type : groupe concerné par un territoire) ; objectifs multiples, vision système, dimension urbaine <i>A partir d'initiatives citoyennes, en lien avec des politiques et acteurs publics, sur un territoire, pour et par les acteurs et habitants de ce territoire. Mise en œuvre un projet collectif (jardins partagés sur une friche urbaine, protection et gestion d'un espace) ; intégration sur un territoire plusieurs initiatives : actions publiques et privées, politiques nat. et locales, aspects institutionnels, de gouvernance, de financement</i></p> <p>TYPE-PROJET 2. Transformations dans les pratiques professionnelles pour la TES (par ou pour des professionnels ou acteurs économiques)</p> <p>TYPE-PROJET 2B - Innovations au niveau d'une activité, d'un secteur ou d'un collectif de professionnels (type : professionnel d'un secteur d'activité) <i>Innovations élargies, pouvant impliquer une modification du modèle économique et l'établissement de nouvelles complémentarités avec d'autres activités économiques</i> <i>Activités concernées : agriculture, recyclage, mobilités, déchets, remédiation des sols, semences adaptées, matériaux biodégradables...</i></p> <p>TYPE-PROJET 2C – Innovations au niveau d'un collectif territorialisé ('écosystème') de professionnels (type : professionnels dans un territoire) <i>L'écosystème territorial d'activité est impliqué. Agro-écologie, eau, espaces multi-usages / multi-fonctions, ressources, biodiversité, communs.</i></p> <p>TYPE-PROJET 3. Conception de dispositifs et infrastructures pour la TES (par des chercheurs pour des politiques et de l'action publique ou collective)</p>

TYPE-PROJET 3B - Conception, expérimentation de dispositifs socio-techniques / socio-éducatifs / socio-cognitifs innovants pour la TES (type : chercheurs visant des dispositifs pour politique publique) ; objectif ciblé, recueil de données, indicateurs, concepts, modèles, techniques

Comptabilité patrimoniale, indicateurs, plate-formes virtuelles d'échanges ou de collecte de données, cartographie participative, normes, labels, jeux sérieux de simulation, dispositifs délibératifs,

TYPE-PROJET 3C - Conception et mise en œuvre d'espaces d'incubation de RP, de formation, d'innovations et d'expérimentation pour la TES au service des acteurs d'un territoire (type : dispositif territorialisé)

Tiers-lieu, Living Lab, formation, expérimentation, accès à des ressources, infrastructures d'appui et d'incubation

Remarque : aucun des projets analysés n'appartient à ce type

4.5. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse

H4. Les projets consolidés financés du programme CO3 se répartissent en types spécifiques, qui conjuguent les typologies sur leurs dimensions partenariat, intermédiation et impact.

Les 19 projets consolidés financés du programme CO3 se répartissent donc en 5 types, qui conjuguent leurs dimensions partenariat, intermédiation et produits-impact. Il apparaît que ces types de projet correspondent à des 'univers' différents. Les contrastes sont en effet majeurs entre les types 1A/C et le type 3B - les types 2B/2C représentant une position médiane, en ce qu'ils combinent des caractéristiques des types 1A/C et 3B (le type 2B se rapproche de 3B et le type 2C de 1A/C)

Comme le montre le tableau I-26, les types 1A/C et le type 3B diffèrent profondément sur :

- Leurs finalités, objectifs, produits et impacts et acteurs à l'origine du projet,
- Les caractéristiques des projets – taille et configuration du partenariat, activité de recherche, portage et fonctionnement de l'intermédiation,
- Les critères-clés de la recherche participative : le caractère participatif 'va de soi' (pour le type 1A/C) ou est problématique (pour le type 3B), l'inverse étant vrai pour le critère de qualité scientifique,
- Les conditions de développement des projets en termes d'incubation, de temporalité et de formation des chercheurs.

Tableau I-26 – Le contraste entre les types 1A/C (et 2C) et le type 3B (et 2B) : des ‘univers’ différents

	TYPES 1A et 1C (et 2C) (6 projets) (+2)	TYPE 3B (et 2B) (6 projets) (+5)
LE CONTEXTE ET IMPACT DES PROJETS		
Finalité	Diagnosics, plaidoyer, expérimentations sociales sur une question d'intérêt général, sur un territoire avec les personnes concernées	Mise au point de dispositifs et méthodes innovants pour l'action publique ou collective en matière de TES
Acteur à l'origine du projet	Initiative citoyenne (y compris 'chercheurs citoyens' issus de l'ESR) – 'groupes concernés'	Chercheurs SHS 'chercheurs concernés'
Objectif	Pouvoir d'agir de citoyens à travers des innovations sociales fondées sur la mobilisation d'une variété de savoirs	Développer et tester les conditions de mise en œuvre et d'appropriation de dispositifs et concepts innovants pour la TES
Perspective	Intégration d'initiatives, vision système, multi-objectifs, multi-partenaires, avec attention aux questions institutionnelles, de gouvernance, de financement, souvent dans un cadre territorial	Caractère probant et preuve de concept du dispositif testé, référé à des principes et concepts de la littérature scientifique
Aspect transformatif	Direct, par des actions, des innovations concrètement réalisées	Indirect, par des instruments d'action collective mis à disposition
Impact sur les partenaires	Souvent majeur	Variable, éventuellement limité
LES CARACTERISTIQUES DES PROJETS		
Nombre de partenaires	7,5 partenaires en moyenne	5,8 partenaires en moyenne
Caractéristique du partenariat	<u>ESR</u> : coordination plutôt SHS, partenariat équilibré SHS/SVM <u>TSR</u> : coordination équilibrée COG/CIT, partenariat plutôt COG, avec TER	<u>ESR</u> : coordination et partenariat essentiellement SHS <u>TSR</u> : coordination et partenariat essentiellement COG
Activité de recherche	Observation, collecte, expérimentation sociale	Théorie, concepts, méthodes
Intermédiation	Portage : entité TSR de type COG	Portage : Labo ESR- discipline SHS
LES CRITERES-CLES DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE		
Critère participatif (au plan cognitif)	Les partenaires TSR sont des groupes citoyens agissants, porteurs des objectifs et des savoirs pour les observations et expérimentations ; les chercheurs sont en appui et facilitation. L'aspect participatif 'va de soi'.	Les dispositifs, conçus par les chercheurs, sont mis au point, testés et évalués par les utilisateurs, en vue de leur appropriation par ceux-ci. L'aspect participatif est en risque permanent de dissymétrie. Il est souvent problématique.
Fonctionnement du dispositif d'intermédiation	Satisfaisant (tous les cas témoignent d'intégration – croisement des savoirs)	Partiellement satisfaisant (la moitié de cas est de type consultations – concertations asymétriques)
Critère scientifique (qualité scientifique)	Il consiste en une conceptualisation des expérimentations, leur analyse et évaluation au regard de situations répertoriées dans la littérature. Peut aussi être de caractère technique. L'aspect scientifique est en risque permanent. Il est souvent problématique	Les objectifs et dispositifs à l'origine du projet renvoient à des modèles ou conceptualisations scientifiques. L'aspect scientifique 'va de soi'.
LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT D'UN PROJET		
Incubation du projet	Temps nécessairement très long (souvent plusieurs années) – relations de confiance entre groupes d'acteurs	Temps qui peut être très ou assez court (un an) Assez similaire à un projet de recherche classique qui a besoin d'un 'terrain'
Temporalité et	Le projet comme dynamique sociale dont la	Le projet comme opération de recherche dont il s'agit

posteriorités du projet	raison d'être est de se développer dans un temps long	de diffuser les résultats
Capacités et compétences des chercheurs de l'ESR	Nécessité de capacités et compétences additionnelles, notamment différentes des standards de la recherche publique.	Capacités et compétences additionnelles nécessaires, mais qui sont dans le prolongement des standards de la recherche publique.

Au total, on a des types de projets qui renvoient à des objectifs distincts, qui s'incarnent dans des projets aux caractéristiques différentes, dont les conditions de réussite sont également dissemblables. Ces différences entre les types sont un résultat important, car elles ont des implications majeures pour l'ensemble des acteurs concernés par le développement de la RP (voir la conclusion générale).

PARTIE II

Les rapports des projets au programme – deux hypothèses

Analyse à partir des projets reçus (244 au total dont 119 consolidés)

Introduction de la partie II

Objectif

Cette partie II vise à éclairer les deux hypothèses concernant les rapports des projets au programme :

- **H5.** Sur l'ensemble des projets reçus, les différentielles, par type de projets, de proportion de consolidés vs émergents reçus, financés vs non-financés ou noté A-B vs C-D révèlent des spécificités des types de projets au regard du programme tel que défini par son AAP,
- **H6.** Le nombre relatif d'acteurs mobilisés par les AAP du programme CO3 selon les catégories d'acteurs, met en évidence celles qui constituent 'l'aile marchante' en matière de RP celles qui sont au début de leur implication.

Sources

Cette partie II est basée sur l'analyse des résumés des 244 projets reçus et éligibles dans le cadre des trois AAP du programme CO3 (2018, 2019 et 2021), tel qu'ils figurent dans le fichier complet des projets.

Nous avons travaillé sur un total de 237 projets complètement renseignés¹⁸ : au-delà des 19 Consolidés financés déjà étudiés, il y a 23 Emergents financés, 97 Consolidés non-financés et 98 Emergents non-financés.

Ce fichier contient les éléments suivants que nous allons utiliser¹⁹ :

- L'identifiant ('numéro harmonisé'), commençant par l'année de l'appel à projet (AAP) auquel chaque projet réfère,
- L'acronyme du dossier
- Le résumé de l'annexe technique du dossier,
- La note attribuée par le jury d'évaluation des projets ('COSP')

1. Les différents types de projets au regard du programme [H5]

1.1. Problématique, questions, hypothèse

Ce paragraphe prolonge la partie I en ce qu'il est également une mise en évidence des différences entre les types de projets, mais par une tout autre approche : on examine maintenant, pour l'ensemble des projets reçus, les différentielles de statut émergent / consolidé, de taux de financement et de notation – ceci selon le type de projet.

Compte-tenu de la profonde différence entre les types, se pose en effet la question de savoir la part de chacun d'eux dans les consolidés et les émergents, dans les financés et non-financés et, dans cette dernière catégorie, ceux médiocrement notés (C/D). Ces différences, si elles existent, révéleraient les spécificités des types de projets au regard du programme.

L'enjeu de cette question est celui de la correspondance et de l'adéquation entre les types de projet et les attendus des AAP (critères d'éligibilité et de sélection). La connaissance de cette correspondance permettrait :

- Une meilleure adéquation entre les objectifs d'un programme de RP et les attendus de son AAP (ou équivalent),
- Une meilleure capacité de positionnement des porteurs de projets par rapport aux objectifs et attendus d'un programme de RP.

L'objet de ce paragraphe est de tester et discuter l'hypothèse H5.

Hypothèse H5 - Les différentielles, selon les types de projets, de proportion de projets suscités, en termes de consolidés vs émergents reçus, financés vs non-financés ou noté A-B vs C-D révèlent des spécificités des types de projets au regard du programme tel que défini par son AAP

¹⁸ Le fichier compte 244 enregistrements, mais 7 d'entre eux, dont 3 consolidés, n'ont pu être exploités, faute d'être complets

¹⁹ Ce fichier de gestion contient d'autres informations, notamment financières, de durée du projet, de localisation, de nombre de partenaires, de thématique.

1.2. Méthodologie

On veut comparer la part relative de chacun des 5 types de projets au sein des populations suivantes : les consolidés financés et non-financés, les consolidés non-financés noté A/B, les consolidés non-financés notés C/D, les émergents financés, les émergents non-financés.

Tableau II-1 - Rappel des 5 types de projets

	Savoirs-recherche Savoirs actionnables - apports à la société Apports scientifiques – dispositif de recherche Partenariat - enjeux		A	B	C
			OBSERVATIONS DIAGNOSTICS	CONCEPTS et METHODES	EXPERIMENTATION SOCIALE
			O	M	EXP
1	CITOYENS – GROUPES CONCERNÉS	CGC*	1A		1C
2	PROFESSIONNELS	PRF*		2B	2C
3	CHERCHEURS**	CH		3B	

*nous ne reprenons pas ici les acronymes CIT et PRO, qui désignent des catégories de partenaires, utilisées pour la typologie des partenariats. Les codes 1, 2 et 3 renvoient ici à des catégories de projets, caractérisés par des types de partenariats et d'enjeux – et d'initiative du projet.

** les projets de cette catégorie 'co-recherches socio-économiques finalisées' et 'conception d'instruments de politique' sont, de fait, le plus souvent initiés par des chercheurs de l'ESR

Il convient alors d'identifier le type de chacun des 237 projets suscités par CO3, sachant que ce repérage a déjà été effectué pour 19 d'entre eux, à savoir les consolidés financés.

La méthode employée est d'affecter un type à chaque projet à partir de la lecture du résumé du projet – l'idée étant que les types sont bien spécifiques et les résumés assez précis (en général une page de texte) pour que l'affectation d'un projet à un type soit faisable sans ambiguïté.

Cette affectation a été effectuée pour la totalité des projets financés (consolidés et émergents) et pour les 2/3 des non-financés (consolidés et émergents), ces derniers étant sélectionnés de manière aléatoire. Ceci donne un total de 167 projets affectés à un type après lecture du résumé, soit 70 % du total des projets reçus (voir annexe II.1, tableaux AII.1-1).

Tableau II-2 – Nombre de projets pour chacun des sous-ensembles de projets – nombre total et nombre de ceux ayant donné lieu à affectation d'un type par lecture du résumé

Ensembles de projets	Code	Nombre de projets du programme CO3	Nb de projets ayant donné lieu à lecture de leur résumé	% de projets ayant donné lieu à lecture de leur résumé
Consolidés financés	CF	19	19	100 %
Consolidés non-financés noté A/B	CnF1	65	42	65 %
Consolidés non-financés notés C/D	CnF2	32	23	72 %
Émergents financés	EF	23	23	100 %
Émergents non financés	EnF	98	60	61 %
TOTAL	TOT	237	167	70 %

Il s'agit ensuite de pouvoir comparer les ensembles de projets au regard de leur profil sur les types de projet.

On définit pour ce faire les 10 indicateurs définissant le 'profil-projet' d'un ensemble de projets, qui sont des pourcentages. Ces 10 indicateurs sont répartis en 3 groupes (partenariat, produits-impacts, types) (tableau II-3).

Tableau II-3 – Les indicateurs de profil d'un ensemble de projets ('profils-projet')

INDICATEURS 'PARTENARIAT-ENJEUX'				100
1	% type 1A+ type 1C	'citoyen – groupe concerné'	CGC	
2	% type 2B+type 2C	'professionnel'	PRF	
3	% type 3B	'chercheur'	CH	
INDICATEURS 'SAVOIRS-RECHERCHE'				100
4*	% type 1A+ type 2B+ type 3B	'observation et méthodes'	O&M	
5	% type 1C+ type 2C	'expérimentation sociale et terr.'	EXP	
INDICATEURS DE TYPE DE PROJET				100
6	% type 1A	CGC x O&M	1A	
7	% type 1C	CGC x EXP	1B	
8	% type 2B	PRO x O&M	2A	
9	% type 2C	PRO x EXP	2B	
10	% type 3B	CH x O&M	3B	
				100

*pour simplifier, l'indicateur n° 4 regroupe les catégories savoirs-recherche A et B (observations - et concepts et méthodes), noté O&M.

Un profil-projet d'un ensemble de projets s'interprète en comparaison avec le profil-projet d'un autre ensemble de projets. C'est pourquoi on calcule le ratio des indicateurs des ensembles qu'on veut comparer – qui sont des indices de spécialisation - pour faciliter l'interprétation.

L'interprétation consiste à donner sens aux différences d'un même indicateur entre les deux ensembles. Les comparaisons se feront également par rapport au profil-projet de l'ensemble calculé à partir des 167 projets examinés.

1.3. Les profils-projet de chacun des ensembles de projets étudiés

Les profils-projet sont calculés pour comparer la part des types de projets dans :

- Les consolidés et les émergents reçus,
- Les consolidés financés et non-financés,
- Les consolidés non-financés de note A/B et de note C/D,
- Les émergents financés et non-financés.

Les calculs ont été faits à partir des 167 projets analysés (annexe II-1, tableaux AII.1-2).

1.3.1. Les projets consolidés et les émergents reçus

Tableau II-4 – Profil-projet pour les ensembles consolidés reçus, émergents reçus et total reçus

INDICATEURS	Indicateurs de profil-projets (en % du total des projets de la catégorie considérée)			Indice de spécialisation (en ratio des indicateurs à ceux de TOT reçus)		
	TOT reçus Total reçus	C TOT Consolidés reçus	E TOT Emergents reçus	TOT reçus Total reçus	C TOT Consolidés reçus	E TOT Emergents reçus
Partenariat - enjeux						
1 - CGC	36	36	36	100	100	100
2 - PRF	32	36	28	100	113	88
3 - CH	32	28	36	100	88	113
Savoirs-recherche						
4 - O&M	80	77	83	100	96	104
5 - EXP	20	23	17	100	115	115
Types de projets						
6 - 1A	23	22	24	100	96	104
7 - 1C	13	14	12	100	108	92
8 - 2B	25	27	23	100	108	92
9 - 2C	7	8	5	100	114	71
10 - 3B	32	29	36	100	91	113

Unités : les 10 indicateurs de 'profil-projet', en % du total des projets considérés

Résultats

Indicateurs partenariat-enjeux (indicateurs 1, 2, 3) :

- La répartition de l'ensemble des projets de type CGC est la même pour les consolidés et les émergents,
- les projets type PRF sont plus nombreux en consolidé qu'en émergent,
- les projets plutôt portés par des chercheurs sont plus nombreux en émergent qu'en consolidé.

Indicateurs savoirs-recherche (indicateurs 4, 5) :

- la modalité expérimentation sociale et territoriale ne compte que pour 20 % contre 80 % pour observations – méthodes,
- les projets observations – méthodes sont plus nombreux en émergent,
- les projets expérimentations sociales et territoriales sont plus nombreux consolidé.

Indicateurs type de projet (indicateurs 6 à 10) :

- relative similitude d'ensemble de la part des types de projets entre consolidés et émergents,
- on note cependant une part un peu supérieure de 1C et 2C (expérimentation sociale et territoriale), ainsi que 2B et 2C (professionnel) en consolidé,
- Les projets émergents sont un peu plus nombreux en type 3B : sans partenaires PRO, ni TER, à l'initiative souvent de chercheurs qui peut-être n'ont pas une grande pratique de la recherche participative – on verra qu'il y a pas mal de non-financés dans ce type 3B ; ce sont aussi en moyenne des projets moins complexes à monter et assez proches, dans leur structure, des projets de recherche classiques, ne se prêtant pas toujours à de la recherche participative.

1.3.2 – Les projets consolidés financés et non-financés

Tableau II-5 - Profil-projet pour les ensembles consolidés totaux, financés, non-financés

INDICATEURS	Indicateurs de profil-projets (en % du total des projets de la catégorie considérée)			Indice de spécialisation (en ratio des indicateurs à ceux de C TOT)		
	C TOT Consolidés reçus	C FIN Consolidés financés	C non FIN Consolidés non-financés	C TOT Consolidés reçus	C FIN Consolidés financés	C non FIN Consolidés non-financés
Partenariat - enjeux						
1 - CGC	36	32	37	100	89	103
2 - PRF	36	36	35	100	100	97
3 - CH	28	32	28	100	114	100
Savoirs-recherche						
4 - O&M	77	74	78	100	96	101
5 - EXP	23	26	22	100	113	96
Types de projets						
6 - 1A	21	16	22	100	76	105
7 - 1C	14	16	14	100	114	100
8 - 2B	27	26	28	100	96	104
9 - 2C	8	11	8	100	137	100
10 - 3B	29	31	29	100	107	100

Unités : les 10 indicateurs de 'profil-projet', en % du total des projets considérés

Résultats

Indicateurs partenariat-enjeux (indicateurs 1, 2, 3) :

- les projets type CGC sont moins financés (moindre taux de succès),
- les projets plutôt portés par des chercheurs (type 3) ont un meilleur taux de succès en consolidé,

Indicateurs savoirs-recherche (indicateurs 4, 5) :

- les projets en observations – méthodes ont un moindre taux de succès,
- les projets en expérimentations sociales et territoriales ont un meilleur taux de succès,

Indicateurs type de projet (indicateurs 6 à 10) :

- les consolidés financés sont inférieurs à leur part totale pour le type 1A (taux de succès moindre) – ce type de projet étant assez complexe à monter,
- cette part est en revanche plus élevée pour les types 1C et 2C (territorialisés) et , dans une moindre mesure, le type 3B.

1.3.3. Les projets consolidés non financés de note A/B et de note C/D

Tableau II-6 - Profil-projet pour les ensembles consolidés non-financés, noté A/B et notés C/D

INDICATEURS	Indicateurs de profil-projets (en % du total des projets de la catégorie considérée)			Indice de spécialisation (en ratio des indicateurs à ceux de C FIN)		
	C FIN Consolidés financés	C non-FIN A/B Consolidés non-financés notés A/B	C non FIN C/D Consolidés non-financés noté C/D	C FIN Consolidés financés	C non-FIN A/B Consolidés non-financés notés A/B	C non FIN C/D Consolidés non-financés noté C/D
Partenariat - enjeux						
1 - CGC	32	36	39	100	113	122
2 - PRF	36	43	22	100	119	61
3 - CH	32	21	39	100	65	122
Savoirs-recherche						
4 - O&M	74	79	78	100	107	105
5 - EXP	26	21	22	100	81	84
Types de projets						
6 - 1A	16	26	17	100	162	106
7 - 1C	16	10	22	100	63	138
8 - 2B	26	31	22	100	119	85
9 - 2C	11	12	0	100	109	0
10 - 3B	31	21	39	100	68	126

Unités : les 10 indicateurs de 'profil-projet', en % du total des projets considérés

Résultats

Indicateurs partenariat-enjeux (indicateurs 1, 2, 3) :

- une forte proportion de projets à faible score est de type CGC et CH (mais pas PRO),
- les projets de type PRF qui ne sont pas financés ont souvent des scores honorables (note A/B),
- les projets CH qui ne sont pas financés ont un faible score : l'hypothèse est qu'il s'agit de chercheurs non familiarisés avec la RP.

Indicateurs type de projet (indicateurs 6 à 10) :

- les projets notés médiocrement sont sur-représentés pour le type 1C (projets complexes) et le type 3B, pourtant projets plus simples, mais qui a pu attirer des novices en RP,
- le type 2C (PRO territorial) a peu de notes médiocres, ceci montrant que de tels projets ont été présentés par des équipes aguerries, le montage de ce type de projet nécessitant une certaine expérience,
- les non-financés de type 1A et 2B sont sur-représentés en notes correctes : le potentiel de projets consolidés finançables est donc élevé pour ces 2 types,
- à l'inverse, pour les projets de type 3B, souvent initiés par des chercheurs, les non-financés l'ont été avec des notes médiocres, ce qui indique probablement un déficit de formation pour une nouvelle génération de chercheurs intéressés par le RP.

1.3.4 – Les projets émergents financés et non-financés

Tableau II-7 - Profil-projet pour les ensembles émergents totaux, financés, non-financés

INDICATEURS	Indicateurs de profil-projets (en % du total des projets de la catégorie)			Indice de spécialisation (en ratio des indicateurs à ceux de E TOT)		
	E TOT Emergents reçus	E FIN Emergents financés	E non-FIN Emergents non-financés	E TOT Emergents reçus	E FIN Emergents financés	E non-FIN Emergents non-financés
Partenariat - enjeux						
1 - CGC	36	35	37	100	97	103
2 - PRF	28	35	25	100	125	89
3 - CH	36	30	38	100	83	106
Savoirs-recherche						
4 - O&M	83	87	82	100	105	99
5 - EXP	17	13	18	100	76	106
Types de projets						
6 - 1A	24	27	23	100	113	96
7 - 1C	12	9	13	100	75	108
8 - 2B	23	30	21	100	130	91
9 - 2C	5	4	5	100	80	100
10 - 3B	36	30	38	100	83	106

Unités : les 10 indicateurs de 'profil-projet', en % du total des projets considéré

Résultats

Indicateurs partenariat-enjeux (indicateurs 1, 2, 3) :

- les projets type PRF ont un meilleur taux de succès,
- les projets plutôt portés par des chercheurs ont un moindre taux de succès,

Indicateurs savoirs-recherche (indicateurs 4, 5) :

- les projets en observations – méthodes ont meilleur taux de succès,
- les projets en expérimentations sociales et territoriales ont un moindre taux de succès,

Indicateurs type de projet (indicateurs 6 à 10) :

- dans les projets financés, il y a sur-représentation du type 2B (professionnels) et une sous-représentation du type 3B.

1.4. Une analyse comparative entre projets consolidés et émergents

1.4.1 Les projets consolidés et émergents reçus (en %)

Tableau II-8 – part des projets par type dans le total reçu consolidés - émergents

Registre de production de connaissance Initiative	A Observation diagnostic	B Concepts- méthodes	C Territorial	TOT
1 – citoyens/groupes concernés	22 / 24		14 / 12	36 / 36
2 - professionnels		27 / 23	8 / 5	35 / 28
3 - chercheurs		29 / 36		29 / 36
TOT	22 / 24	56 / 59	22 / 17	100 / 100

*lecture du tableau : la part (%) des consolidés du type 1A dans le total des consolidés reçus est de 22 % ; la part (%) des émergents du type 1A dans le total des émergents financés est de 24 %.

Total de projets consolidés reçus : 116. Total de projets émergents reçus : 121

Répartition presque équilibrée entre projets citoyens, professionnels et chercheurs.

Le registre concepts-méthodes concentre presque 60 % des projets, contre 20 % environ pour chacun des 2 autres. Ce traduit le fait que ce registre majoritaire est le plus classique en matière de recherche.

La comparaison consolidés – émergents :

- les professionnels déposent 25 % de plus de consolidés que d'émergents : projets mûrs pour lesquels le programme a représenté une opportunité,
- les chercheurs 24 % de plus d'émergents que de consolidés : le programme a visiblement été l'occasion pour de nombreux chercheurs de se lancer en RP.

Le registre territorial dépose 23 % de moins d'émergents que de consolidés : ce sont des projets complexes, qui demandent une longue incubation. Il est difficile de monter en quelques mois un projet crédible, même au titre de l'émergence.

1.4.2. Les projets consolidés et émergents financés (en %)

Tableau II-9 - part des projets par type dans le total financé consolidés - émergents

Registre de production de connaissance Initiative	A Observation diagnostic	B Concepts- méthodes	C Territorial	TOT
1 – citoyens/groupes concernés	16 / 27		16 / 9	32 / 36
2 - professionnels		26 / 30	11 / 4	37 / 34
3 - chercheurs		31 / 30		31 / 30
TOT	16 / 27	57 / 60	27 / 13	100 / 100

*lecture du tableau : la part (%) des consolidés du type 1A dans le total des consolidés financés est de 16 % ; la part (%) des émergents du type 1A dans le total des émergents financés est de 27 %.

Total de projets consolidés financés : 19. Total de projets émergents financés : 23

Tableau II-10 – ratio des parts de projets reçus / financés pour projets consolidés - émergents

Registre de production de connaissance Initiative	A Observation diagnostic	B Concepts- méthodes	C Territorial	TOT
1 – citoyens/groupes concernés	73 / 113		114 / 75	89 / 100
2 - professionnels		96 / 130	137 / 80	106 / 121
3 - chercheurs		107 / 83		107 / 83
TOT	73 / 113	102 / 102	123 / 76	100 / 100

Ratio % financés / % reçus (ratio des taux de succès) = écart du taux de succès par rapport à la moyenne

Lecture du tableau : la part de projets consolidés financés pour le type 1A est de 17 % inférieure à sa part dans les projets reçus ; la part de projets émergents financés pour le type 1A est de 13 % supérieure à sa part dans les projets reçus

Projets consolidés :

- les projets citoyens ont un déficit de 11 % de taux de succès, tandis que professionnels et chercheurs sont un peu au-dessus de la moyenne,

Projets émergents :

- Contraste entre le fort taux de succès des projets d'initiative professionnelle (+ 21 %) et le faible taux de ceux inspirés par les chercheurs (-17 %) : les premiers émanent de collectifs déjà constitués et expérimentés ; les seconds correspondent probablement à une première expérience en matière de RP,

Comparaison de la situation entre projets consolidés et émergents :

- On peut faire l'hypothèse qu'un projet territorial consolidé, c'est-à-dire un projet complexe arrivé à maturité, est alors en moyenne convaincant, alors qu'en émergent, de tels projets complexes peinent à être crédibles, voire lisibles. Ceci renverrait alors à la question de l'incubation nécessairement longue des projets territoriaux.
- S'agissant des projets du registre observation, le faible taux en consolidé pourrait être dû à la difficulté à démontrer le caractère participatif de ce type de projet dès lors qu'il est présenté de manière détaillée.

1.4.3. Le cas des projets consolidés notés C/D

Tableau II-11 - Projets consolidés : ratio de la part de projets notés C/D à la part des projets reçus (en %)

Registre de production de connaissance initiative	A Observation diagnostic	B Concepts-méthodes	C Territorial	TOT
1 - citoyens/groupes concernés	77		157	108
2 - professionnels		81	0	81
3 - chercheurs		134		134
TOT	77	109	100	100

Lecture du tableau : les projets du type 1A ont un taux de notation C/D (médiocre) de 13 % inférieur à la moyenne

- Les projets territoriaux portés par des citoyens ont un fort taux de notes très médiocres, ce qui peut s'expliquer par la complexité de ce type de projet et la difficulté à y faire apparaître la dimension scientifique de manière convaincante,
- Les projets portés par les chercheurs ont également un taux de notes très médiocres, ce qui renvoie à une double hypothèse de manque d'expérience d'un certain nombre de chercheurs et de la difficulté des projets sur le registre concepts-méthodes à faire apparaître la dimension participation au niveau d'intégration exigé ; à l'inverse, sur ce même registre, les projets portés par des professionnels s'en tirent mieux, car ils sont, par construction, plus directement participatifs.

1.5. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse

Hypothèse H5 - Les différentielles, selon les types de projets, de proportion de projets suscités, en termes de consolidés vs émergents reçus, financés vs non-financés ou noté A-B vs C-D révèlent des spécificités des types de projets au regard du programme tel que défini par son AAP

- Les projets de catégorie CH ont un bon taux de succès en consolidé, mais pas en émergent : des projets, pas très nombreux, étaient 'mûrs', bien préparés et ont eu un bon taux de succès ; par ailleurs, de nombreux chercheurs – peut-être néophytes en matière de RP - ont proposé des projets (émergents), avec un fort taux d'échec et pas mal de projets médiocrement notés.
- Les projets de catégorie PRF, à l'inverse, étaient nombreux en consolidé, avec un taux de succès dans la moyenne générale, avec pas mal de projets non-financés plutôt bien notés ; les émergents de catégorie PRO, peu nombreux, ont eu un bon taux de succès du fait de l'expérience des équipes,

Les projets de catégorie CGC sont un peu moins financés que la moyenne, avec pas mal de notes assez mauvaises ; on peut penser à une certaine hétérogénéité des porteurs de projet,

- Les projets avec de l'expérimentation sociale et territoriale comptent pour 20 % des projets déposés, pour 23% des consolidés et 26 % des consolidés financés ; ils ne comptent que pour 17 % des émergents et 13 % des émergents financés : il semble que ce type de projet, souvent complexe à monter, nécessite une longue maturation et qu'un projet émergent de ce type était difficile à présenter et à rendre convaincant. Ainsi, on peut faire l'hypothèse qu'ou bien le projet a déjà une longue histoire et il se présente d'emblée comme consolidé, avec un certain succès ; ou bien il n'est pas prêt, se présente comme émergent, mais un tel projet complexe et en devenir a du mal à être convaincant.

2. La population des acteurs mobilisés par le programme CO3 [H6]

2.1. Problématique, questions, hypothèse

Les 3 AAP du programme CO3 entre 2018 et 2021 ont constitué un signal fort et répété à destination de l'ensemble des acteurs de la RP – tant de l'ESR que du TSR. On peut penser que le programme CO3 a mobilisé au fil des années, au titre de l'implication dans un projet proposé à l'un des AAP, une partie significative de ces communautés et a même suscité l'entrée de nouveaux acteurs, qui y ont fait leurs premières armes en matière de RP à travers la préparation d'une réponse à l'un des AAP.

Le cas des acteurs impliqués dans un projet consolidé est particulièrement intéressant, puisqu'il témoigne de leur capacité à être co-concepteur et co-rédacteur d'un dossier exigeant et de leur volonté de s'engager dans un projet de RP pour une période de 3 ans. Autrement dit, pour ces acteurs, la RP fait partie de leur stratégie, tant au plan individuel qu'à celui de l'organisation à laquelle ils appartiennent.

Du point de vue du développement de la RP, le repérage et la connaissance de qui sont ces acteurs est essentiel, d'autant que pour l'ESR et davantage encore pour le TSR, les communautés concernées constituent un véritable 'continent inconnu' de la recherche.

Or, toute politique en faveur de la RP devra passer par la constitution de communautés de pratiques, de réseaux de pairs et de dispositifs de formation – toutes actions qui passent par la connaissance des acteurs concernés.

Hypothèse H6 - Le nombre relatif d'acteurs mobilisés par les AAP du programme CO3 selon les catégories d'acteurs, met en évidence celles qui constituent 'l'aile marchante' en matière de RP et celles qui sont au début de leur implication.

Il s'agit donc d'identifier la catégorie des partenaires impliqués dans les 119 projets²⁰ consolidés suscités par le programme CO3, en s'intéressant également à la catégorie des coordonnateurs.

2.2. Méthodologie

On procède en 2 temps : une analyse du partenariat par type des 19 projets consolidés financés, puis une extension aux 100 consolidés non-financés, compte tenu des types auxquels ils appartiennent – en faisant l'hypothèse de la représentativité des 19 consolidés financés en termes de structure du partenariat par type.

Tableau II-12 - Les catégories d'acteurs de l'ESR (rappel)

ONR Organisme national de recherche	A	SHS*	Laboratoire lié à un Organisme national de recherche (ONR) finalisée <i>Note</i> : ce laboratoire est en général une UMR (unité mixte de recherche), donc lié également à une université
	B	SVM**	
ECO Ecole d'ingénieurs	A	SHS*	Laboratoire lié à une école d'ingénieurs (en général agronomique)
	B	SVM**	
UNI Université	A	SHS*	Laboratoire lié à une université ou lié à une université et au CNRS
	B	SVM**	

*SHS - sciences humaines et sociales **SVM : sciences de la vie et de la matière

Tableau II-13 - Les catégories d'acteurs du TSR (rappel)

COG COGNITIF 'knowledge intensive social services' (KISS)	Entité du TSR engagée dans des activités d'éducation populaire, de formation, d'accompagnement, d'animation, de médiation, d'intermédiation, d'expérimentation sociale ou artistique Activités - et souvent prestations- de type <u>cognitif</u> L'activité d'une entité COG n'est pas liée à un territoire particulier et offre des services dans le cadre d'activités de RP ou d'innovation élargie
CIT CITOYEN	Entité du TSR (notamment association) correspondant à un <u>engagement citoyen</u> dans le cadre d'un 'groupe concerné'. L'activité d'une entité CIT est liée à un territoire ou à un problème particulier
PRO PROFESSIONNEL	Association ou groupement de <u>professionnels</u> , émanant de professionnels ou entité privée de formation professionnelle
TER TERRITORIAL	Institution parapublique de type <u>territorial</u> qui porte une légitimité politique ou administrative lui donnant un pouvoir sur certains aspects de ce territoire.
TEC TECHNIQUE	Entité à compétence <u>technique</u> , professionnelle, de conseil ou de production, de type parapublic ou coopératif

²⁰ On se cale sur le nombre de 119, qui est le nombre de projets effectivement reçus, malgré une information incomplète sur 2 d'entre eux.

Pour les 19 projets consolidés financés, on identifie, pour chaque type, le nombre de partenaires de chaque catégorie, en repérant également qui est coordinateur ou intermédiaire (annexe II-2, tableau AII.2.1).

Ainsi, pour chaque type de projet, on calcule le partenariat de son 'projet moyen', à savoir la fraction de chaque catégorie d'acteur dans son partenariat et sa coordination. Ensuite, connaissant le nombre de projets de chaque type de projet (tableau II-10), on obtient le nombre absolu de partenaires et de coordonnateurs pour les 119 projets.

Tableau II-14 – Nombre de projets consolidés par type de projet

	1A	1C	2B	2C	3B	TOT
Nb projets consolidés totaux	26	17	32	10	34	119
Profil (répartition en %)	22	14	27	8	29	100

On calcule également la part (%) de chaque catégorie sur l'ensemble ESR+TSR et par sous-ensemble ESR et TSR. Les ratio de la part de coordination à la part de partenariat donne la 'spécialisation en coordination' de chaque catégorie d'acteur.

Avertissement : le calcul qui suit est basé sur l'hypothèse de représentativité des 19 projets consolidés financés par rapport à l'ensemble des 119 projets reçus, notamment en termes de partenariat.

2.3. Résultats

Note : on parle de nombre de partenaires (ou d'acteurs ou d'entités) ; il serait plus précis de parler de nombre de partenariats, sachant qu'un même partenaire peut être impliqués dans plusieurs partenariats. On estime que le nombre de partenaires différents est inférieur de 40% au nombre de partenariats²¹.

2.3.1. Sur les 19 projets consolidés financés

Tableau II-15 – Nombre de partenaires par catégorie et type de projet – pour les 19 consolidés financés

En nb de partenaires	1A	1C	2B	2C	3B	TOT	ENSEMBLE	ESR et TSR
Nb projets	3	3	5	2	6	19	%	%
ONR A	1	2	3	2	3	11	9,0	25,0
ONR B	5	1	5		3	14	12,0	32,0
UNI A	2	4	1		5	12	10,0	27,0
UNIB	1		1		1	3	2,5	7,0
ECO A		1				1	1,0	3,0
ECO B		2			1	3	2,5	7,0
Sous-total							36,5	100
CIT	3	4	2	2	4	15	12,5	20,0
COG	4	7	4	2	9	25	21,0	33,0
PRO			9	1	5	15	12,5	20,0
TER	2	3		5	1	11	9,0	14,0
TEC	4		1	2	3	10	8,5	13,0
Sous-total							63,5	100
N part.	22	24	26	14	35	121	100	100
N part. moy	7,3	8,0	5,2	7	5,8	6,7		

Résultats

Note : les termes laboratoires, entités, partenaires et acteurs sont ici synonymes.

En nombre de partenaires, le TSR représente près des 2/3 du total (63,5 %), l'ESR un peu plus d'un tiers.

Au sein de l'ESR, les labos affiliés à un organisme de recherche (ONR), essentiellement l'INRAE, comptent pour 57 % et les labos universitaires, souvent affiliés au CNRS, pour 34 %. On note la faible présence des labos affiliés à une école d'agronomie (10%). Les labos de disciplines SHS comptent pour 55 % du total ESR, avec une place importante pour les labos universitaires de disciplines SHS 27 % du total ESR.

Les labos d'ONR ont une participation relativement équilibrée entre SHS-SVM ; les labos universitaires impliqués sont essentiellement de type SHS.

Au sein du TSR, la catégorie COG (acteurs porteurs d'activités et de prestations intensives en connaissances – *knowledge intensive social services*) représente 33 % du total – soit 21 % de l'ensemble des acteurs TSR et ESR confondus. Cette catégorie mérite une attention spécifique pour qui s'intéresse à la RP.

²¹ Cela signifierait que 40% des entités est partenaire de 3 projets, ce qui est plausible eu égard à la taille de certains laboratoires – qui regroupes plusieurs équipes de recherche, à l'organisation en réseau de nombreuses entités du TSR et au fait qu'un certain nombre a pour mission d'accompagner des projets.

Ensuite, les catégories CIT et PRO représentent chacune 20 % du total du TSR. La catégorie PRO est à un niveau élevé qui mérite d'être remarqué et pris en compte. Les catégories TER et TEC sont à un niveau moindre, mais loin d'être anecdotique (14% et 13 %). Les collectivités territoriales font incontestablement partie du TSR – ce résultat est important.

Tableau II-16 – Nombre de coordinateurs et d'intermédiaires ESR et TSR, par catégorie de partenaires – pour les 19 consolidés financés

En nb d'entités	Coordinateur ESR		Coordinateur TSR		Intermédiaireur*	
	ESR	TSR	ESR	TSR	ESR	TSR
ONR A	8	42			3	38
ONR B	4	21			3	38
UNI A	4	21			1,5	18
UNIB	1	5			0	0
ECO A	1	5			0,5	6
ECO B	1	5			0	0
Sous-total	19	100			8	100
CIT			4	21		
COG			8	42		
PRO			6	32		
TER			0			
TEC			1	5		
Sous-total			19	100	11	100

*si l'intermédiaireur est ESR, alors on suppose que c'est le coordonnateur ESR (idem pour TSR) ; si intermédiaireur 'distribué', alors on suppose que les 2 coordonnateurs sont impliqués

Résultats

En termes de coordination, les labos de discipline SHS des organismes de recherche ont une place majeure, avec 42 % des coordinations ESR, alors qu'ils ne comptent que pour 25 % des partenaires ESR. Ceci est peut-être le résultats des expériences en matière de RP et des formations menées dans ces établissements, notamment dans leurs départements SHS au sens large. Les départements SVM (sciences de la vie et de la matière) des organismes sont en retrait en matière de coordination, à 21 %, alors qu'ils représentent 33% des labos ESR.

Côté TSR, la catégorie COG, tout comme les labos SHS des organismes, est 'spécialisée' en coordination, représentant 42 % du total TSR, contre 33 % en nombre de partenariats ; il en va de même de la catégorie PRO, à un niveau moindre, qui est à 32 % en coordination, contre 20 % en nombre de partenariats. A l'inverse, la catégorie TER n'est jamais coordinatrice, et TEC une fois seulement. Cela donne des indications sur leur positionnement dans les collectifs de recherche.

Le repérage des intermédiaires montre, côté ESR, une concentration encore plus forte sur les labos des organismes de recherche (plus des ¾) et, côté TSR, une concentration aussi forte que pour la coordination (près des ¾) sur COG + PRO.

2.3.2. Sur les 119 projets Consolidés totaux (reçus : financés + non-financés)

Tableau II-17 - Nombre de partenaires et de coordonnateurs par catégorie de partenaires et type de projet – pour les 119 consolidés reçus

NB ENTITÉS partenaires dans les 119 projets	Nombre de PARTENAIRES par catégorie d'acteur par type de projet					TOTAL nombre ENTITÉS partenaires acteurs	Nombre de COORDONNATEURS par catégorie d'acteur par type de projet					TOTAL Nombre coordinateurs
	1A	1C	2B	2C	3B		1A	1C	2B	2C	3B	
Nb projets	26	17	32	10	34	119	26	17	32	10	34	119
ONR A	9	11	19	10	17	66	9	6	6	10	17	48
ONR B	43	5	32		17	97	9		13		5	27
UNI A	17	23			28	68		6			11	17
UNIB	8				5	13	9					9
ECO A		5	6			11		6	6			12
ECO B		11	6		6	23			6			6
CIT	23	23	13	10	22	91	18	6	13	5		42
COG	31	40	26	10	51	158	9	12			28	49
PRO			58	5	28	91			19		5	24
TER	15	17		25	5	62						0
TEC	31		6	10	17	64				5		5
TOTAL						744						
MOY. / projet	7,3	8,0	5,2	7,0	5,8	7,4	2	2	2	2	2	119 X 2

Tableau II-18 - Nombre de partenaires et de coordinateurs ESR et TSR, par catégorie de partenaires – pour les 119 consolidés reçus

En nb d'acteurs	Acteurs / partenaires				coordinateurs			Spécialisation en coordination
	N TOT	ESR + TSR	ESR et TSR		N TOT	ESR + TSR	ESR et TSR	ESR et TSR
Nb projets	119	%	%		119	%	%	
ONR A	66	8,9	23,7		48	20,1	40,3	1,70
ONR B	97	13,0	34,9		27	11,4	22,7	0,65
UNI A	68	9,1	23,7		17	7,1	14,3	0,60
UNI B	13	1,7	4,7		9	3,8	7,6	(1,62)
ECO A	11	1,5	4,0		12	5,0	10,1	(2,52)
ECO B	23	3,1	8,3		6	2,5	5,0	(0,60)
Sous-total	278	37,4	100		119	50,0	100	
CIT	91	12,2	19,5		42	17,7	35,3	1,81
COG	158	21,2	33,9		49	20,6	41,2	1,22
PRO	91	12,2	19,5		24	10,1	20,2	1,04
TER	62	8,3	13,3		0	0,0	0,0	(0,0)
TEC	64	8,6	13,7		5	2,1	4,2	(0,31)
Sous-total	466	62,6	100		119	50,0		
total	744	100			238	100	100	

Remarque : les estimations de nombre de participations et de coordinations ont été faites en généralisant aux 119 projets consolidés les caractéristiques des 19 sélectionnés. Pour les catégories d'acteurs à petits effectifs (en particulier UNI B, ECO A et ECO B) les chiffres de spécialisation en coordination sont sensibles à leur présence ou non en coordination dans un projet de la liste des 19. On met entre parenthèses les indicateurs peu significatifs.

Résultats

Les labos des organismes de recherche représentent 60 % de l'ESR, mais les labos universitaires des disciplines SHS sont également très présents (23,7 %). On note la faible représentation des labo universitaires SVM et des grandes écoles.

Côté TSR, les acteurs COG en représentent 33,9 %, CIT et PRO étant à 19,5 % chacun.

S'agissant des coordinations, côté ESR, on note la prévalence des labos des disciplines SHS des organismes de recherche (40 %) ; côté TSR la catégorie COG est à 41 %, avec CIT à 35 % et PRO à 20%.

L'indice de spécialisation en coordination fait bien ressortir les catégories labo des disciplines SHS des organismes de recherche, ainsi que les acteurs CIT et COG.

2.4. Discussion des résultats au regard des questions et de l'hypothèse

Hypothèse H6 - Le nombre relatif d'acteurs mobilisés par les AAP du programme CO3 selon les catégories d'acteurs, met en évidence celles qui constituent 'l'aile marchante' en matière de RP et celles qui sont au début de leur implication.

En faisant la part des doubles comptes (acteurs partenaires de plusieurs projets) et des biais possibles liés à la possible imparfaite représentativité des 19 projets financés, notamment en termes de nombre de partenaires, il n'en reste pas moins qu'on peut considérer qu'au moins 600 acteurs différents ont été mobilisés par les AAP du programme CO3 : près des 2/3, de l'ordre de 400, émanent du TSR et 200 environ émanent de l'ESR.

Parmi les acteurs du TSR, plus d'une centaine est de la catégorie COG, une soixantaine des catégories CIT et PRO, plus d'une quarantaine des catégories TER et TEC.

Ces chiffres plaident pour une connaissance et reconnaissance de ce TSR dont plusieurs centaines de représentants sont prêts à se mobiliser sur des projets de RP.

ANNEXES

PARTIE I

ANNEXE I.1 – Partenariat

Tableau AI.1.1 - Le codage des composantes de la dimension Partenariat pour chacun des 19 projets

	Coord. ESR	Coord. TSR	Autres ESR	Autres tiers secteur de la recherche (TSR)				
				CIT	COG	PRO	TER	TEC
C4	ONR-B	COG -2	ECO-B, ONR-B	CIT-2			TER	
C12	ONR-A	COG -2		CIT-2				TEC
C19	ECO-A	COG-1	ECO-B, ECO-B, UNI-A	CIT-1	COG -1		TER	
C7	ONR-A	TEC		CIT-1		PRO-1,	TER	TEC
C5	ONR-A	PRO-2	ONR-B	CIT-2		PRO-2, PRO-2 PRO-2, PRO-2		
C11	UNI-A	COG -1	ONR-A, UNI-A, UNI-A, ONR-B	CIT-1, CIT-1	COG -1, COG -1, COG -3		TER	
C1	UNI-A	COG -3		CIT-2	COG -1, COG -3			TEC, TEC
C16	ECO-B	PRO-1	ONR-A		COG -1, COG-1			
C2	UNI-A	PRO-2						
C4	UNI-B	CIT-1					TER	
C10	ONR-A	CIT-2			COG -1		TER	
C17	ONR-B	PRO-2	ONR-A			PRO-1, PRO-1, PRO-2		TEC
C3	ONR-A	COG -2			COG -1			
C6	ONR-A	COG -3	UNI-A, UNI-A		COG -1, COG -1		TER	
C9	ONR-A	PRO-2			COG -2			
C18	ONR-A	PRO-2			COG -1, COG -2		TER, TER, TER, TER	TEC
C15	UNI-A	COG -1	UNI-A, UNI-A, UNI-A, UNI-B		COG -1			
C13	ONR-B	CIT 2	ONR-B ONR-B ONR-B		COG 1	PRO 1 PRO 1 PRO 2		
C8	ONR-B	CIT 1	ONR-B ONR-B ONR-B ONR-B	CIT 1	COG 1			TEC TEC TEC TEC

Tableau AI.1.2 – Typologie des partenariats : détail par projet

	Coord. ESR	Coord. TSR	Autres ESR	Autres tiers secteur de la recherche (TSR)				
				CIT	COG	PRO	TER	TEC
Expérimentations sociales, recueil et analyse d'informations, en lien avec territoire								
Il y a au moins un partenaire COG, qui peut être le coordinateur TSR ; il y a au moins un partenaire TER (sauf 1)								
C8	ONR-B	CIT 1	ONR-B, ONR-B ONR-B, ONR-B	CIT 1	COG 1			TEC, TEC TEC, TEC
C19	ECO-A	COG -1	ECO-B, ECO-B, UNI-A	CIT-1	COG -1		TER	
C6	ONR-A	COG -3	UNI-A, UNI-A		COG -1, COG -1		TER	
C10	ONR-A	CIT-2			COG -1		TER	
C11	UNI-A	COG -1	ONR-A, UNI-A, UNI-A, ONR-B	CIT-1, CIT-1	COG -1, COG -1, COG -3		TER	
C14	UNI-B	CIT-1					TER	
C4	ONR-B	COG-2	ECO-B, ONR-B	CIT-2			TER	
Nouvelles pratiques professionnelles								
Il y a au moins un partenaire PRO, qui peut être le coordinateur TSR ; il y a au moins un partenaire ONR/ECO								
C13	ONR-B	CIT 2	ONR-B, ONR-B ONR-B		COG 1	PRO 1, PRO 1 PRO 2		
C18	ONR-A	PRO-2			COG -1, COG -2		TER, TER, TER, TER	TEC
C17	ONR-B	PRO-2	ONR-A			PRO-1, PRO-1, PRO-2		TEC
C9	ONR-A	PRO-2			COG -2			
C16	ECO-B	PRO-1	ONR-A		COG -1, COG -1			
C7	ONR-A	TEC		CIT-1		PRO-1,	TER	TEC
C5	ONR-A	PRO-2	ONR-B	CIT-2		PRO-2, PRO-2 PRO-2, PRO-2		
C12	ONR-A	COG -2		PRO-2				TEC
C2	ECO-A	PRO-2						
Recherches socio-économiques finalisées pour la TES								
Le coordinateur ESR est SHS ; le coordinateur TSR est COG ; il n'y a ni partenaire PRO, ni TER.								
C3	ONR-A	COG -2			COG -1			
C1	UN-A	COG -3		CIT-2	COG -1, COG -3			TEC, TEC
C15	UNI-A	COG -1	UNI-A, UNI-A, UNI-A, UNI-B		COG -1			

ANNEXE I.2 – Intermédiation

Tableau AI.2.1 - Le codage des composantes de la dimension Intermédiation pour chacun des 19 projets

Les composantes de la fonction intermédiation				Les composantes de la fonction intermédiation			
PROJETS	Portage	Dispositif cognitif et organisationnel	Outils et méthodes	PROJETS	Portage	Dispositif cognitif et organisationnel	Outils et méthodes
C4	ESR	CCA	X	C10	TSRa	ICS	EXF
C12	TSRa	CCA	EXF	C17	ESR	ICS	X
C19	DIS	ICS	EXF	C3	ESR	CCA	EXF
C7	ESR	CCC	X	C6	TSRa	ICS	EXF
C5	ESR	ICS	EXF	C9	TSRa	CCC	EXF
C11	DIS	ICS	EXF	C18	TSRb	ICS	EXF
C1	TSRa	ICS	X	C15	ESR	ICS	X
C16	TSRa	CCA	X	C13	DIS	ICS	EXF
C12	TSRb	CCA	EXF	C8	DIS	ICS	EXF
C14	TSRb	ICS	EXF				

Tableau AI.2.2 – Typologie de l'intermédiation : détail par projet

PROJETS	INTERMEDIATION		COORDINATEURS	
	Dispositif cognitif et organisationnel	Portage	ESR	TSR
C5	ICS	ESR	<u>ONR-A</u>	PRO 2
C17	ICS	ESR	<u>ONR-B</u>	PRO-2
C15	ICS	ESR	<u>UNI-A</u>	COG -1
C7	CCC	ESR	<u>ONR-A</u>	TEC
C3	CCA	ESR	<u>ONR-A</u>	COG -2
C4	CCA	ESR	<u>ONR-B</u>	COG -2
C1	ICS	TSRa	UNI-A	<u>COG -3</u>
C6	ICS	TSRa	ONR-A	<u>COG -3</u>
C10	ICS	TSRa	ONR-A	<u>CIT-2</u>
C12	CCA	TSRa	ONR-A	<u>COG -2</u>
C9	CCC	TSRa	ONR-A	<u>PRO-2</u>
C16	CCA	TSRa	ECO-B	<u>PRO-1</u>
C14	ICS	TSRb	UNI-B	<u>CIT-1</u>
C18	ICS	TSRb	ONR-A	<u>PRO-2</u>
C2	CCA	TSRb	UNI-A	<u>PRO-2</u>
C19	ICS	DIS	<u>ECO-A</u>	<u>COG-1</u>
C11	ICS	DIS	<u>UNI-A</u>	<u>COG -1</u>
C13	ICS	DIS	<u>ONR-B</u>	<u>CIT 2</u>
C8	ICS	DIS	<u>ONR-B</u>	<u>CIT 1</u>

En gras souligné les coordinateurs correspondant au portage ou co-portage de la fonction intermédiation

Nous avons répertorié le porteur de la fonction intermédiation au titre de sa catégorie ESR ou TSR, avec une modalité pour le cas d'une fonction distribuée entre plusieurs partenaires. Compte tenu de la proximité et des interférences fortes entre cette fonction et la gouvernance des projets, nous intégrons les informations sur les deux coordonnateurs des projets (ESR et TSR) dans la typologie.

L'hypothèse est que dans le cas d'un portage ESR (resp. TSR) de la fonction intermédiation, alors le coordinateur ESR (resp. TSR) est considéré comme étant le porteur.

ANNEXE I.3 – Produits et impacts

Tableau AI.3.1 - Le codage des composantes de la dimension Impact pour chacun des 19 projets

	Enjeux-finalités	Dispositif recherche et apports scientifiques	Apports du projet à la société
C4	CIP	ODC	OBS
C12	CIP	THE	MPR
C19	IC	MCI	EXP
C7	TPP	TEC	EXP
C9	CIP	THE	MPR
C11	IC	TEC	EXP
C1	CIP	MCI	MPR
C16	TPP	MCI	MPR
C2	TPP	ASP	MPR
C14	IC	ASP	OBS
C10	IC	MCI	EXP
C17	TPP	ODC	OBS
C3	CIP	DMC	MPR
C6	IC	THE	OBS
C9	TPP	MCI	MPR
C18	TPP	MCI	EXP
C15	CIP	THE	MPR
C13	TPP	ODC	MPR
C8	IC	ODC	OBS

Tableau AI.3.2 – Typologie des produits et impacts : détail par projet

	Enjeux-finalités	Apports du projet à la société	Dispositif recherche Apports scientifiques
C14	IC	OBS	ASP
C8	IC	OBS	ODC
C6	IC	OBS	THE
C19	IC	EXP	MCI
C10	IC	EXP	MCI
C11	IC	EXP	TEC
C16	TPP	MPR	MCI
C9	TPP	MPR	MCI
C2	TPP	MPR	ASP
C13	TPP	MPR	ODC
C17	TPP	OBS	ODC
C7	TPP	EXP	TEC
C18	TPP	EXP	MCI
C4	CIP	OBS	ODC
C12	CIP	MPR	THE
C5	CIP	MPR	THE
C15	CIP	MPR	THE
C1	CIP	MPR	MCI
C3	CIP	MPR	MCI

ANNEXE I.4 – Typologie des projets

Tableau AL4.1 – Vue d'ensemble des projets sur les typologies Partenariat, Intermédiation et produits et impacts

T-PRO Typologie des PROJETS		Typologie du PARTENARIATS T-PART	Typologie des PRODUITS ET IMPACTS			Typologie de l' INTERMEDIATION T-INT
			Composante Enjeux-finalités	Composante Apport à la société	Typologie des PRODUITS ET IMPACTS T-IMP	
T-PRO 1A	C8	1	IC	OBS	1a	4
	C6	1	IC	OBS	1a	2a
	C14	1	IC	OBS	1a	3
T-PRO 1C	C19	1	IC	EXP	1b	4
	C11	1	IC	EXP	1b	4
	C10	1	IC	EXP	1b	2a
T-PRO 2B	C16	2	TPP	MPR	2a	2b
	C2	2	TPP	MPR	2a	3
	C9	2	TPP	MPR	2a	2b
	C13	2	TPP	MPR	2a	4
	C17	2	TPP	OBS***	2a	1a
T-PRO 2C	C7	2	TPP	EXP	2b	1b
	C18	2	TPP	EXP	2b	3
T-PRO 3B	C4	1*	CIP	OBS***	3	1b
	C12	2**	CIP	MPR	3	2b
	C5	2**	CIP	MPR	3	1a
	C1	3	CIP	MPR	3	2a
	C3	3	CIP	MPR	3	1b
	C15	3	CIP	MPR	3	1a

*Partenaire TER est chambre d'agriculture, ici comme partenaire technique local : partenariat du projet compatible avec T-PART 3 (SHS + COG)

**Partenaire PRO pour accès à des données dans le cadre d'un protocole de recherche : partenariat du projet compatible avec T-PART 3 (SHS + COG)

*** Projets dont les caractéristiques les rapproche du groupe où ils sont classés, malgré leur composante Apport à la société qui est de type OBS

PARTIE II

ANNEXE II.1 – Les projets au regard du programme

Remarque : les codes des projets qui apparaissent ici sont ceux des gestionnaires du programme CO3 (ils commencent par l'année de l'AAP à laquelle ils ont répondu. Pour les projets consolidés financés, et pour les émergents ayant donné lieu à un consolidé financé, on indique également le codage propre à ce rapport.

Tableaux AII.1.1 – Affectation d'un type à un échantillon de projets par lecture du résumé

a) Les projets financés : émergents financés (EF) et consolidés financés (CF)

EMERGENTS FINANCÉS 23 sur 23		X Lien Consolidé	T-PRO	CONSOLIDÉS FINANCÉS 19 sur 19		X Lien Emergent	T-PRO
2018-025	C1	X	3B	2018-036	C4		3
2018-056	C2	X	2B	2018-052	C7		2C
2018-042	C14	X	1A	2018-029	C12		3
2018-017	C5	X	3B	2018-051	C19		1C
2018-009	C10	X	1C	2019-019	C1	X	3
2018-063			1A	2019-049	C2	X	2B
2018-082			2B	2019-083	C14	x	1A
2018-077			3B	2019-086	C10	x	1C
2018-065			2B	2019-006	C5	x	3
2018-007			1A	2019-048	C16		2B
2018-084			2B	2019-014	C11		1C
2018-072			3B	2021-008	C17	X	2B
2019-050	C18	x	2C	2021-039	C18	X	2C
2019-011	C17	X	2B	2021-024	C8	X	1A
2019-024			1C	2021-041	C13	X	2B
2019-032			3B	2021-031	C6		1A
2019-010			2B	2021-015	C3		3
2019-017			1A	2021-032	C9		2B
2019-003			3B	2021-060	C15		3
2021-024	C8	X	1A				
2021-041	C13	X	2B				
2021-007			1A				
2021-027			3B				

b) Les projets consolidés non-financés notés A/B (CnF1)

CONSOLIDÉS NON-FINANCÉS notés A/B 2018 14 sur 26		T- PRO	CONSOLIDÉS NON-FINANCÉS notés A/B 2019 12 sur 23		T- PRO	CONSOLIDÉS NON-FINANCÉS notés A/B 2021 16 sur 16		T- PRO
2018-001		2B	2019-015		2B	2021-013		3B
2018-005		2B	2019-018		2C	2021-038		1A
2018-019		2B	2019-020		3B	2021-062		2B
2018-033		1A	2019-034		1A	2021-006		2B
2018-035		1C	2019-039		1A	2021-014		2B
2018-038		3B	2019-041		3B	2021-016		2B
2018-048		3B	2019-044		2B	2021-017		1C
2018-062		1A	2019-047		1A	2021-018		1C
2018-069		1A	2019-056		3B	2021-026		3B
2018-071		1A	2019-061		2B	2021-035		1A
2018-076		2B	2019-069		2B	2021-045		2C
2018-079		1A	2019-072		1C	2021-048		2B
2018-088		1A				2021-054		3B
2018-081		2C				2021-055		2C
						2021-057		3B
						2021-058		2C

Total : 42 sur 65

c) Les projets consolidés non-financés notés C/D (CnF2)

CONSOLIDÉS NON-FINANCÉS notés C/D 2018 12 sur 17		T-PRO
2018-002		1C
2018-011		2B
2018-015		3B
2018-020		2B
2018-028		1A
2018-031		1A
2018-037		3B
2018-043		1A
2018-057		3B
2018-060		3B
2018-073		3B
2018-085		3B

Total : 23 sur 32

CONSOLIDÉS NON-FINANCÉS notés C/D 2019 9 sur 13		T-PRO
2019-013		1C
2019-016		3B
2019-033		3B
2019-038		2B
2019-055		3B
2019-065		1C
2019-074		1A
2019-082		2B
2019-084		1C

CONSOLIDÉS NON-FINANCÉS notés C/D 2021 2 sur 2		T-PRO
2021-023		2B
2021-030		1C

d) Les projets émergents non-financés (EnF)

EMERGENTS NON-FINANCÉS 2018 17 sur 32		T-PRO
2018-003		3B
2018-008		1C
2018-014		3B
2018-018		1A
2018-022		1C
2018-027		3B
2018-030		3B
2018-041		3B
2018-046		3B
2018-049		2B
2018-053		2B
2018-058		2B
2018-059		1A
2018-066		2B
2018-074		1A
2018-080		3B
2018-087		1A

EMERGENTS NON-FINANCÉS 2019 18 sur 32		T-PRO
2019-001		2B
2019-004		2B
2019-005		3B
2019-007		1A
2019-008		1C
2019-009		1C
2019-012		3B
2019-035		3B
2019-036		2B
2019-043		2B
2019-046		1A
2019-053		3B
2019-054		1A
2019-062		3B
2019-066		1A
2019-073		1A
2019-076		1A
2019-081		3B

EMERGENTS NON-FINANCÉS 2021 25 sur 34		T-PRO
2021-046		2B
2021-009		2C
2021-025		3B
2021-056		1A
2021-003		3B
2021-061		1C
2021-059		3B
2021-047		1C
2021-019		2C
2021-002		3B
2021-020		1C
2021-050		2B
2021-012		1A
2021-034		1A
2021-042		1C
2021-051		3B
2021-052		3B
2021-037		3B
2021-044		3B
2021-011		3B
2021-043		2C
2021-022		1A
2021-010		3B
2021-028		2B
2021-001		2B

Total : 60 sur 98

Tableaux AII.1.2 – Les tableaux canoniques et profils-projet des sous-ensembles de projets

a) Les projets consolidés financés et non-financés

CONSOLIDÉ FINANÇÉ				CONSOLIDÉ FINANÇÉ			
TABLEAU CANONIQUE				PROFIL-PROJET		PROFIL-PROJET	
Nombre de projets	A O-M	B EXP	TOT BB	1 CGC	32	1A	16
1 CGC	3	3	6	2 PRF	36	1C	16
2 PRF	5	2	7	3 CH	32	2B	26
3 CH	6	-	6	TOT	100	2C	11
TOT AA	14	5	19	A O-M	74	3B	31
				B-EXP	26	TOT	100
				TOT	100		

CONSOLIDÉ NON-FINANÇÉ				CONSOLIDÉ NON-FINANÇÉ			
TABLEAU CANONIQUE				PROFIL-PROJET		PROFIL-PROJET	
Nombre de projets	A O-M	B EXP	TOT BB	1 CGC	37	1A	22
1 CGC	15	9	24	2 PRF	35	1C	14
2 PRF	18	5	23	3 CH	28	2B	28
3 CH	18	-	18	TOT	100	2C	8
TOT AA	51	14	65	A O-M	78	3B	28
				B-EXP	22	TOT	100
				TOT	100		

b) Les projets consolidés non-financés A/B et consolidés non-financés C/D

CONSOLIDÉ NON-FINANÇÉ A/B				CONSOLIDÉ NON-FINANÇÉ A/B			
TABLEAU CANONIQUE				PROFIL-PROJET		PROFIL-PROJET	
Nombre de projets	A O-M	B EXP	TOT BB	1 CGC	36	1A	26
1 CGC	11	4	15	2 PRF	43	1C	10
2 PRF	13	5	18	3 CH	21	2B	31
3 CH	9	-	9	TOT	100	2C	12
TOT AA	33	9	42	A O-M	79	3B	21
				B-EXP	21	TOT	100
				TOT	100		

CONSOLIDÉ NON-FINANÇÉ C/D				CONSOLIDÉ NON-FIN. C/D			
TABLEAU CANONIQUE				PROFIL-PROJET		PROFIL-PROJET	
Nombre de projets	A O-M	B EXP	TOT BB	1 CGC	39	1A	17
1 CGC	4	5	9	2 PRF	22	1C	22
2 PRF	5	0	5	3 CH	39	2B	22
3 CH	9	-	9	TOT	100	2C	0
TOT AA	18	5	23	A O-M	78	3B	39
				B-EXP	22	TOT	100
				TOT	100		

c) Les projets émergents financés et non-financés

ÉMERGENT FINANÇÉ				ÉMERGENT FINANÇÉ			
TABLEAU CANONIQUE				PROFIL-PROJET		PROFIL-PROJET	
Nombre de projets	A O-M	B EXP	TOT BB	1 CGC	35	1A	27
1 CGC	6	2	8	2 PRF	35	1C	9
2 PRF	7	1	8	3 CH	30	2B	30
3 CH	7	-	7	TOT	100	2C	4
TOT AA	20	3	23	A O-M	87	3B	30
				B-EXP	13	TOT	100
				TOT	100		

ÉMERGENT NON-FINANÇÉ				ÉMERGENT NON-FINANÇÉ			
TABLEAU CANONIQUE				PROFIL-PROJET		PROFIL-PROJET	
Nombre de PROJETS	A O-M	B EXP	TOT BB	1 CGC	37	1A	23
1 CGC	14	8	22	2 PRF	25	1C	13
2 PRF	12	3	15	3 CH	38	2B	21
3 CH	23	-	23	TOT	100	2C	5
TOT AA	49	11	60	A O-M	82	3B	38
				B-EXP	18	TOT	100
				TOT	100		

d) Les projets consolidés (total reçus) et émergents (total reçus)

CONSOLIDÉ TOTAL				CONSOLIDÉ TOTAL			
TABLEAU CANONIQUE				PROFIL-PROJET		PROFIL-PROJET	
<i>Nombre de projets</i>	A O-M	B EXP	TOT BB				
				1 CGC	36	1A	22
				2 PRF	36	1C	14
				3 CH	28	2B	27
1 CGC	18	12	30	TOT	100	2C	8
2 PRF	23	7	30	A O-M	77	3B	29
3 CH	24	-	24	B-EXP	23	TOT	100
TOT AA	65	19	84	TOT	100		

ÉMERGENT TOTAL				ÉMERGENT TOTAL			
TABLEAU CANONIQUE				PROFIL-PROJET		PROFIL-PROJET	
<i>Nombre de projets</i>	A O-M	B EXP	TOT BB				
				1 CGC	36	1A	24
				2 PRF	28	1C	12
				3 CH	36	2B	23
1 CGC	20	10	30	TOT	100	2C	5
2 PRF	19	4	23	A O-M	83	3B	36
3 CH	30	-	30	B-EXP	17	TOT	100
TOT AA	69	14	83	TOT	100		

e) Ensemble des projets analysés

TOTAL TOTAL				TOTAL TOTAL			
TABLEAU CANONIQUE				PROFIL-PROJET		PROFIL-PROJET	
<i>Nombre de projets</i>	A O-M	B EXP	TOT BB				
				1 CGC	36	1A	23
				2 PRF	32	1C	13
				3 CH	32	2B	25
1 CGC	38	22	60	TOT	100	2C	7
2 PRF	42	11	53	A O-M	80	3B	32
3 CH	54	-	54	B-EXP	20	TOT	100
TOT AA	134	33	167	TOT	100		

ANNEXE II.2 – La population des acteurs mobilisés par le programme

Tableaux AII.2.1 – nombre (fraction) de partenaires / coordinateurs de chaque projet, par type de projet, par catégorie d'acteur

	Coord ESR	Coor TSR	Autre ESR	Autre TSR				COORDINATION			NOMBRE TOTAL PARTENAIRES			INTERMEDIATION				
				CIT	COG	PRO	TER	TEC	2	N	%	7,3	N	%	1			
1A																		
C8	ONRB	CIT	4 ONRB	CIT	COG			4 TEC	ONRA ONRB UNIA	1 1 1	33 33 33	ONRA ONRB UNIA UNIB ECO A ECOB	1 5 2 1	33 166 66 33	ONRA ONRB UNIA UNIB ECO A ECOB		0,5	16
C14	UNI-B	CIT																
C6	ONRA	COG	2 UNIA		2 COG				UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	1 2 1	33 66 33	UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	1 3 4	33 100 133	UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	1,5 1		66 33
1C									2			8,0			1			
C19	ECO A	COG	2 ECOB UNIA	CIT	COG				ONRA ONRB UNIA UNIB	1 1	33 33	ONRA ONRB UNIA UNIB	2 1 4	66 33 133	ONRA ONRB UNIA UNIB		0,5	16
C10	ONRA	CIT			COG													
C11	UNIA	COG	ONRA 2 UNIA ONRB	2 CIT	3 COG				UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	1 1 2	33 33 66	UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	1 2 4 7 3	33 66 133 233 100	UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	0,5 1 1		16 33 33
2B									2			5,2			1			
C13	ONRB	CIT	3 ONRB		COG	3 PRO			ONRA ONRB UNIA UNIB	1 2	20 40	ONRA ONRB UNIA UNIB	3 5	60 100	ONRA ONRB UNIA UNIB		1,5	30
C17	ONRB	PRO	ONRA			3 PRO		TEC										
C2	ECO A	CIT																
C9	ONRA	PRO			COG				ECO A ECOB	1 1	20 20	ECO A ECOB	1 1		ECO A ECOB			
C16	ECOB	PRO	ONRA		2 COG				CIT COG PRO TER TEC	2 3	40 60	CIT COG PRO TER TEC	2 4 9 1	40 80 180 20	CIT COG PRO TER TEC	0,5 3		10 60
2C									2			7,0			1			
C18	ONRA	CIT			2 COG			4 TER TEC	ONRA ONRB UNIA UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	2	100	ONRA ONRB UNIA UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	2	100	ONRA ONRB UNIA UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	1		50
C7	ONRA	TEC		CIT		PRO		TER TEC										
3B									2			5,7			1			
C4	ONRB	COG	ECOB ONRB	CIT				TER	ONRA ONRB UNIA UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	3 1 2	50 16 33	ONRA ONRB UNIA UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	3 3 5 1	50 50 83 16	ONRA ONRB UNIA UNIB ECO A ECOB CIT COG PRO TER TEC	2 1 1		33 16 16
C5	ONRA	PRO	ONRB	CIT		4 PRO												
C12	ONRA	COG		CIT				TEC										
C3	ONRA	COG			COG													
C1	UNIA	COG		CIT	2 COG			2 TEC										
C15	UNIA	COG	3 UNIA UNIB		COG				COG PRO TER TEC	5 1	83 16	COG PRO TER TEC	9 5 1 3	150 83 16 50	COG PRO TER TEC	2		33

Tableau AII.2.2 – Nombre de fraction de partenaires / coordonnateurs par catégorie, du ‘projet moyen’ de chaque type de projet

	Nombre de fractions de PARTENAIRES du projet moyen par catégorie par type de projet						Nombre de fractions de COORDONNATEURS du projet moyen par catégorie d'acteur par type de projet				
	1A	1C	2B	2C	3B		1A	1C	2B	2C	3B
Nb projets	26	17	32	10	34		26	17	32	10	34
ONR A	33	66	60	100	50		33	33	20	100	50
ONR B	166	33	100		50		33		40		16
UNI A	66	133			83			33			33
UNIB	33				16		33				
ECO A		33	20					33	20		
ECO B		66	20		16				20		
CIT	100	133	40	100	66		66	33	40	50	
COG	133	233	80	100	150		33	66			83
PRO			180	50	83				60		16
TER	66	100		250	16						
TEC	133		20	100	50					50	
	733	800	520	700	581		200	200	200	200	200
MOY.	7,3	8,0	5,2	7,0	5,8		2	2	2	2	2